

le livre numérique



OBJECTIFS

DE DÉVELOPPEMENT DURABLE

Ensemble relevons le défi !

Sommaire

Avant-propos	3
Introduction	4
Le Rapport mondial sur le développement durable (GSDR) de 2019 : présentation générale	5
Le Rapport mondial sur le développement durable (GSDR) de 2019 : analyse	8
L'épuisement des ressources et le dérèglement des grands cycles	16
Inégalités mondiales : où en sommes-nous ?	21
Résilience, adaptation et vulnérabilité aux changements globaux	25
Partie 1. Les ODD : une vision commune du futur de l'Humanité	28
Les ODD : une vision commune du futur de l'Humanité	29
Une introduction historique aux ODD	31
L'Accord de Paris sur le climat et les Objectifs de Développement Durable	35
Trois éléments saillants distinguant les ODD dans l'histoire du développement	40
Le "doughnut", entre plancher social et plafond écologique	43
Partie 2. Les ODD : un agenda pour tous les pays et pour tous les secteurs	47
Les ODD, un agenda pour tous les pays et pour tous les secteurs	48
Universalité géographique des ODD : un agenda pour tous les pays	50
Universalité sectorielle des ODD : tous les domaines sont couverts	53
Dans un monde complexe, des interactions, des synergies, des antagonismes	57
Interactions entre ODD : illustration avec l'ODD 12 sur la production et la consommation responsables	61
Interactions entre ODD : illustration avec les Maladies Tropicales Négligées	63
Prendre en compte les interactions entre ODD : un gage de succès pour l'agriculture	66
Des choix de politiques publiques pour atteindre les ODD	68
Les indicateurs de suivi des Objectifs de Développement Durable	71
Partie 3. Les ODD : un défi pour l'Action publique	76
Les ODD : un défi pour l'Action publique	77
Mise en œuvre des ODD par les États : un panorama général	79
Les ODD sont-ils adaptés aux pays les plus fragiles ?	82
Dynamiques d'acteurs autour de l'élaboration de la feuille de route de la France pour la mise en œuvre de l'Agenda 2030	87
Contribution du Global Compact France à l'élaboration de la feuille de route de la France pour la mise en œuvre de l'Agenda 2030	89
Appropriation des ODD par les États : le point de vue de la société civile	91
La territorialisation des ODD : vers l'Agenda 2030 local	95
Des outils pour accompagner la transition des villes et des territoires	97
Partie 4. Les acteurs s'emparent des ODD	102
Les acteurs s'emparent des ODD	103
Les ODD, des acteurs engagés pour le bien commun	104
Les ODD peuvent-ils structurer l'action de la société civile ?	107
On réussira les ODD avec les citoyens	110
L'Agenda 2030, agenda pour et par la jeunesse	114
Comment les entreprises participent-elles à l'intérêt général dans le monde ?	117
Quels acteurs doivent se mobiliser pour atteindre les objectifs sociaux ?	121
La mobilisation des acteurs financiers autour des ODD	123
Comment parler des ODD ? Les médias devant le long terme	128
Comment répondre à l'impératif d'une large mobilisation pour les ODD ?	130
Conclusion	133
Les ODD comme nouvelle citoyenneté mondiale	134
Objectifs de développement durable : dépasser les blocages	137

Avant-propos

En septembre 2015, les 193 États membres des Nations Unies ont adopté 17 Objectifs de Développement Durable (ODD) à atteindre d'ici 2030. Ces 17 ODD fixent des objectifs ambitieux pour les 5 "P", à savoir les Peuples, la Planète, la Prospérité, la Paix et les Partenariats. Chaque communauté, chaque territoire, chaque pays est invité à s'emparer de cet Agenda universel, tout l'enjeu étant de construire et de mettre en œuvre des feuilles de route construites collectivement et adaptées à ces différents contextes.

L'objectif de ce livre numérique est d'informer, de sensibiliser et d'inciter à la mobilisation autour de ces ODD. Il propose tout d'abord une étude détaillée de la situation de l'humanité et de la planète en 2019, situation qui permet de comprendre l'idée et de réaffirmer la nécessité des ODD. Au-delà d'une présentation de ces objectifs, de leurs cibles et de leurs indicateurs de suivi, il examine ensuite, sur la base d'une analyse et d'exemples, l'une des grandes difficultés rencontrées pour rendre opérationnels ces ODD : la gestion des contradictions entre certaines de leurs cibles. Enfin, une étude de ce qu'il est possible de faire concrètement est proposée. Le rôle des acteurs publics, économiques, financiers, médiatiques, associatifs est ainsi examiné, tout comme celui tout aussi important des citoyens et de la jeunesse.

Ce livre a été créé à partir des transcriptions des vidéos du MOOC « Objectifs de Développement Durable », produit et coordonné par UVED en 2018 et mis à jour en 2020.

Objectifs d'apprentissage de la formation

- ▶ Identifier les éléments-clés sur l'histoire des ODD.
- ▶ Comprendre les cibles et les indicateurs associés aux ODD.
- ▶ Comprendre l'articulation entre les ODD et les OMD.
- ▶ Comprendre l'enjeu des synergies et des antagonismes entre les cibles des ODD.
- ▶ Comprendre la vision et les valeurs que portent les ODD.
- ▶ Comprendre l'appropriation des ODD par les acteurs publics comme les États et les collectivités territoriales.
- ▶ Comprendre l'appropriation des ODD par l'ensemble des acteurs non étatiques de la société.
- ▶ Comprendre le rôle des grandes forces mobilisatrices de la société (finance, médias...) pour la mettre en mouvement.



Ressources vidéo

Parcours sur le portail UVED
<https://me-qr.com/L/ODD>

Objectif d'apprentissage

- Connaître le Rapport mondial sur le développement durable 2019 qui propose un état des lieux du monde et de la planète.



Ressources vidéo

Vidéos sur le portail UVED
<https://me-qr.com/L/ODD-Intro>

Introduction

Le Rapport mondial sur le développement durable (GSDR) de 2019 : présentation générale

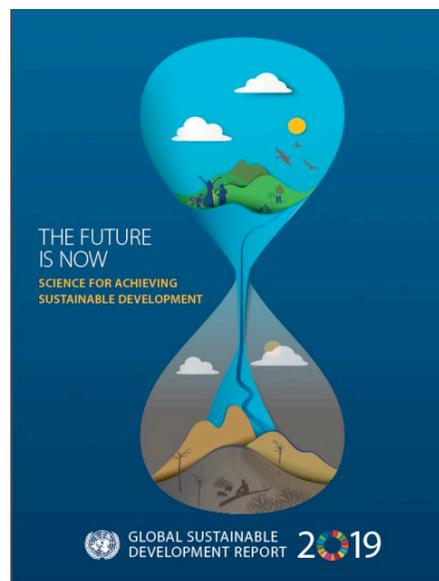
Jean-Paul MOATTI

Ancien Président-directeur général de l'Institut de Recherche pour le Développement (IRD)



Je suis l'un des membres du panel d'experts indépendants qui a été mandaté par le secrétaire général des Nations unies à la demande des États membres pour rédiger et élaborer le premier rapport quadriennal d'évaluation des objectifs du développement durable qui avaient été adoptés en septembre 2015 par l'ensemble des pays membres des Nations unies. Ce rapport a été présenté en septembre 2019 lors de la session spéciale consacrée aux ODD, aux Objectifs de développement durable, par l'Assemblée générale des Nations unies.

À la différence des Objectifs du millénaire qui couvraient la période 2000-2015, l'Agenda 2030,



qui est celui des ODD, concerne tous les pays du monde. On peut dire en effet que tous les pays du monde, d'une certaine façon, sont en voie de développement durable, qu'il s'agisse des pays riches qui ont garanti un niveau de vie et un niveau social élevé pour l'essentiel de leurs populations, mais au prix de coûts environnementaux considérables, ou qu'il s'agisse des pays en développement, qui eux ont une empreinte écologique et environnementale moindre, mais qui ont beaucoup de progrès à faire pour garantir à la grande masse de leurs populations des conditions de vie décentes.

1. Le rapport GSDR

Le rapport dit GSDR, Global Sustainable Development Report, a été élaboré par un groupe de 15 experts indépendants. Dans l'histoire, c'est d'une certaine façon une première. Bien sûr, cela fait très longtemps que les Nations unies élaborent des rapports d'évaluation dans tel ou tel domaine et s'appuient pour ce faire sur l'expertise de personnalités scientifiques.

Par exemple, dans cette année 2019, est sortie la sixième édition du Global Environmental Outlook, GO6, qui un rapport très exhaustif sur les informations qu'on peut avoir au plan planétaire sur l'état de l'environnement et des différents milieux naturels. Mais ce rapport, comme beaucoup d'autres, reste élaboré par – et sa responsabilité reste du ressort de – les agences onusiennes.

De la même façon, chaque année, le Programme des Nations unies sur le développement, le PNUD, ou UNDP en anglais, sort des statistiques et un rapport sur l'état du développement humain avec ce fameux indicateur de développement humain inspiré des travaux du prix

Nobel d'économie Amartya Sen, qui fait le point sur l'état de la situation sur de nombreux indicateurs sociaux et environnementaux. Mais là encore, la responsabilité est celle de l'agence onusienne concernée.

De façon un petit peu différente, les trois grands accords multilatéraux, ce qu'on appelle les COP, les Conventions des Parties, qui visent à protéger l'environnement et à sauver la planète face à des changements environnementaux globaux qui la menacent très directement : la COP sur le climat face au réchauffement climatique, la COP sur la biodiversité et la COP sur la désertification s'appuient chacune d'entre elles sur des groupes d'experts, le groupe d'experts le GIEC sur le climat, l'IPBES, le groupe qui travaille sur la biodiversité et puis le groupe scientifique qui est au service de la Convention sur la lutte contre la désertification et la protection des terres. Ces groupes sont des groupes scientifiques, mais même dans ce cas-là, leurs rapports finaux, en particulier la partie qui est réservée aux recommandations à l'égard des décideurs, est négociée entre d'une part les scientifiques et d'autre part les représentants des différents pays.

Cette version du GSDR à laquelle j'ai participé couvre la période 2015-2019. C'est le premier rapport quadriennal de ce type. D'autres devant suivre tous les quatre ans d'ici à 2030. Elle est différente des autres dans la mesure où les experts dont je fais partie ont eu le dernier mot et la totale responsabilité sur le texte final. C'est dans le langage onusien ce qu'on appelle un rapport non négociable. Il s'est appuyé sur une très large concertation : avec la communauté scientifique internationale, et par l'intermédiaire de réunions que nous avons organisées dans les cinq grands continents, non seulement avec des scientifiques, des universitaires, mais avec des représentants de l'ensemble des acteurs économiques, sociaux, politiques qui sont

concernés par le développement durable. Le manuscrit a été aussi l'objet d'interactions avec les représentants des États membres, les représentants des ONG et de différentes organisations accréditées auprès des Nations unies.

Mais contrairement à tous ces rapports antérieurs précédemment évoqués, c'est en toute indépendance que les 15 experts du GSDR 2019 ont eu la responsabilité du texte final et notamment des recommandations qui sont adressées aux Nations unies, aux gouvernements, mais aussi à l'ensemble des acteurs pour essayer d'accélérer et d'améliorer la transition vers ce développement durable.

Alors quels sont les principaux messages que porte ce rapport et que je vais essayer de vous résumer ?

2. Message 1. La trajectoire générale n'est pas bonne

Il faut vraiment sonner le tocsin parce que non seulement la trajectoire dans laquelle nous sommes actuellement ne nous garantit absolument pas de pouvoir atteindre les 17 Objectifs du développement durable et leurs 169 cibles en 2030, mais dans de nombreux domaines la trajectoire est dans le mauvais sens, c'est-à-dire que nous régressons et que nous nous éloignons des Objectifs du développement durable au lieu de nous en approcher.

3. Message 2. Il est encore possible d'agir

Dans l'état actuel de nos connaissances et de nos technologies, et si nous en avons la volonté, il est possible d'entraîner l'ensemble des sociétés du monde dans le sens d'une trajectoire du développement

durable et de se rapprocher des objectifs en 2030. Mais il faut pour cela, comme il est dit dans le GSDR, plutôt se concentrer sur les flèches que sur les boîtes. Les boîtes, c'est chaque Objectif du développement durable pris séparément : la sécurité sanitaire, la sécurité alimentaire, l'adaptation et l'atténuation face au changement climatique, la réduction des inégalités et ainsi de suite. Mais ce que la littérature scientifique et l'ensemble des évaluations que nous nous sommes efforcés de synthétiser dans ce rapport démontrent, c'est qu'il faut surtout s'intéresser aux interrelations entre les différents ODD. C'est essentiel pour mieux comprendre les chaînes causales, complexes, qui font que tel ou tel phénomène de l'environnement peut réagir sur la société et sur d'autres domaines. C'est essentiel aussi pour s'assurer que des politiques bien intentionnées pour atteindre tel ou tel Objectif n'aient pas des effets involontaires très négatifs sur les autres. La question est de savoir comment faire en sorte de maximiser les cobénéfices qu'il peut y avoir. Par exemple, on sait très bien que si on améliore l'accès à l'éducation des jeunes filles, cela a des effets non seulement sur l'ODD lié à l'éducation, mais aussi sur d'autres objectifs relatifs à l'amélioration de la santé, l'amélioration de la contribution des femmes au marché du travail et à la productivité et l'amélioration de l'égalité de genre entre les femmes et les hommes.

4. Message 3. Mobiliser les grandes masses financières

Si on veut arriver à utiliser le savoir et les technologies existantes pour aller dans le sens des Objectifs de développement durable, il va falloir - comme le disent les acteurs de l'aide publique au développement - mobiliser les milliards. Bouger les grandes masses financières, qui

sont de l'ordre de plusieurs trillions (un trillion = 1000 milliards) est indispensable.

5. Message 4. Pour une science de la durabilité

Il faut augmenter la contribution de la science et de la technologie à la réalisation des Objectifs de développement durable. Pour cela, il faut dans une certaine mesure changer la façon dont nous faisons de la science et dont la science collabore avec la société. Il faut notamment promouvoir ce champ nouveau en pleine expansion de la Sustainability Science (en anglais), ou science de la durabilité, ou encore science du développement durable. Si nous avons déjà suffisamment de savoirs pour réaliser les Objectifs de développement durable, nous manquons terriblement de savoirs et de savoir-faire pour voir comment utiliser au mieux ce savoir. Comment éviter que les ODD rentrent en contradiction les uns avec les autres ? Comment ce savoir doit-il être adapté localement pour construire des trajectoires concrètes de développement durable ? C'est le plus important parce qu'en définitive, tout se joue au niveau local, au niveau des territoires où chacun d'entre nous vit sa vie quotidienne, son travail quotidien, et où s'investissent des communautés, des collectivités, des familles et des individus.

Le Rapport mondial sur le développement durable (GSDR) de 2019 : analyse

Jean-Paul MOATTI

Ancien Président-directeur général de l'Institut de Recherche pour le Développement (IRD)



Message 1. La trajectoire générale pour l'atteinte des ODD n'est pas bonne

Le premier message est que nous ne sommes absolument pas, à l'heure actuelle, quatre ans après leur adoption, dans la bonne trajectoire pour réaliser les ODD d'ici à 2030.

1.1. Certains Objectifs pourraient être atteints

Il y a certains ODD, fort heureusement, pour lesquels on peut penser que si on extrapole les tendances actuelles, on devrait y arriver, à peu de chose près, d'ici 2030. Cela concerne par exemple l'objectif de réduction de la mortalité infantile et néonatale pour les enfants de moins de cinq ans. Cela concerne l'objectif de faire atteindre au moins le niveau d'éducation primaire à l'ensemble des enfants de la planète, y compris et surtout les jeunes filles. Et cela concerne aussi l'objectif qui reste l'objectif premier des ODD, comme il était l'objectif premier

des objectifs du millénaire précédents, à savoir l'éradication de l'extrême pauvreté. Par rapport à 2000, il y a, aujourd'hui, un milliard de personnes dont on peut considérer qu'elles sont sorties de cette extrême pauvreté, si on accepte la définition qui a été imposée au plan international et au plan des ODD par la Banque mondiale : une définition monétaire, désignant les personnes vivant avec moins de 1,9 dollar, en parité de pouvoir d'achat, par jour. Mais même pour ces trois objectifs qui peuvent paraître pas loin de la réalisation et dont on pourrait se féliciter, voire se gargariser en matière d'extrême pauvreté, la situation n'est pas aussi rose.

Tout d'abord, on peut penser que plus on va se rapprocher de l'objectif, plus ça va être difficile de finir le chemin, d'autant que ces situations ont tendance à se concentrer dans un nombre limité de pays ou de groupes très marginalisés. Pour ce qui est de l'extrême pauvreté monétaire, par exemple, il y a cinq pays au monde seulement, dont l'Inde et des pays africains, qui concentrent à l'heure actuelle plus de 50% des gens qui vivent avec moins de 1,9 dollar par jour et par personne. D'une certaine façon, c'est un peu reculer pour mieux sauter parce que le milliard de personnes que nous avons sorties de l'extrême pauvreté a été compensé par le fait qu'il y a un milliard de personnes de plus, notamment dans les pays du Sud, qui vivent entre deux et trois dollars par jour, et qui donc sont un peu à la merci du premier choc exogène auquel ils peuvent être confrontés : une crise économique comme celle de 2008-2010, un conflit politique ou militaire, comme il en arrive au Moyen-Orient ou en Afrique actuellement, ou une crise écologique et environnementale liée ou non au réchauffement climatique. Surtout, la réussite est à nuancer par rapport à la façon dont l'objectif a été défini. Un point sur lequel

nous insistons beaucoup dans le rapport est que toute la littérature scientifique actuelle - et aussi un consensus de plus en plus grand entre les acteurs depuis le niveau international jusqu'au niveau local - explique que se contenter d'une définition monétaire avec un seuil de 1,9 dollar par personne et par jour pour définir la pauvreté passe à côté de la réalité de la pauvreté, du vécu de la pauvreté par les personnes qui en sont victimes. Il faut absolument, ce que nous préconisons dans le rapport, adopter dorénavant une conception multidimensionnelle de la pauvreté qui inclut l'aspect monétaire, bien évidemment, mais qui le complète par les dimensions de la santé, du respect par les institutions, les aspects psychologiques, les aspects logement, toutes ces dimensions qui font que même dans des pays comme la France où il n'y a probablement quasiment personne à moins de 1,9 dollar par jour, ça n'empêche pas qu'il y a des milliers, voire des centaines de milliers de personnes en situation de pauvreté.

1.2. D'autres Objectifs s'améliorent mais trop lentement

La deuxième situation, celle de beaucoup des 169 cibles comme par exemple la mortalité maternelle, renvoie à des objectifs pour lesquels on a fait des progrès, on continue à en faire, mais à un rythme trop lent qui fait qu'on sera très loin de l'objectif en 2030.

1.3. D'autres Objectifs ne vont pas dans la bonne direction

Mais le plus grave n'est pas là. Le plus grave, c'est que sur un certain nombre d'objectifs qui sont absolument centraux pour le succès de la totalité de l'Agenda 2030, ce n'est pas simplement qu'on est en retard

sur le rythme, c'est qu'on est dans la mauvaise direction. Soit qu'on n'ait pas encore été capable de renverser les tendances négatives qui étaient déjà à l'œuvre avant 2015 et qu'en quatre ans, les ODD n'ont pas été capables de freiner ces tendances négatives. On peut penser notamment à la malnutrition. On peut penser à la perte de biodiversité qui vient d'être très fortement analysée, de façon très alarmiste, par le rapport du groupe d'experts de l'IPBES sur la biodiversité. On peut parler de la détérioration des zones côtières.

1.4. D'autres Objectifs, après une amélioration, se dégradent

Il y a un autre cas de figure qui est peut-être encore pire, encore plus inquiétant, que le précédent. Suite à la crise économique de 2008, on pouvait avoir l'impression qu'on repartait dans une bonne direction, que ça allait aider à la réalisation des ODD. Mais depuis 2015-2016, on est reparti de nouveau dans la mauvaise direction. Ceci concerne des éléments absolument décisifs des ODD : la réduction des inégalités, la perte de biodiversité, les émissions de gaz à effet de serre qui aggravent le réchauffement climatique, et l'empreinte écologique, notamment en termes de déchets, en particulier de déchets toxiques, liés à nos modes de production et de consommation. Sur ces quatre grands domaines qui sont absolument clés, la situation se détériore.

1.5. Situation générale

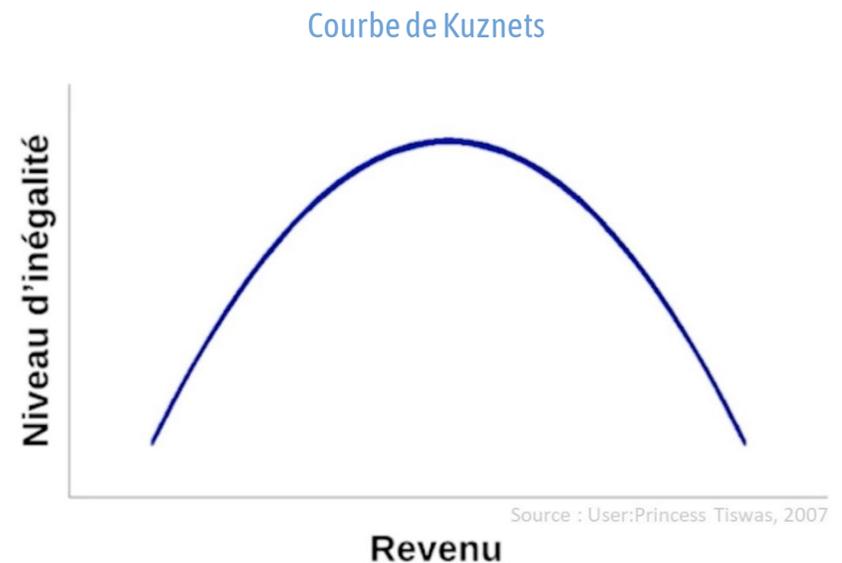
Si dans les années qui viennent, il n'y a pas des mesures extrêmement vigoureuses qui sont prises, non seulement nous n'atteindrons pas les Objectifs en 2030, mais il est même possible, dans un nombre de cas

que la science met de plus en plus en lumière (on peut penser aux 1,5°C de réchauffement qui ont fait l'objet du dernier rapport du GIEC sur le climat), de passer ce que les scientifiques appellent des tipping point, des points de bascule où les effets seront tellement irréversibles que quoi qu'on fasse, quels que soient les progrès technologiques et scientifiques que l'humanité pourrait faire dans les années à venir, nous ne pourrions pas revenir en arrière. Il faudrait nous adapter à une situation extrêmement détériorée pour l'ensemble des espèces vivantes, notamment pour l'espèce humaine. Si on veut éviter cette situation, il va falloir changer nos politiques, changer nos modes de pensée.

1.6. Focus sur la montée des inégalités

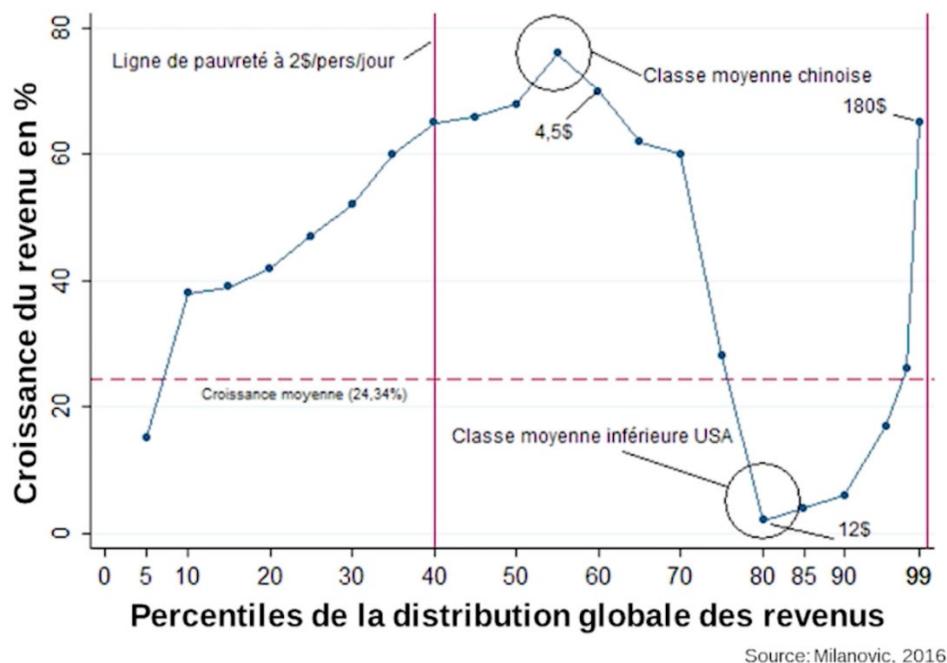
Je prendrai un seul exemple qui est au cœur de l'Agenda 2030. C'est celui de la montée sans précédent des inégalités à l'intérieur des pays. Pendant très longtemps, notamment dans le cadre des Objectifs du millénaire, on a pensé que l'objectif central était l'élimination de l'extrême pauvreté. On a effectivement progressé dans ce sens avec cette idée, plus ou moins explicite, que ce n'était pas si grave que ça si le prix à payer pour sortir des centaines de millions de personnes de la situation de pauvreté, était que les inégalités entre les pays, et surtout à l'intérieur des pays, s'aggravent. L'idée étant que si on augmentait le gâteau de tout le monde, tout le monde en bénéficierait, y compris les plus pauvres et que finalement, ce n'était pas très grave si les plus riches profitaient proportionnellement encore plus de cette amélioration et de cette augmentation du gâteau. D'ailleurs, il y avait cette fameuse courbe de Kuznets, un économiste très célèbre, qui

disait que dans les premières phases du développement, il était normal que la croissance économique s'accompagne d'une aggravation des inégalités entre les groupes sociaux et qu'ensuite, petit à petit, la situation se stabiliserait, s'améliorerait, et à travers des politiques de redistribution, à un certain stade de développement, il y aurait une réduction des inégalités.



Il est vrai que cette courbe de Kuznets a à peu près correspondu à la révolution industrielle dans les pays occidentaux, notamment européens, entre 1850 et 1950. Le seul problème, c'est que depuis, elle est empiriquement fautive et que la vraie courbe, c'est la courbe qui a été mise en lumière par de nombreux économistes comme Milanović ou Piketty, c'est la courbe en éléphant que vous voyez sur le schéma ci-dessous, qui correspond au fait que la partie la plus riche de la distribution des revenus et du patrimoine au plan mondial,

attendu depuis les années 60 et avec une accélération depuis le début du 21^e siècle jusqu'à la crise de 2008, s'accapare une part croissante de la richesse mondiale dans des proportions historiquement sans précédent.



Aujourd'hui, le 1% des personnes les plus riches sur la planète concentre 40% de la richesse mondiale totale. Ce chiffre était seulement de 25% dans les années 1980. Pendant ce temps-là, les 75% les plus pauvres du reste de la population mondiale ont stagné à peu près à 10% de la richesse totale. Ce niveau d'inégalité sans précédent est absolument intenable. Il est intenable d'abord pour des raisons de justice sociale. Il y a de plus en plus de consensus parmi les

économistes et même parmi les grandes organisations économiques internationales, comme la Banque mondiale, le Fonds monétaire international, l'OCDE, l'Organisation des pays des économies avancées, qui tous désormais sont d'accord pour dire que ce n'est pas seulement un problème de justice, mais que c'est aussi un problème d'efficacité économique. Si on continue comme ça, la croissance de long terme nécessaire pour alimenter le développement durable n'est absolument pas tenable. Il y a des conséquences importantes à cela, qui sont aussi des conséquences politiques : cette concentration de la richesse s'accompagne d'une concentration de plus en plus grande du pouvoir politique, de la capacité d'influencer les élites, d'influencer les décisions, voire les élections. Dans ce 1% qui contrôle beaucoup de choses, il peut y avoir de très nombreux intérêts qui veulent le maintien du statu quo et qui ont des armes pour maintenir ce statu quo.

Message 2. Il est encore possible d'agir

Le deuxième message est de s'intéresser aux relations entre les différents ODD et entre les différents points de transformation. Les Objectifs de développement durable rendent nécessaire l'émergence, au plan mondial, d'une coalition nouvelle, très large, transcendant les clivages politiques, religieux, idéologiques habituels, pour que tous ceux qui veulent éviter la catastrophe planétaire, qui veulent aller dans le sens du développement durable, s'allient, convergent, en dépit de leurs différences d'intérêts, de leurs différences de culture, pour aller dans le sens des transformations qui sont nécessaires.

Quelles sont ces transformations ? Le rapport GSDR ne pouvait pas, de façon exhaustive, traiter toutes les questions. Il a préféré se concentrer sur six points d'entrée de transformation qui sont à la croisée des 17 ODD, et à partir desquels, aux différents niveaux, depuis le niveau onusien et multilatéral jusqu'au niveau le plus local, voire jusqu'au niveau de la vie quotidienne de chacun, il nous est possible d'agir pour engendrer, initier les transformations nécessaires.

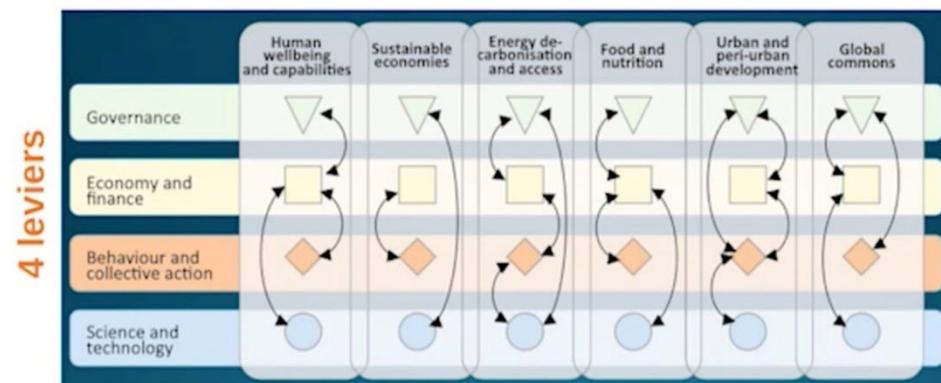
Ces six points d'entrée sont :

- 1) l'amélioration des capacités humaines et du bien-être humain, notamment au plan social ;
- 2) le fait de promouvoir des économies plus durables et plus justes ;
- 3) la décarbonisation de l'énergie et l'accès à l'énergie, mais en abandonnant le plus rapidement possible le recours aux combustibles fossiles qui alimentent le réchauffement climatique ;
- 4) la transformation profonde des chaînes alimentaires et de la nutrition, pour rendre nos systèmes alimentaires durables ;
- 5) l'amélioration des cités, des grandes mégapoles, mais aussi des cités plus moyennes, pour rendre la ville et le périurbain beaucoup plus sustainable development friendly, amical avec le développement durable ;
- 6) la préservation de ce qu'on appelle les biens environnementaux communs.

Sur ces six domaines qui constituent autant de points d'entrée pour des transformations radicales en faveur du développement durable, le

rapport essaye de montrer comment on peut utiliser, à tous les niveaux, y compris le niveau le plus immédiat de la vie de chacun, quatre leviers sur lesquels on doit agir de façon combinée : a) l'amélioration de la gouvernance, b) le levier de l'économie et de la finance, c) le levier des modifications de comportements, aussi bien au plan collectif qu'au plan individuel, d) la mobilisation de la science et de la technologie.

6 portes d'entrée pour une transformation du système



The Future is Now: Science for Achieving Sustainable Development. GSDR 2019. United Nations, New York 2019

Le grand message du GSDR, qu'illustre la multiplication des flèches dans cette figure, est que le plus important est de s'intéresser aux relations entre ces différents points de transformation, aux relations entre les différents ODD, pour faire qu'il y ait le moins possible d'interactions négatives, et au contraire, qu'on utilise au mieux les opportunités d'avoir des bénéfices en commun, à partir d'un ODD donné par rapport aux autres.

Message 3. Mobiliser les grandes masses financières

Le troisième message porte sur la modification des investissements et des grands flux financiers. Le message est simple : les Objectifs de développement durable ne pourront pas être uniquement réalisés avec l'argent public. Bien sûr, les gouvernements, les budgets publics, doivent avoir un rôle exemplaire et doivent avoir un effet d'entraînement. Mais à eux tout seuls, ils ne permettent pas d'engendrer les transformations qui sont nécessaires. Il faut que l'ensemble des flux d'investissements soient réorientés, réalignés sur les standards du développement durable.

3.1. Quelques chiffres

L'estimation actuelle est que, pour réaliser les Objectifs du développement durable dans les pays en développement, il faudrait un niveau d'investissement de 2,5 trillions, donc 2,5 milliers de milliards par an d'ici à 2030. 2,5 trillions, en dollars, c'est un peu plus de 10% de la masse totale des investissements, publics-privés tout compris, dans le monde, aujourd'hui, qui est de presque 23 trillions, répartis de façon quasi égale, moitié-moitié entre les économies avancées et les pays du Sud, les pays en développement.

Par rapport à cette masse de 2,5 trillions nécessaire pour les pays en développement, l'aide publique au développement (0,15 trillion) est importante mais elle est dérisoire par rapport à l'enjeu. Même si on la doublait, on serait très loin du compte. D'autres sources peuvent jouer un rôle important, de façon plus significative. D'abord les investissements directs, privés et publics à l'étranger, qui sont de

l'ordre de 1,5 trillion, dont à peu près la moitié dans les pays du Sud. Les capacités d'investissement des banques publiques de développement comme l'AFD en France, la Banque chinoise nationale pour le développement et un certain nombre d'autres, qui ont une capacité d'investissement annuelle de l'ordre de 2 trillions. Dans ce cas, on rentre dans des domaines où les masses d'actions sont relativement importantes, bien qu'elles ne soient pas suffisantes.

Il y a deux sources qui sont importantes pour le développement durable, d'une part pour les pays du Sud, mais aussi pour les pays du Nord. La première chose est qu'il faut petit à petit, et si possible le plus rapidement possible, se désengager des investissements qui nous tirent dans la mauvaise direction. Il y avait en 2019 près de 300 milliards de subventions aux combustibles fossiles, de 10 à 100 fois plus que pour les énergies renouvelables. L'effet de levier de ces subventions, et qui a été estimé par le Fonds monétaire international, est qu'il y a plus de cinq trillions, deux fois l'investissement nécessaire dans le Sud, de consommation de combustibles fossiles qui sont au-delà de ce qui serait possible et nécessaire si on avait des prix qui rendaient compte des coûts économiques et sociaux réels de ces énergies. Et puis surtout, il y a le fait qu'il y a des masses énormes d'investissements privés qui, si petit à petit on les alignait sur le développement durable, permettraient de changer totalement la donne ; soit à travers des partenariats public-privé, soit à travers différentes formes de conviction des investisseurs privés eux-mêmes, qui peuvent y trouver leur intérêt, soit à travers des formes de pressions, de la part des opinions publiques et des pouvoirs publics et des gouvernements, sur la façon dont ces investissements se développent.

3.2. Un exemple : les Exchange Traded Funds

Les Exchange-Traded Funds, ou ETF, sont le produit financier qui s'est le plus développé au plan mondial au cours des 10 dernières années, donc depuis la crise de 2008-2009. Ce sont des produits qui se vendent très bien parce qu'ils sont extrêmement pratiques. Ce sont essentiellement des produits financiers qui sont basés sur des index, et sur la performance de ces index. Si votre index va dans le bon sens, vous touchez de l'argent et votre investissement est rentable. Par exemple, un des premiers ETF, il est tout simplement calé sur l'indice de développement de la Bourse de New York. D'autres indices sont fondés sur le prix des matières premières ou d'autres types de transactions économiques diverses. Il suffirait, et d'ailleurs, certains commencent à le faire, il suffirait soit qu'on change la composition de ces index, soit qu'on convainque les gestionnaires de portefeuilles ETF de retirer des index en question, sur lesquels leur performance est établie, les investissements dans des choses non durables (qui produisent des quantités astronomiques de déchets plastiques, qui développent les combustibles fossiles au-delà de ce qui est nécessaire pour la transition énergétique) pour faire bouger des masses considérables à eux seuls. Et ce n'est qu'une toute petite partie de l'investissement financier mondial. Les ETF, c'est 3,5 trillions, donc imaginez ce qu'on pourrait faire si on faisait bouger, ne serait-ce qu'un peu, ces grandes masses d'investissements.

Message 4. Pour une science de la durabilité

Le dernier message est que la science a un rôle important à jouer dans les Objectifs de développement durable. On peut même penser que, compte tenu de la situation géopolitique un peu difficile qui existe au plan international, si on renégociait aujourd'hui les ODD, sans doute n'y arriverait-on pas. La pression que la science, mais aussi les organisations non gouvernementales, la société civile, le secteur privé avaient pu avoir sur la négociation avait conduit certes à des compromis, mais à des compromis avancés, en termes de transformation de nos modes de production, de consommation et de nos modes de développement. C'est ce qui fait que les ODD sont encore plus précieux aujourd'hui peut-être qu'ils ne l'étaient entre 2010 et 2015, quand on était en train de les négocier.

On pense bien sûr au rôle que la science a joué comme lanceur d'alerte en matière de climat, en matière de biodiversité, en matière de montée des inégalités, etc. Mais en même temps, il faut que la science elle-même change.

4.1. Emergence

Depuis quelques années, on assiste à l'émergence de ce qu'on appelle la science de la durabilité, la *sustainability science*, qui depuis le début des années 2000 est la priorité de l'Académie des sciences américaine, depuis 2008-2009 la priorité de l'Académie des sciences chinoise, et qui devrait devenir la priorité de l'ensemble de la communauté scientifique et d'ingénierie et de technologie mondiale, c'est-à-dire une science qui est plutôt portée par les problèmes qu'il faut résoudre,

par les problèmes que rencontrent les populations, par les problèmes du développement durable que par la dynamique propre des disciplines scientifiques.

4.2. Mobilisation de toutes les disciplines scientifiques

Cette science de la durabilité doit mobiliser autant que de besoin toutes les sciences, y compris les sciences les plus fondamentales. Par exemple la physique la plus fondamentale permettra de régler les problèmes des batteries qui permettent le stockage des énergies renouvelables, pour augmenter et accélérer la transition énergétique et la disparition des combustibles fossiles. Un autre exemple concerne la compréhension des chaînes environnementales qui conduisent à l'émergence ou à la réémergence de nouvelles maladies infectieuses, comme le sida, Ebola ou Zika : il faudra mobiliser toutes les disciplines scientifiques nécessaires. Mais l'idée n'est pas de développer la science de manière classique, à partir des disciplines, mais plutôt de partir des problèmes pour essayer de les résoudre, en mobilisant les disciplines nécessaires. Cela induit une plus grande appétence pour l'inter et la transdisciplinarité, mais aussi pour co-construire des programmes de recherche avec les populations les premières concernées, et notamment les populations les plus pauvres, les populations les plus vulnérables, notamment dans les pays du Sud.

4.3. Développement de la recherche au niveau mondial

Cela implique de mettre un terme à ce grand fossé de développement scientifique et technologique qui fait par exemple qu'à l'heure

actuelle, les pays africains ne contribuent qu'à 2% de la production scientifique mondiale. C'est un problème pour la science universelle, parce que pour comprendre de très nombreux phénomènes, à commencer par le changement climatique, il faut avoir des données et des analyses avec les collègues des pays africains, des pays asiatiques, des pays latino-américains. Mais c'est aussi un problème parce que ces pays doivent avoir la capacité d'expertise et la capacité technique et technologique de trouver leur voie propre vers le développement durable. C'est pourquoi l'une des dernières recommandations du GSDR est de mettre en place, en s'appuyant sur les pays, une plateforme internationale qui pourrait être coordonnée et soutenue par les Nations unies, afin de promouvoir les échanges d'expériences, les échanges de données, les échanges de résultats scientifiques en faveur du développement durable. Cela facilitera l'élaboration des prochains rapports quadriennaux de type GSDR, notamment celui que des collègues élaboreront pour la période 2020-2023.

L'épuisement des ressources et le dérèglement des grands cycles

Nicolas VIOVY

Ingénieur au Commissariat à l'énergie atomique et aux énergies alternatives (CEA)



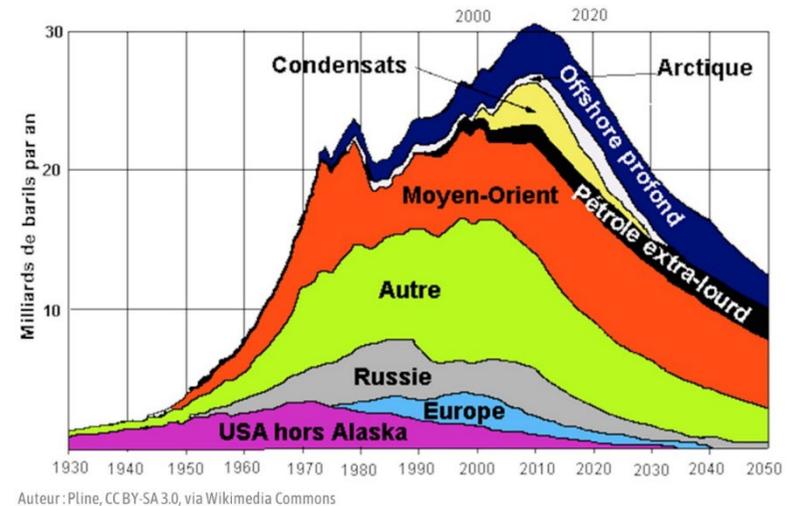
Cette séquence introductive va vous présenter deux problématiques très importantes : d'une part le problème de l'épuisement des ressources, et d'autre part comment l'utilisation de ces ressources va modifier les grands cycles biogéochimiques terrestres.

1. L'épuisement des ressources

La croissance induit l'utilisation de ressources de plus en plus importantes. Dans un monde fini, l'utilisation de ces ressources va devenir limitée à un moment donné. Dans l'après-guerre, on a pu penser que les limites de la Terre étaient largement suffisantes, mais on s'est rendu compte depuis quelques décennies que finalement cette limite serait atteinte dans un avenir relativement proche.

1.1. Le pétrole

Une des ressources très importantes concerne les énergies fossiles comme par exemple le pétrole. En particulier, des projections ont été faites pour essayer de voir comment cette ressource allait être limitée dans l'avenir. C'est ce que vous pouvez voir sur la courbe du haut (figure ci-dessous) où on a regardé comment allait évoluer la production de pétrole. Vous voyez une courbe typique en forme de cloche, avec un maximum de production, et puis ensuite un déclin progressif et irrémédiable lié à l'épuisement de cette ressource.



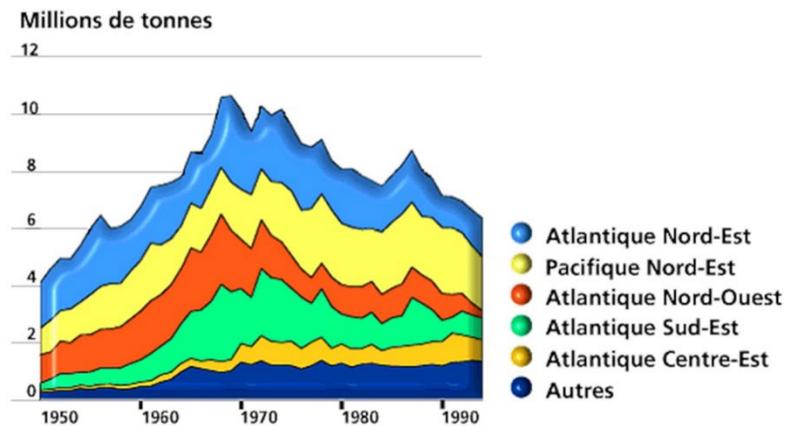
1.2. Le phosphate

Le pétrole n'est pas la seule ressource "limitante", il y a d'autres ressources, comme par exemple les phosphates. Les phosphates interviennent dans la production d'engrais, et donc dans les

rendements agricoles. C'est très important pour nourrir la planète. Là aussi des projections ont été faites et montrent qu'a priori on risque d'arriver à une limite des phosphates dans un avenir relativement proche.

1.3. Les ressources halieutiques

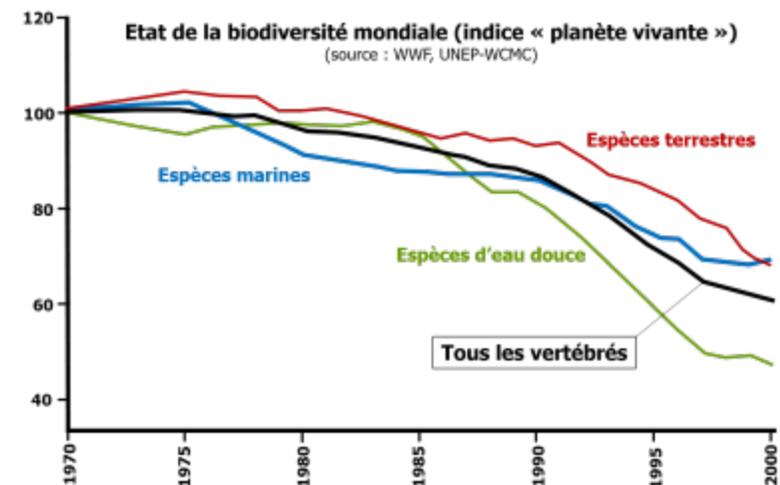
J'ai parlé de ressources non renouvelables mais le problème se pose aussi pour les ressources renouvelables, dès lors que la vitesse à laquelle on va prélever ces ressources est supérieure à leur capacité de renouvellement. C'est le cas par exemple des ressources halieutiques, c'est-à-dire de la pêche. Sur la figure ci-dessous, vous voyez sur la droite une courbe qui montre l'évolution des prélèvements de pêche au cours du temps. On retrouve cette courbe caractéristique avec un pic, mais qui, lui, a déjà été atteint dans les années 70, avec maintenant une baisse de la productivité de la pêche.



Source: FAO, débarquements par zones de pêche selon la surexploitation ou l'épuisement des ressources en 1992

1.4. La biodiversité

Une autre ressource très importante est la biodiversité. Vous voyez sur la courbe ci-dessous qu'on a une érosion très importante de la biodiversité, que ce soit pour les écosystèmes terrestres ou pour les écosystèmes marins. Cela fait penser à certains qu'on a atteint ce qu'on appelle la sixième grande extinction, du fait de cette érosion de la biodiversité extrêmement rapide.

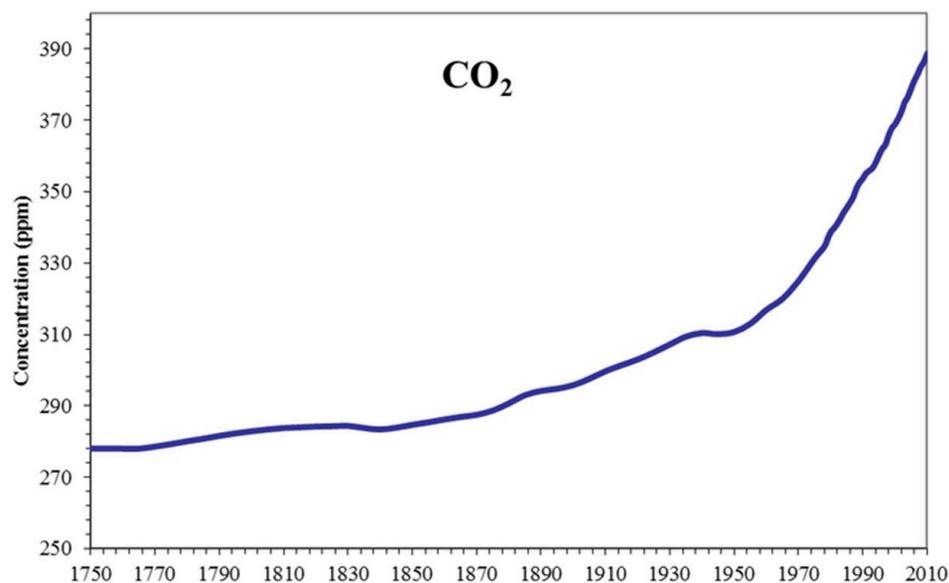


2. La perturbation des grands cycles

L'utilisation de ces ressources va conduire à une perturbation des grands cycles. En particulier, la combustion des énergies fossiles va produire une quantité très importante de CO₂ dans l'atmosphère. Ce CO₂ est un gaz inerte qui va s'accumuler dans l'atmosphère, c'est ce que vous pouvez voir sur la courbe ci-dessous, qui indique l'évolution

du CO₂ au cours du temps. Vous voyez qu'on a eu une très forte augmentation depuis l'ère préindustrielle, c'est-à-dire aux environs de 1950, où on était à 280 parties par million, et aujourd'hui on est à plus de 400 parties par million pour le CO₂ dans l'atmosphère.

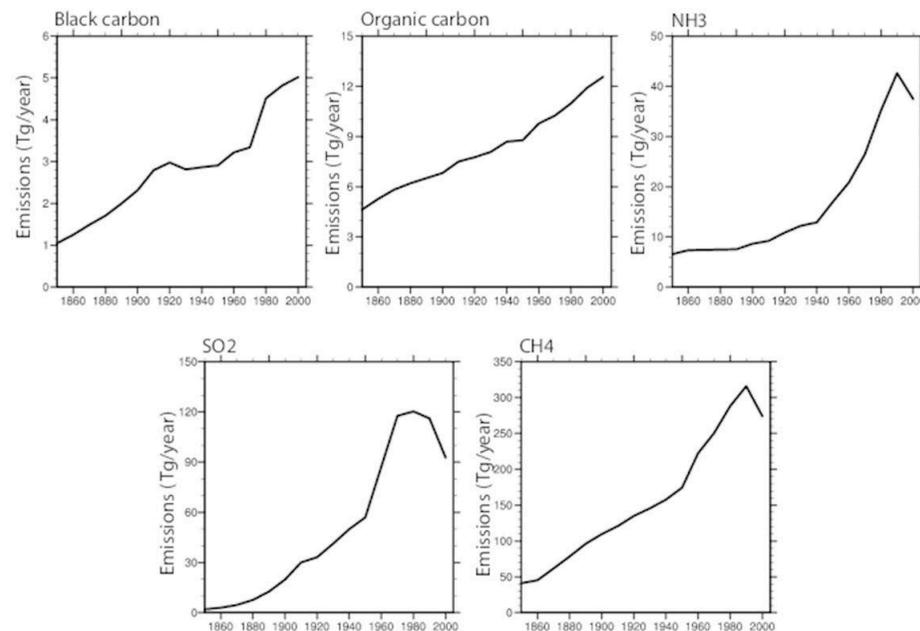
The origin and evolution of the increase in levels of atmospheric carbon dioxide



Source : H. García-Gómez, dans Reduction of exposure of cyclists to urban air pollution via ResearchGate

Alors, évidemment, il n'y a pas que le CO₂, il y a d'autres composés qui vont évoluer. C'est le cas par exemple du méthane, de l'oxyde nitreux et d'un certain nombre d'autres composés qui vont également augmenter dans l'atmosphère (voir ci-dessous).

Time evolution of the total (sum of all sectors) land anthropogenic emissions for: **black carbon** (Tg(C)/year), **organic carbon** (Tg(C)/year), **ammonia** (Tg(NH₃)/year), **sulfur dioxide** (Tg(SO₂)/year), and **methane** (Tg(CH₄)/year).



Source : Z. Klimont, dans Historical (1850-2000) gridded anthropogenic and biomass burning emissions of reactive gases and aerosols: methodology and application via ResearchGate

2.1. Emissions de CO₂ et impact climatique

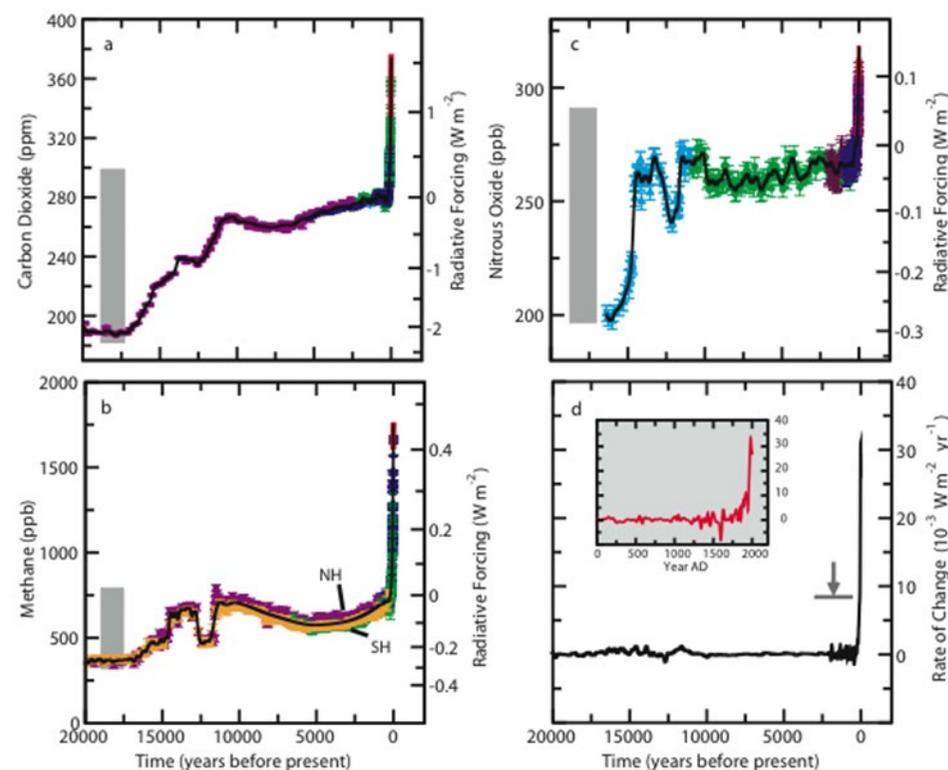
La question qui se pose est : comment faire le lien entre ce qui est émis et ce que l'on retrouve réellement dans l'atmosphère ? Il y a deux sources essentielles d'émission de CO₂ : il y a les émissions qui sont liées à la combustion des énergies fossiles et qui ont une

augmentation à peu près constante dans le temps, et il y a une autre source importante, qui est l'utilisation des terres, et en particulier la déforestation, qui revient à "relarguer" le carbone qui était stocké dans la biomasse sous forme de CO₂, et qui va aussi s'accumuler dans l'atmosphère. Mais là vous voyez que c'est quelque chose d'à peu près constant dans le temps, mais ce n'est pas négligeable.

Ensuite, si vous regardez la courbe qui montre l'évolution du CO₂ dans l'atmosphère, on peut constater deux choses. Tout d'abord, on a une évolution qui est extrêmement chaotique. Les émissions, elles, évoluent de façon relativement continue, alors qu'on a quelque chose qui évolue de façon assez chaotique dans l'atmosphère. Mais ce qui est le plus important à voir, c'est que l'évolution dans l'atmosphère est beaucoup plus lente que les émissions elles-mêmes. En réalité, on ne retrouve à peu près que la moitié de nos émissions dans l'atmosphère. C'est lié à la chance d'avoir deux gros réservoirs sur Terre de carbone : d'une part la végétation et d'autre part les océans. Ces deux réservoirs stockent une partie du carbone qui est émis, donc, comme je le disais, à peu près la moitié de ce carbone, avec une assez grosse différence, puisque vous voyez qu'au niveau océanique on a quelque chose de relativement continu, mais au niveau de la végétation, on a quelque chose qui varie énormément d'une année à l'autre, avec des années qui stockent énormément et d'autres qui ne stockent quasiment rien et qui dépendent des conditions climatiques. Ce qui pose un problème, c'est qu'on peut se poser la question de savoir si ce puits biosphérique va se maintenir dans l'avenir avec le changement climatique.

2.2. Evolution du climat

Une autre question qui est très importante, c'est qu'on pourrait se dire : "Si on regarde l'histoire du climat de la Terre, on voit qu'il y a des concentrations, en CO₂ en particulier, qui ont énormément évolué au cours du temps". Mais il n'y a pas qu'un problème de quantité, il y a aussi un problème de temporalité, et les courbes qui sont présentées ci-dessous représentent une évolution de la composition atmosphérique.



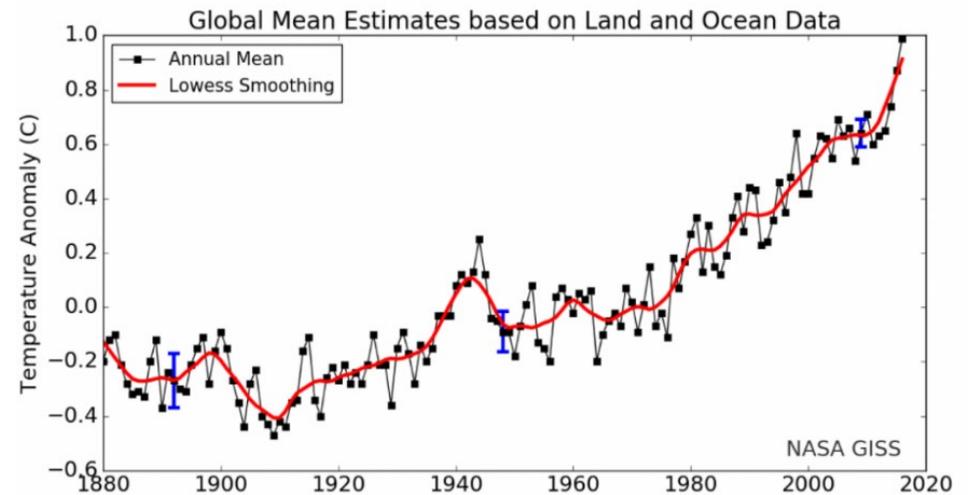
Source : IPCC, WG1, 2007

Grâce aux bulles d'air qui sont stockées dans les carottes de glace, on est capable de remonter l'histoire de la composition de l'atmosphère

sur plusieurs centaines de milliers d'années. Là vous voyez retracée l'évolution de cette atmosphère sur 200 000 ans, et ce que l'on peut voir, c'est en effet le côté extrêmement rapide et immédiat, si on se place à l'échelle géologique, des phénomènes que l'on observe. Ici sont représentés trois gaz importants, qui sont le CO₂, l'oxyde nitreux et le méthane, et vous voyez donc qu'on a une évolution extrêmement rapide. C'est très important parce que sur des échelles de temps longs, on peut avoir une adaptation du système, alors que sur une échelle beaucoup plus courte, évidemment le système n'a pas le temps de s'adapter.

J'ai présenté ces trois gaz parce qu'ils ont une propriété, c'est que ce sont ce qu'on appelle des gaz à effet de serre, c'est-à-dire qu'ils laissent passer le rayonnement solaire qui réchauffe la surface, mais à l'inverse ils vont piéger le rayonnement infrarouge qui est émis par la surface, et donc ils vont accumuler de l'énergie dans le système, de l'énergie additionnelle, et c'est ce qu'on appelle le forçage radiatif.

La dernière figure que vous pouvez voir représente ce forçage radiatif et vous voyez qu'il a énormément augmenté. Ça a donc des conséquences, notamment une modification de la température globale du globe. Vous pouvez voir sur la figure ci-dessous l'évolution depuis l'ère préindustrielle de la température mesurée en moyenne sur le globe, et vous voyez effectivement une augmentation très importante de la température, qui a augmenté de quasiment un degré. En plus de ça, cette répartition n'est pas spatialement homogène, avec une augmentation de température beaucoup plus importante sur les continents que sur les océans.



3. Conclusion

Vous voyez qu'on a d'un côté le problème qui est lié à l'épuisement des ressources, et le fait que ces ressources que l'on utilise vont perturber tout le système, donc les grands cycles biogéochimiques et également le climat lui-même de la Terre, avec en retour des conséquences sur ces cycles eux-mêmes.

Inégalités mondiales : où en sommes-nous ?

Philippe De VREYER

Professeur à l'Université Paris-Dauphine



Alors qu'il existe un large consensus sur le fait que la pauvreté absolue a largement baissé dans les pays en développement au cours des 30 dernières années, la question des inégalités est plus disputée. Elle n'est apparue que relativement récemment sur le devant de la scène. Cette partie du cours porte sur l'évolution des inégalités depuis le début des années 1990. Je commencerai par rappeler rapidement pour quelles raisons les inégalités sont importantes, puis aborderai la question de leur mesure, avant de passer à la présentation de ce que les statistiques nous indiquent sur les changements dans les inégalités à l'époque de la mondialisation.

1. L'importance de la question des inégalités

La question des inégalités est restée longtemps négligée, car elles sont apparues à la fois comme moteur et conséquence inévitable du développement ; « moteur » dans les travaux d'Arthur Lewis et, un peu plus tard, de Robert Solow. Chez Lewis, le développement c'est l'industrialisation qui passe par la transformation de paysans en ouvriers. Comme les ouvriers sont plus productifs, leurs salaires sont plus élevés, d'où un certain niveau d'inégalité ; lequel est utile pour

inciter plus de paysans à préférer l'industrie. Dans les modèles de croissance comme celui de Solow, les inégalités sont utiles, car l'épargne est nécessaire pour financer le développement. Or, le taux d'épargne augmente avec le revenu. Il faut donc des inégalités pour l'accroître.

2. Croissance et pauvreté

Ces idées sont à l'époque supportées par l'hypothèse de Kuznets qui, dans les années 1950, avait observé la baisse des inégalités dans certains pays développés et avait alors supposé qu'il suffisait d'attendre que les pays en développement s'enrichissent suffisamment pour les voir diminuer. Il n'y avait donc pas lieu de s'en préoccuper. Ce d'autant plus que les gains des riches devaient financer une consommation et un volume d'investissement qui finiraient in fine par se diffuser à l'ensemble de la population, selon un mécanisme de ruissellement. L'hypothèse de Kuznets est connue sous le nom de "courbe de Kuznets". Au cours du processus de développement, les inégalités d'abord croissent, puis se stabilisent et enfin diminuent. Mais les travaux réalisés à partir des années 1990 ont montré que cette courbe n'existe pas. Il n'y a pas de relation claire et universelle entre inégalités et développement.

Depuis, d'autres travaux ont montré que la pauvreté absolue, celle définie à partir de la fameuse ligne à 1\$ par personne et par jour, diminue plus ou moins rapidement lorsque l'économie croît. Certains pays sont caractérisés par un niveau élevé d'inégalités, la croissance a alors peu d'effet sur la pauvreté. Dans les pays où les inégalités sont faibles, la pauvreté décroît beaucoup plus vite. Enfin, on a également

réalisé qu'un niveau trop élevé d'inégalités pouvait avoir un impact négatif sur la croissance elle-même, parce qu'elles créent des obstacles à l'éducation, empêchent les pauvres de mener à bien leurs projets, minent le développement du marché domestique, altèrent le bon fonctionnement de la démocratie et contribuent à l'instabilité politique. Entre pays, elles réduisent la souveraineté des pays pauvres et limitent leurs possibilités de défendre leurs intérêts.

3. La mesure des inégalités

Les travaux dans ce domaine se concentrent essentiellement sur la mesure des inégalités de revenus. Il y a de multiples sources d'inégalités : entre niveaux d'éducation, de santé, de cadre de vie, etc. Mais le revenu est plus facile à mesurer et il est pertinent, car il est le moyen principal dont disposent les gens pour améliorer leur existence. Il existe plusieurs façons de mesurer les inégalités de revenus. Grosso modo, on peut les classer en deux catégories. On peut calculer des ratios entre les revenus perçus par les individus ou les pays localisés en haut de l'échelle et ceux qui sont en bas. C'est ce que nous commencerons par faire, pour examiner comment ont évolué les inégalités entre pays. Par ailleurs, il existe également des indicateurs composites, comme l'indice de Gini, qui résume l'inégalité présente dans l'ensemble de la distribution. Nous utiliserons ce type d'indicateur pour mesurer les inégalités entre individus.

4. Inégalités entre pays

	1990		2016	
	PIB/hab (\$ PPA)	% PIB/hab USA	PIB/hab (\$ PPA)	% PIB/hab USA
Burundi	703	2,9%	778	1,3%
Vietnam	940	3,9%	6293	10,9%
Chine	987	4,1%	15531	26,9%
USA	23954	100%	57638	100%

D'après European Environment Agency

Ce tableau présente l'évolution du produit intérieur brut par habitant entre trois pays en développement et des États-Unis entre 1990 et 2016. Les valeurs présentées tiennent compte des différences de niveaux de prix entre pays. Le Burundi, le Vietnam et la Chine étaient en 1990 parmi les pays les plus pauvres du monde. Le tableau montre que ces trois pays ont connu une évolution contrastée au cours de la période. Alors que les inégalités entre les niveaux de vie moyens au Burundi et aux USA ont explosé, celles entre le Vietnam et les États-Unis sont au contraire largement plus faibles. En 1990, le niveau de vie moyen au Burundi n'était que de 2,9% de celui des USA, mais il a chuté à 1,3% en 2016. L'évolution au Vietnam est inverse. Et le rattrapage de la Chine est tout à fait spectaculaire, puisque le niveau moyen d'un Chinois en 1990 atteignait 4,1% de celui d'un Américain, contre près de 27% un quart de siècle plus tard.

5. Inégalités entre individus

5.1. L'indice de Gini

Passons maintenant aux inégalités entre individus. Pour les mesurer, nous allons employer l'indice de Gini, qui mesure l'écart par rapport à une situation d'égalité parfaite. Il vaut 0 pour une parfaite égalité et 100 pour une parfaite inégalité. Quand on le mesure pays par pays, on observe qu'il varie entre 25 et 65. Il vaut environ 31 en France et 41 aux USA. Les pays les plus inégalitaires sont situés en Amérique latine et en Afrique subsaharienne. Pour passer au niveau individuel, il faut de plus enrichir la comparaison entre les niveaux de vie des pays du monde et y ajouter deux dimensions importantes : premièrement, la population et deuxièmement, les inégalités au sein des pays eux-mêmes. La comparaison entre le PIB par tête du Burundi et des USA faite précédemment reposait sur l'hypothèse implicite que tous les Burundais d'une part et tous les Américains d'autre part avaient le même revenu. Or, probablement, certains Burundais sont devenus très riches, alors que des Américains ont au contraire basculé dans la pauvreté. L'individu devient donc l'unité d'observation et l'exercice conduit à classer tous les citoyens de chaque pays sur une même échelle afin d'avoir un aperçu des inégalités globales.

Le résultat de ce travail est présenté dans le tableau ci-dessous. La première ligne montre l'évolution de l'indice de Gini, calculée sur l'ensemble des habitants du monde. Elle montre que globalement, les inégalités ont peu évolué jusqu'au début des années 2000, avant de diminuer de façon relativement importante entre 2000 et 2011.

	1988	1992	1998	2003	2008	2011
Gini global	69,3	68,6	68,9	68,3	66,9	63,4
Gini régionaux						
• Économies développées	38,2	38,9	39,1	38,8	41,9	n.d.
• Chine	32,0	35,5	38,5	41,8	42,7	n.d.
• Inde	31,1	30,1	31,4	32,4	33,1	n.d.
• Autres pays d'Asie	44,5	44,3	46,6	41,8	45,0	n.d.
• Moyen Orient et Afrique du Nord	41,8	42,0	43,5	39,4	n.d.	n.d.
• Afrique sub-saharienne	n.d.	53,5	52,1	56,5	58,3	n.d.
• Amérique Latine et Caraïbes	52,7	54,6	56,5	41,8	41,9	n.d.
• Europe de l'est et Asie centrale	n.d.	48,3	40,1	41,8	41,9	n.d.

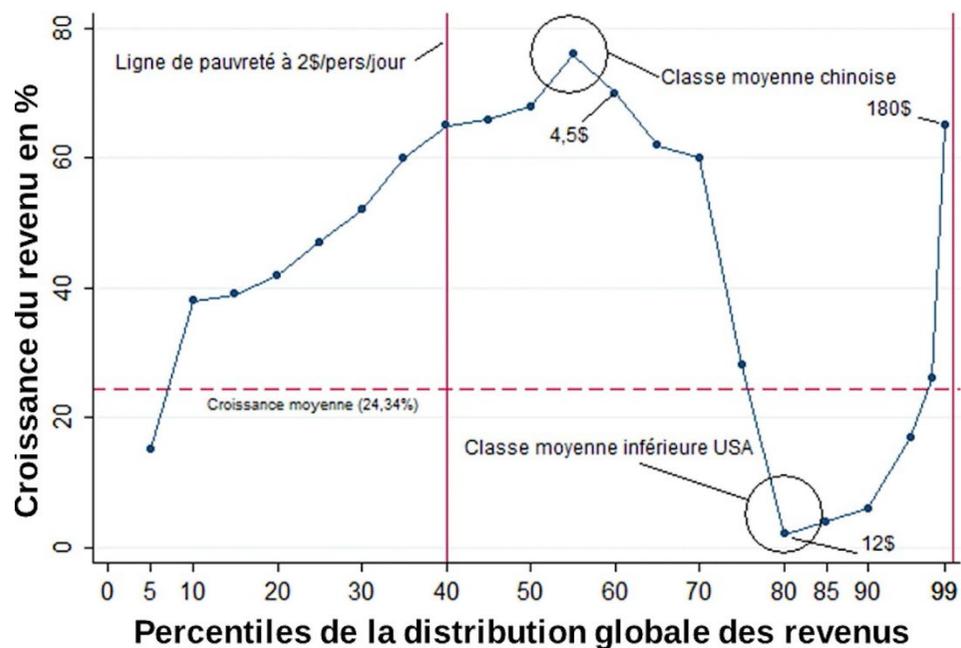
D'après Milanovic and Laknet (2013) et Milanovic and Roemer (2016)

Mais cette baisse des inégalités globales s'est accompagnée d'une augmentation parfois très importante des inégalités à l'intérieur des espaces nationaux. L'évolution la plus spectaculaire est celle de la Chine, où le Gini a augmenté de plus de 10 points entre 1988 et 2008, ce qui est considérable. Elles ont également beaucoup augmenté en Afrique subsaharienne. Elles ont en revanche baissé dans les pays de l'ex-bloc soviétique.

Comment alors expliquer la stabilité relative, puis la baisse des inégalités mondiales ? C'est que dans le même temps, le niveau de vie en Chine a augmenté de façon considérable, comme nous l'avons vu. Le Chinois moyen est donc passé du bas de la distribution mondiale des revenus au milieu de celle-ci, ce qui explique en grande partie la stagnation, puis la récente baisse des inégalités, au niveau global.

5.2. La courbe de Milanović

Cette évolution contrastée est bien représentée par ce graphique, dû à Branko Milanović et connu sous le nom de "courbe de l'éléphant" (voir ci-dessous).



Source: Milanovic, 2016

Il montre l'évolution en pourcentage du revenu réel des ventiles de la distribution mondiale entre 1988 et 2008. Pour le construire, les membres de la population sont classés en fonction du revenu croissant en 1988, puis en 2008. On calcule ensuite le revenu moyen des 5% les plus pauvres en 1988 et en 2008. Puis on fait la même chose pour les 5% suivants et ainsi de suite, jusqu'au dernier ventile, lequel est divisé en deux : les 1% les plus riches d'une part, les 4% restants d'autre part.

Il suffit ensuite d'examiner l'évolution en termes réels des revenus moyens ainsi calculés entre les deux dates et de reporter le résultat sur la courbe. En abscisse, on trouve le revenu moyen en 1988 et en ordonnée, son évolution en pourcentage entre 1988 et 2008. Notez que 40% de la population mondiale en 1988 recevait moins de 2\$ par jour. On observe que les grands gagnants de la globalisation sont localisés au milieu de la distribution et dans le dernier centile. Cela traduit la double évolution à la hausse du revenu des classes moyennes chinoises et celle des membres les plus riches de la population mondiale. Les pauvres, ceux dont les revenus étaient inférieurs à 2\$ en 1988, ont eux aussi gagné, mais dans une moindre mesure. Et les gains des membres très pauvres sont inférieurs à 20% sur la période. Enfin, ceux qui en 1988 étaient classés aux alentours du huitième décile, les classes moyennes inférieures des pays développés sont eux laissés pour compte. Notez enfin que le graphique ne donne qu'une version tronquée de la réalité, car les enquêtes servant à construire la courbe mesurent très mal les revenus aux extrêmes. Les travaux récents présentés dans le rapport sur les inégalités du World Inequality Lab, basés sur les déclarations fiscales, indiquent que la partie croissante de la courbe à droite du graphique peut être prolongée jusqu'aux 250%, au fur et à mesure que l'on s'approche du maximum des revenus en 1988.

6. Conclusion

La mondialisation n'a donc pas eu pour effet d'augmenter de façon importante les inégalités mondiales. Lorsque l'on examine le niveau des inégalités interpersonnelles plutôt que celles que l'on peut

observer entre les niveaux de vie moyen de chaque pays, on observe même plutôt une baisse des inégalités. Mais les individus sont en général plus préoccupés par ce qui se passe autour d'eux plutôt que par le point de vue global. Or, l'évolution globale masque deux évolutions parallèles. D'un côté, l'accroissement considérable du niveau de vie moyen en Chine emmène des centaines de millions de personnes vers le milieu de la distribution mondiale des revenus, ce qui contribue puissamment à la baisse des inégalités globales. De l'autre, l'augmentation considérable des inégalités internes et la concentration des richesses, et plus encore du patrimoine aux mains d'un nombre restreint de personnes, ainsi que la stagnation des niveaux de vie des classes moyennes inférieures dans les pays développés sont des sujets réels de préoccupation politique. Sans doute peut-on y voir une des origines des résultats parfois surprenants de quelques-unes des récentes consultations électorales.

Résilience, adaptation et vulnérabilité aux changements globaux

Magali REGHEZZA-ZITT
Maître de conférences à l'École
Normale Supérieure - Université PSL



Depuis plusieurs décennies, la résurgence des catastrophes naturelles et la prise de conscience des changements environnementaux globaux, notamment du changement climatique, ont fait prendre conscience à la communauté internationale et aux acteurs politiques d'une vulnérabilité croissante, ou en tout cas différente, des sociétés et des individus. Cette fragilité est particulièrement vraie lorsque l'on regarde les inégalités de développement puisqu'on se rend compte que le mal développement est un facteur d'accroissement de la vulnérabilité des populations.

1. Face au changement global, les solutions possibles

Face à ces changements globaux environnementaux, deux solutions sont possibles. La première, c'est ce qu'on appelle la mitigation ou atténuation, qui consiste à agir, essentiellement de façon technique,

pour réduire les dangers qui nous menacent. C'est par exemple le seuil des deux degrés et la réduction des émissions de gaz à effet de serre.

De l'autre côté a émergé l'idée de ce que l'on appelle l'adaptation, c'est-à-dire une transformation des sociétés et des individus qui permet d'arriver à ce que l'on appelle la résilience, c'est-à-dire la capacité de ces sociétés à répondre de façon appropriée au changement, faire face à ce changement, à se relever en cas de choc, à maintenir leur activité, à maintenir cette continuité d'activité.

2. Deux types d'adaptations

L'adaptation peut prendre deux formes. La première, c'est ce qu'on a appelé l'adaptation incrémentale. C'est une succession d'ajustements, de réponses ponctuelles au coup par coup, qui permettent aux sociétés ou aux individus de faire face en cas de catastrophe, en cas de crise, en cas de pression lente, par exemple une crise économique ou alimentaire. On a une autre forme d'adaptation qui est l'adaptation transformationnelle. C'est une adaptation de longue haleine qui consiste en une transformation profonde et structurelle de nos modes de vie, de nos habitudes quotidiennes, de nos systèmes productifs, de nos systèmes industriels, agricoles, etc.

Ces deux formes d'adaptation n'ont pas le même coût. L'adaptation incrémentale mobilise des coûts techniques et souvent très chers financièrement. L'adaptation transformationnelle a un coût social, immédiat, parce que souvent, ce sont les populations les plus pauvres et les plus démunies qui seront frappées par les coûts de cette adaptation.

3. La question de la résilience

La résilience est devenue, à l'échelle internationale, une injonction qui vise à proposer une autre forme de sortie de la vulnérabilité puisque même si les populations, même si les sociétés sont vulnérables, elles peuvent aussi espérer devenir résilientes, c'est-à-dire être capables de faire face aux menaces qui nous entourent. Le problème de cette résilience, c'est qu'elle prend plusieurs sens selon les acteurs concernés. Pour certains, la résilience est un retour à l'état initial, à l'état antérieur, voire parfois une détérioration de la situation. Pour d'autres, au contraire, la résilience s'appuie sur un renouvellement, une émergence qui va faire que les sociétés pourront, par des transformations successives et par l'adaptation, s'améliorer et devenir plus responsables, plus justes et plus durables. Cette résilience reste aujourd'hui incantatoire. Elle est très difficile à opérationnaliser et elle pose trois questions.

La première question, c'est qui dit ce qui est meilleur ? Qui dit, pour une société ou pour un individu, quel est l'état vers lequel il doit tendre ? On touche à un problème politique et démocratique de définition de cet état, de cette normale, puisque la résilience est un concept extrêmement normatif.

Le deuxième problème est que la résilience est un concept qui s'applique à des systèmes. La résilience des composantes du système n'implique pas forcément la résilience du système englobant. Pour le dire autrement, la résilience d'une société n'implique pas forcément la résilience des individus qui la composent. Inversement, la résilience des individus ne conduit pas forcément à la résilience de la société

dans son ensemble. Ici va se poser des questions de choix politiques, à quelle échelle on va travailler, vers qui on va destiner les politiques qui visent à construire la résilience des individus.

Le troisième problème est un problème d'ordre éthique et politique au sens large du terme qui touche à la question de la justice environnementale. En effet, la résilience peut être utilisée par certains acteurs dans une ligne très conservatrice qui vise à faire peser, à transférer sur les vulnérables les coûts, extrêmement lourds parfois, de l'adaptation, de la gestion des menaces, de la mitigation, bref de tous les instruments mis en place pour lutter ou pour accompagner les changements environnementaux. Cette question du transfert des coûts et des responsabilités vers les vulnérables est particulièrement problématique dans le cadre des inégalités de développement parce que, précisément, ce sont les plus faibles et les plus démunis qui ont le moins d'accès au pouvoir, qui subiront donc les politiques dites de résilience, sans pouvoir véritablement participer et prendre la part, prendre le pouvoir par rapport à ces enjeux de résilience.

4. Conclusion

La résilience pose aujourd'hui un enjeu sociétal majeur. C'est un horizon extrêmement prometteur. C'est un terme qui, même s'il est flou, permet de faire avancer les politiques publiques, privées, nationales, internationales, locales, mais aussi un terme qui est porteur d'un certain nombre de dangers, qui doit donc être manipulé avec beaucoup de précautions parce qu'il masque des enjeux éthiques, idéologiques, politiques, au sens fort du terme, qui questionnent nos sociétés à l'échelle nationale et à l'échelle mondiale.



Objectifs d'apprentissage

- ▶ Mieux comprendre ce qui fait l'originalité de l'Agenda 2030 par rapport aux agendas passés en matière de développement.
- ▶ Connaître la vision et les valeurs associées aux 17 ODD.



Ressources vidéo

Vidéos sur le portail UVED
<https://me-qr.com/l/ODD-S1>

Partie 1. Les ODD : une vision commune du futur de l'Humanité

Les ODD : une vision commune du futur de l'Humanité

Jean-Paul MOATTI

Ancien Président-directeur général de l'Institut de Recherche pour le Développement (IRD)



Les Objectifs du Développement Durable qui ont été adoptés par les Nations-Unies en septembre 2015 pour l'horizon 2030 constituent le cadre de l'action internationale et un guide pour les transformations dont chaque pays de la planète a besoin pour faire face aux défis auxquels nous sommes confrontés. Ils s'inscrivent dans le prolongement des Objectifs du Millénaire qui couvraient la période 2000-2015, mais en introduisant des changements extrêmement profonds et extrêmement importants.

1. Les Objectifs du Millénaire pour le Développement

Les Objectifs du Millénaire étaient une prise de conscience : la fin de la Guerre froide et de l'opposition entre le bloc soviétique et le bloc capitaliste n'avait pas mis fin aux problèmes, n'avait pas mis fin à l'histoire comme l'ont prétendu certains. La mondialisation, même si elle avait des effets positifs en termes par exemple de réduction de la pauvreté dans certaines régions du monde, ne résolvait pas tous les

problèmes et en générait de nouveaux. Il fallait donc relancer l'aide publique au développement et la coopération nord-sud. Mais ces Objectifs du Millénaire étaient en quelque sorte réservés aux seuls pays dits « en voie de développement », aux pays du sud de la zone inter-tropicale et méditerranéenne.

2. L'agenda 2030 des nations-unies

L'agenda des ODD concerne tout le monde : tous les pays, quel que soit leur niveau actuel de développement, doivent trouver leur chemin vers un développement durable. Ils y arrivent d'ailleurs plus ou moins bien. Ces Objectifs du Développement Durable sont des compromis entre les différents gouvernements qui les ont signés et entre des intérêts, des points de vue, des préoccupations qui sont logiquement différentes, voire dans certains cas opposées ou contradictoires. Ce sont des compromis qui ont été assez avancés par rapport à ceux qui auraient été produits par une négociation onusienne classique pour deux raisons.

La société civile, les acteurs de l'ensemble du monde social et économique ont été associés à la discussion. Ce n'est pas resté quelque chose de strictement gouvernemental.

On a eu le souhait de beaucoup de pays, notamment de pays du Sud, de faire en sorte que suite à la grande crise économique de 2008, la plus grande crise économique mondiale depuis les années 1930, ce ne soit pas un club limité de pays, ceux du G7 et du G20, qui aient le monopole de la négociation et de l'élaboration des voies de solutions proposées.

Ils ont été soutenus et impulsés, au moins pour partie, par les avancées de la science et de la recherche.

Il y a eu cette action conjointe de la science, de la recherche, de la société civile et bien sûr de certains gouvernements pour relayer la prise de conscience des difficultés auxquelles notre planète est confrontée en matière de limites, voire d'épuisement de ressources naturelles fondamentales pour la vie de l'ensemble des organismes vivants. Il s'agit par exemple des pertes de plus en plus critiques de biodiversité, du dérèglement des grands systèmes environnementaux sur lesquels repose la vie. L'exemple de la prise de conscience des effets potentiellement catastrophiques du réchauffement climatique illustre cela. Il s'agit aussi du fait que les succès remportés dans le cadre des Objectifs du Millénaire sur la pauvreté n'avaient pas empêché en parallèle une croissance sans précédent dans l'histoire de l'humanité des inégalités à l'intérieur des pays et de la concentration de la richesse dans une strate très faible de la population mondiale.

2. Histoire du développement durable

L'idée même de développement durable a évolué. Cette idée, qui était à l'époque révolutionnaire est celle du rapport Brundtland - à la fin des années 1980 - où pour la première fois, en s'appuyant sur la réflexion qui existait depuis beaucoup plus longtemps, on met en avant le fait que le développement n'est pas simplement le développement économique. Il doit aussi avoir un pilier social, l'amélioration du bien-être de toute la population et un pilier environnemental visant à préserver, sauvegarder l'environnement

pour maintenir les conditions durables d'un développement. Dans ce rapport Brundtland, on en est encore à discuter des arbitrages, des *trade-off* comme disent les anglo-saxons, entre ces différentes dimensions.

3. L'apport des ODD

Aujourd'hui, les avancées qui ont permis les ODD et qui doivent alimenter toujours plus leur mise en œuvre vont un cran plus loin, en essayant de réfléchir de façon intégrée aux interactions et aux relations entre l'homme, son environnement et les dimensions sociales des relations humaines, et avec le reste des êtres vivants et de la nature.

On est passé aujourd'hui, comme nous le demandent les collègues des pays du sud, par exemple ceux de l'université de Bangalore, à l'approche dite 3F en anglais.

- **Finitude** : il y a un certain nombre de limites planétaires, qui nous obligent à réviser nos modèles de développement, nos modèles de consommation, qu'il faut en inventer de nouveaux beaucoup plus respectueux des équilibres environnementaux et des équilibres planétaires.
- **Fragilité** : la complexité, les progrès mêmes de la technologie rendent aussi nos sociétés plus vulnérables. La concentration de la majorité de la population mondiale dans les grandes villes, notamment des grandes mégalopoles, est un exemple typique de cette fragilité qui doit nous faire inventer de nouvelles méthodes

de résilience, d'adaptation à cette fragilité pour ne pas que nous en pâtissions.

- **Fairness** (en anglais) : il s'agit de l'équité, le fait de mettre la lutte contre les inégalités, les inégalités entre pays et les inégalités à l'intérieur des pays, au cœur de l'agenda international. C'est cela qui doit être aidé pour les transformations que veulent susciter les ODD.

Une introduction historique aux ODD

Jean-Michel SEVERINO

Président de Investisseurs & Partenaires



Les Objectifs du Développement Durable sont le produit du processus de la globalisation. Leur naissance se produit dans la fin des années 90, bien avant la déclaration de 2000 qui lance les Objectifs du Millénaire pour le Développement qui sont, en quelque sorte, les parents des actuels ODD. Les grands-parents, il faut aller les rechercher dans l'état de la Coopération au développement dans le début des années 90. Replongeons-nous dans cette époque.

1. Remise en contexte historique

Le mur de Berlin vient de tomber. L'aide publique au développement cherche une nouvelle raison d'être. Elle avait été largement portée par le souci de "containment" antisoviétique que les gouvernements occidentaux avaient mis en place dans toute la période de la Guerre froide. Ce fameux mur de Berlin tombé, il n'y a plus besoin d'acheter des régimes amis pour les opposer à l'avancée communiste. On voit s'effondrer l'aide publique au développement. On recherche de nouveaux objectifs qui ne seraient pas seulement la solidarité internationale, une valeur qui avait toujours été là depuis le début de

cette coopération de développement. Du coup, au sein de l'OCDE, l'Organisation pour la Coopération et le Développement économique, les acteurs de l'aide au développement cherchent comment mobiliser leur gouvernement et leurs opinions publiques pour démontrer que cette aide non seulement a une valeur morale, spirituelle, sociale, mais aussi rend service, et surtout qu'elle était efficace. D'où cette idée qui naît au sein de ces appareils, qui est beaucoup promue à l'époque par l'USAID de déterminer des objectifs de résultats pour cette aide publique au développement. Le travail entrepris alors donnera lieu à un rapport daté de 1996 qui se projette dans la coopération au développement pour le début du XXI^e siècle, c'est son titre. Ce rapport propose toute une série d'indicateurs qu'on va retrouver repris quasiment in extenso comme les Objectifs du Millénaire pour le Développement quelques années plus tard par l'Assemblée générale des Nations-Unies.

En effet, pendant cette période, dans un travail parallèle, les Nations-Unies cherchent aussi à mobiliser la coopération internationale, l'opinion internationale au bénéfice du développement. L'idée qui a germé au sein de l'OCDE leur paraît légitime, intéressante et riche. Le secrétariat général des Nations-Unies se propose de l'universaliser, de ne plus en faire simplement les objectifs communs des pays riches de l'OCDE, mais les objectifs de la planète. C'est ainsi qu'après ce travail effectué au sein du secrétariat général des Nations-Unies, émerge à l'occasion de l'Assemblée générale de l'année 2000, cette Déclaration du Millénaire pour le développement qui met en place non seulement les six objectifs qui avaient été mis en avant par le Comité de développement de l'OCDE, mais aussi deux objectifs supplémentaires

autour du partenariat notamment et de la croissance inclusive qui vont donner lieu aux fameux Objectifs du Millénaire pour le Développement.

2. Les Objectifs du Millénaire pour le Développement

Le démarrage de ces objectifs est au fond assez discret. Cette déclaration est un acte politique sans véritable portée contraignante. Seuls quelques appareils d'aide au développement semblent être propriétaires de ce qui est une démarche assez technocratique qui touche d'abord les agences d'aide au développement, définit des objectifs de résultats pour les pays en développement et doit être financée par des efforts des pays industrialisés au titre de cette aide publique au développement principalement. D'ailleurs, très peu de temps après, en 2003, Jeff Sachs produit un grand rapport sur le financement de l'aide au développement qui se fonde sur ces Objectifs du Millénaire pour indiquer quel doit être l'effort de la communauté internationale pour soutenir ces objectifs.

Et là, la bête commence à échapper à son dresseur. On voit l'opinion publique internationale, les ONG, trouver intéressants ces objectifs parce qu'ils expriment un certain consensus sur la direction où l'on doit se diriger pour obtenir des résultats en matière de développement, bâtir une société globale plus juste, plus équitable et plus durable. Ces mots de justice, d'équité et de durabilité, rentrent de plus en plus dans le discours politique et dans le discours moral. Les gouvernements aussi s'en emparent, en particulier les gouvernements des pays en développement qui y voient une manière d'attraper les

bailleurs de fonds à leur propre piège, de le retourner et de leur montrer que cheminant vers les Objectifs du Millénaire pour le Développement, tels qu'établis en tant que standards internationaux de l'aide, ils méritent d'être financés et doivent l'être par ces gouvernements et par leurs agences. Gouvernements, société civile, appareils d'aide, progressivement tout le monde se met à parler OMD. Cela devient progressivement une sorte de langage commun, une lingua franca de l'ensemble des appareils et de l'ensemble des acteurs du développement.

3. Des OMD aux ODD

Au fur et à mesure que les années passent, le mouvement se renforce. Après 2010, la question commence à se poser de savoir s'il y aura une suite aux Objectifs du Millénaire pour le Développement et laquelle. Le Secrétariat général des Nations-Unies lance alors un nouveau grand panel, le panel dit de haut niveau pour l'agenda du développement après 2015 qui est chargé, sous la présidence de trois présidents de la République, d'écrire, d'imaginer ce que pourrait être une suite à ces OMD. En mai 2013, ce panel, après de très larges consultations gouvernementales, de la société civile, de très nombreux experts du développement, bref, un travail massif, finit par produire un nouveau rapport, une recommandation qui propose une série de nouveaux objectifs pour prendre la succession des Objectifs du Millénaire pour le Développement. Cela deviendra les Objectifs du Développement Durable, les fameux ODD, les SDGs en anglais, qui seront validés deux années plus tard en Assemblée générale.

Qu'est-ce que dit ce rapport ? Ce rapport dit qu'il ne s'agit plus de fixer seulement des objectifs pour les pays en développement, mais pour la planète entière. Aussi bien les pays riches que les pays pauvres ont leurs problèmes, leurs problèmes globaux, leur pauvreté locale, globale, que tous ces problèmes doivent être traités en même temps et par tous. Ce que dit ce rapport également qui exprime les voix majoritaires de la société civile et des appareils internationaux, c'est que le principal acteur du progrès social et du progrès environnemental, ce ne sont pas les transferts, l'aide publique au développement ou l'aide privée, mais la croissance économique. Ce rapport parle d'abord d'une croissance et du rôle de cette croissance dans l'élimination de la pauvreté. Il parle de l'inclusion, de la redistribution et de la durabilité de cette croissance. Le terme arrive au cœur du projet et de la rédaction du rapport. Il prend acte de ce que depuis 2000, il y a eu un sommet de Rio, il y a eu tout un cycle international de densité croissante autour du changement climatique, de la biodiversité, que les questions environnementales sont devenues au cœur de l'agenda social et économique de la planète. Ce que dit ce rapport aussi, c'est qu'on ne peut pas penser le monde sans parler de gouvernance, bonne gouvernance, institutions, libertés publiques. Ça aussi, c'est le produit d'un monde postérieur à la chute du Mur de Berlin, un monde qui peut encore, à cette époque, aborder librement la question des droits de l'homme et des libertés publiques, malgré la présence d'un certain nombre de grands régimes autoritaires sur cette planète.

Ce travail est repris par le Secrétariat général des Nations-Unies. Il donne lieu à deux ans de négociations au sein des gouvernements, et curieusement, le produit de ces deux années est extrêmement proche

de ce que ce rapport avait proposé, signe qu'un assez large consensus s'était déjà construit dans la société et dans les gouvernements pour formuler une espèce d'objectif global pour la planète, une fonction unique de ce que nous voulions faire d'ici à 2030 pour rendre notre monde meilleur, et surtout éliminer la pauvreté. Un slogan qui était évoqué dans ce rapport de 2013 sur le thème *Leave no one behind*, ne laissons personne derrière, que ce soit dans les pays industrialisés ou dans les pays les plus pauvres. C'est ainsi qu'émergent, au terme de ces deux années de discussions et de nombreux allers et retours, ces fameux Objectifs du Développement Durable qui vont s'imposer à toute la communauté internationale, à tous les gouvernements, à tous les acteurs privés et publics.

4. Les ODD

Par rapport aux Objectifs du Millénaire pour le Développement, c'est un immense pas en avant, on pourrait dire pratiquement une transformation du paradigme. On y parle non plus redistribution, mais croissance. On y parle environnement et pas simplement croissance économique. On y parle effort de tous. On y parle contribution du secteur privé et pas simplement contribution des acteurs de la société civile et de la solidarité. En revanche, deux grandes thématiques restent en dehors de ces négociations, c'est important de les souligner. Il y a d'abord la thématique de la culture. Celle-ci reste une sorte d'ensemble vide ou d'angle mort de toute cette discussion internationale. C'est peut-être quelque chose qui fera l'objet du prochain cycle de discussion. La question des libertés publiques, parce que si on parle de qualité des institutions, on n'y parle pas de droit. On

n'y parle pas des droits de l'homme. On n'y parle pas des droits des citoyens. On aurait pu imaginer que cet effort de construction des Objectifs du Développement Durable soit un objectif de construction à partir des droits, à partir des droits des hommes, mais aussi des droits de la nature. Ce langage des droits est soigneusement évité parce qu'il heurte un certain nombre de régimes, et des plus puissants, à l'intérieur de l'Assemblée générale des Nations-Unies.

5. Conclusion

Ce qui frappe au cours de ces 25 ou 30 années d'histoire de ce que sont devenus les Objectifs du Développement Durable, c'est une formidable ambition de convergence, de rassemblement, de fédération, pour transformer notre planète, une sorte de quête de l'unité et de la cohérence qui tranche beaucoup avec les disruptions de notre monde, avec la fragmentation que nous voyons s'opérer, notamment à la fin de ces années 2010, au sein de l'Union européenne, mais aussi des Nations-Unies, les difficultés à créer le consensus international sur les grandes causes politiques ou environnementales, le détricotage possible, éventuel des accords de Paris sur le climat. De cette période extraordinairement difficile émerge cette volonté constante de transformer tous ensemble, de manière partenariale, solidaire, notre planète et en faire un espace où nous ferons beaucoup mieux que survivre, où nous pourrions vivre ensemble, en paix, en liberté et en bien-être.

L'Accord de Paris sur le climat et les Objectifs de Développement Durable

Henri WAISMAN

Chercheur à l'Institut de développement durable et des relations internationales (IDDRI)



Je vais discuter des liens entre l'Agenda 2030 qui définit les 17 Objectifs du développement durable, les ODD, et l'Accord de Paris sur le climat.

1. Différences entre les ODD et l'Accord de Paris

Ces deux accords ont été négociés en parallèle et adoptés à quelques mois d'intervalle à la fin de l'année 2015. Les pays sont les signataires de ces accords dans les deux cas. Mais les processus ont différé de façon assez significative.

L'Agenda 2030 est le résultat d'un processus de délibération relativement large et a donné lieu à une approbation en session plénière à l'ONU. L'Accord de Paris est le résultat d'un processus de négociation entre parties de la Convention-cadre des Nations unies sur le climat : la CCNUCC.

L'Agenda 2030 définit un ensemble d'objectifs et de cibles que les pays sont libres de choisir et de prioriser en fonction des spécificités de leurs circonstances nationales. L'Accord de Paris sur le climat, lui, définit un objectif collectif et impose aux pays de définir leur contribution spécifique sous la forme de contributions déterminées au niveau national, les CDN, qui répertorient les engagements et les actions que les pays vont prendre pour satisfaire l'objectif commun.

En termes d'horizon temporel, 2030 est un horizon commun à ces deux processus. 2030 est l'horizon auquel sont définis les objectifs de développement durable. Et c'est aussi l'horizon qui a été pris dans la plupart des contributions déterminées au niveau national. Cependant, l'Accord de Paris prend également une perspective de plus long terme. Nous reviendrons sur ce point qui est particulièrement important.

2. Le climat dans les ODD

Il convient de noter que le climat fait l'objet d'un ODD spécifique, l'ODD numéro 13, qui montre, de façon extrêmement claire, l'intégration de la problématique climatique au sein des objectifs du développement durable. Pour aller plus loin sur cette question du lien entre développement durable et climat, je vais m'appuyer sur les résultats du dernier rapport du GIEC sur un réchauffement global à 1,5°C, qui notamment consacre un chapitre entier, le chapitre 5, à l'analyse des liens entre : Objectifs de développement durable, éradication de la pauvreté, réduction des inégalités et action climatique. Les conclusions de l'analyse sont extrêmement claires et univoques. Les liens entre développement durable et climat sont extrêmement proches, voire même indissociables.

L'action climatique repose sur tout un ensemble d'actions sur des réductions d'émissions dans des secteurs clés : l'énergie, le transport, l'industrie, l'agriculture, la forêt, qui font chacun l'objet d'Objectifs de développement durable spécifiques.

La préservation des écosystèmes qui est au cœur des ODD 14 et 15, pour les écosystèmes marins et les écosystèmes terrestres, est aussi une condition nécessaire pour toute ambition climatique ; ne serait-ce qu'à cause du rôle important de ces écosystèmes comme puits de carbone.

Les effets du changement climatique sont intimement liés à la question de la pauvreté et des inégalités ; ne serait-ce que parce que les populations les plus pauvres sont aussi celles qui sont les plus exposées au changement climatique.

Les effets du changement climatique affectent également l'accès des populations à tout un ensemble de biens clés et en particulier à l'alimentation, ODD numéro 2, et à l'eau, ODD numéro 6.

Enfin, toute ambition climatique de grande ampleur, telle que celle définie dans l'Accord de Paris, demande explicitement un processus de coopération internationale qui est au cœur de l'ODD numéro 17.

3. L'objectif climatique de l'Accord de Paris

Pour aller au-delà de ces questions sur les liens entre ODD, Objectifs de développement durable et climat, revenons sur la question de la définition de l'objectif, précisément telle qu'elle est donnée dans l'Accord de Paris sur le climat. Dans son article numéro 2, l'Accord de

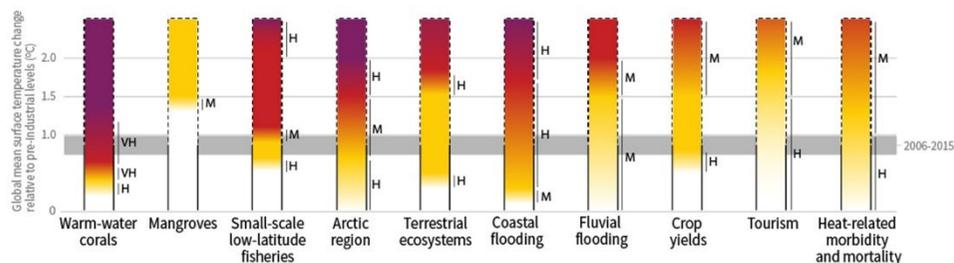
Paris sur le climat définit l'objectif comme la stabilisation de la température globale par rapport à l'ère préindustrielle, bien en deçà de 2°C et poursuivre les efforts pour atteindre 1,5°C. Il précise également les conditions pour atteindre cet objectif. Dans son article 4.1 qui montre, notamment, la nécessité de la prise en compte du long terme puisque cet article rend explicite le fait que l'atteinte de l'objectif demande d'atteindre la neutralité en gaz à effet de serre à un horizon de la deuxième moitié du 21e siècle. Il s'agit donc d'un enjeu fondamental pour la prise en compte du climat au cœur de l'Accord de Paris, d'être capable de prendre en compte cette perspective de long terme et donc d'aller au-delà de la temporalité 2030, qui est celle donnée par les objectifs de développement durable.

4. Objectif climatique et Objectifs de Développement Durable

Que peut-on dire, du coup, quand on se pose cette question, des liens avec une perspective plus générale, entre objectifs de développement durable et protection du climat ?

4.1. Quel développement à +2°C ?

Pour cela, je vais commencer par analyser un graphique (ci-dessous), tiré encore du rapport du GIEC, qui décrit les impacts et les risques liés au changement climatique sur un ensemble de dimensions, avec en ordonnée différents niveaux de réchauffement global.



Source : IPCC, 2018

Sur ce graphique, plus la couleur est claire, plus les impacts sont faibles ; donc blanc est "impacts indétectables". Le plus foncé sont des impacts très forts.

Ce que l'on peut tirer de cette figure c'est que, déjà, aujourd'hui, les impacts du changement climatique sont extrêmement visibles sur tout un ensemble de dimensions. On est, aujourd'hui, environ à 1°C de réchauffement global - donc c'est la zone grisée sur le graphique - et on voit clairement sur l'analyse que toute augmentation de la température va induire une augmentation des impacts, comme c'est montré par une gradation du plus clair vers le plus foncé en ordonnée.

Deuxième conclusion, c'est que, même à un niveau de réchauffement global à 2°C, qui est déjà un objectif climatique relativement ambitieux, pour tout un ensemble de dimensions, les impacts sont sérieux ou très sérieux. Ce qui montre que, finalement, l'enjeu fondamental de la politique climatique, ça va être de limiter au maximum l'impact du changement climatique. Ses effets, notamment, seront beaucoup moins importants si on prend une politique beaucoup plus ambitieuse qui nous permet de se rapprocher au maximum d'un niveau 1,5°C. Dit autrement : stabiliser le climat aussi bas que possible est une condition fondamentale pour limiter les impacts et pour

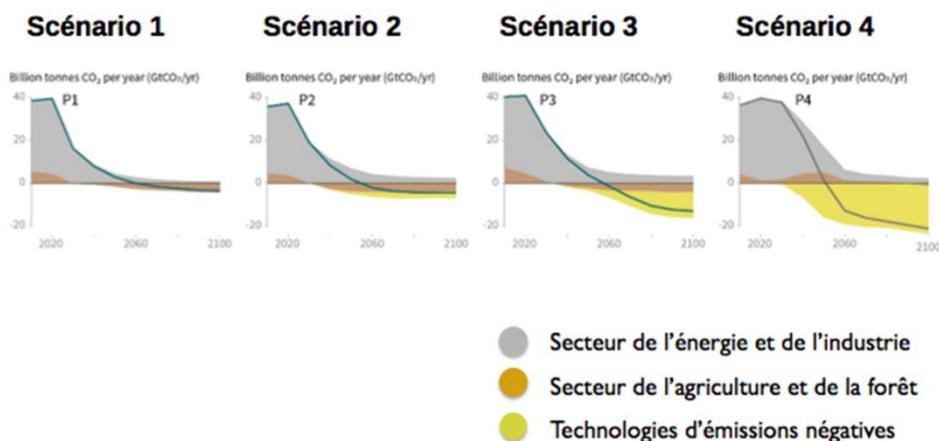
faciliter au maximum l'atteinte des Objectifs du développement durable.

4.2. Réduction des émissions et développement durable

La question fondamentale, qui va se poser maintenant, c'est de savoir : est-ce que l'on va être capable de mettre en place les mesures adaptées pour réduire les émissions, de façon adaptée à un objectif climatique ambitieux, tout en préservant les Objectifs de développement durable ?

Pour cela, on est amené à considérer le fait que des mesures prises pour diminuer les émissions de gaz à effet de serre peuvent, dans certains cas, avoir des synergies évidentes avec certains Objectifs du développement durable. On peut, par exemple, citer la réduction du charbon, la réduction des voitures en ville, qui à la fois permettent de réduire les émissions de gaz à effet de serre, donc de contribuer à la limitation du changement climatique, et aussi, ont des effets bénéfiques sur des éléments tels que la pollution locale et les effets sur la santé associés.

Cependant, il est aussi essentiel de reconnaître qu'un certain nombre de mesures prises pour limiter les émissions de gaz à effet de serre, et notamment le CO₂, peuvent avoir des effets de tensions avec certains Objectifs du développement durable. Pour instruire plus avant cette question-là, je vais m'appuyer sur les scénarios analysés par le dernier rapport du GIEC, qui décrivent différentes façons d'atteindre l'objectif 1.5°C, en fonction de différents types de trajectoire, de 2010 à 2100, pour trois catégories d'émissions (figure ci-dessous).



Source: IPCC, 2018

Ce que l'on voit quand on regarde ces scénarios, c'est qu'il y a différentes possibilités d'atteindre l'objectif 1,5°C qui ont des trajectoires différentes. Focalisons-nous d'abord sur le scénario 4, qui est celui qui ressemble probablement le plus au scénario de poursuite des tendances actuelles, puisque l'on voit que c'est un scénario qui suppose une croissance encore pour quelques années des émissions de CO₂. On voit que ce scénario 4 démontre que cette poursuite des tendances peut être compatible avec la poursuite d'un objectif climatique ambitieux, mais qu'il suppose une utilisation à très grande échelle des émissions négatives, dans la deuxième partie du siècle notamment, comme le montre cette grande bande jaune à la fin. Donc importance des technologies d'émissions négatives. Ce qui pose, en retour, un défi particulier pour certaines dimensions du développement durable, notamment parce que ces technologies d'émissions négatives utilisent du sol pour faire pousser des plantes qui vont permettre ensuite de réaliser ces émissions négatives. Or, dans un scénario comme le scénario 4, ces émissions négatives sont

tellement importantes qu'elles demandent de consacrer une part importante des sols à ces usages. Dans le scénario 4, l'ordre de grandeur que l'on peut retenir, c'est que l'on imagine qu'une surface comparable à celle de l'Australie entière serait couverte de plantes utilisées pour faire des émissions négatives. Ce qui crée en retour un risque, par exemple, de compétition avec d'autres usages des sols, par exemple l'alimentation, et donc risque de créer une tension avec l'objectif de sécurité alimentaire.

Si on considère à l'inverse le scénario 1, qui atteint également l'objectif climatique de 1,5°C. Mais il l'atteint d'une façon extrêmement différente, en considérant une action accélérée beaucoup plus forte à court terme de réduction des émissions. Ce scénario permet d'atteindre l'objectif de 1,5°C, sans pour autant avoir besoin de consacrer toutes les terres dont on a parlé juste avant pour des émissions négatives et donc réduit significativement les risques que fait peser le processus d'atténuation sur la sécurité alimentaire. C'est donc un premier message fondamental qui est que l'accélération de l'action, et donc l'accélération des réductions d'émissions à court terme, est une condition fondamentale qui permet de mieux aligner les Objectifs de développement avec l'action climatique ambitieuse. Maintenant, si on considère ce scénario 1, évidemment que la réduction à court terme de ces émissions, et notamment des émissions associées au secteur de l'énergie, pose un certain nombre de défis. Et que si ces réductions sont associées à des réductions aussi d'accès à un certain nombre de services, on peut avoir des tensions entre ces trajectoires d'émissions et l'atteinte d'autres Objectifs de développement durable, tels que l'accès à des services de mobilité, l'accès à des services domestiques comme le chauffage, par exemple.

La question fondamentale est donc de savoir si on va être capable de construire des stratégies adaptées pour induire ces réductions rapides de gaz à effet de serre, et notamment au cœur du secteur de l'énergie, de façon à satisfaire, tout de même, les objectifs énergétiques associés.

4.3. Quelles stratégies ?

Il se pose la question fondamentale de la définition des stratégies à appliquer puisque, ce qui est évident, c'est qu'étant donné l'hétérogénéité des situations, il n'y a pas de solution miracle. Il n'y a pas une solution qui permettrait d'aligner la réduction des émissions associées à la consommation de l'énergie avec d'autres objectifs. Il y a un besoin fondamental de prendre en compte les spécificités de chaque contexte national. Parce que c'est seulement si on fait ça que l'on va être capable de mieux bâtir sur les opportunités, les avantages de chacun des contextes et de faire face aux défis spécifiques qui peuvent se poser étant donné la situation du pays. Il y a donc la deuxième condition pour être capable d'aligner trajectoires d'émissions ambitieuses pour le climat et objectifs de développement durable, c'est la construction de stratégies adaptées, pensées en fonction du contexte par tous les acteurs, qui permettent justement d'articuler au mieux les Objectifs de développement durable et la réduction des émissions.

5. Conclusion

Si on prend ces deux éléments : nécessité d'une action rapide articulée dans le temps et nécessité d'une stratégie bien pensée et spécifique aux différents contextes, on retrouve, en fait, l'esprit d'un article fondamental de l'Accord de Paris, l'article 4.19 :

Toutes les Parties devraient s'employer à formuler et communiquer des stratégies à long terme de développement à faible émission de gaz à effet de serre, en gardant à l'esprit l'article 2 compte tenu de leurs responsabilités communes mais différenciées et de leurs capacités respectives, eu égard aux différentes situations nationales.

C'est donc maintenant aux différents acteurs et en premier lieu aux États de se saisir de cet outil pour permettre de construire au mieux les stratégies de transformation qui vont permettre d'aligner Objectifs de développement et objectifs climatiques.

Trois éléments saillants distinguant les ODD dans l'histoire du développement

Tancrède VOITURIEZ
Chercheur au CIRAD



Je vais vous présenter quelques faits saillants qui distinguent les Objectifs du Développement Durable, les ODD, dans l'histoire longue du développement. J'en distinguerais trois. Ce sera l'occasion de revenir sur quelques malentendus qui entourent ces ODD.

1. ODD et OMD

Le premier malentendu réside dans le fait que les ODD seraient la suite logique des Objectifs du Millénaire pour le Développement, ou OMD, adoptés à l'ONU en 2000. D'un point de vue purement chronologique, c'est exact. Les OMD, les Objectifs du Millénaire pour le Développement, couvrent la période 2000-2015, et les ODD, les Objectifs du Développement Durable la période 2015 - 2030. Si on regarde dans le fond, c'est en grande partie faux. Les Objectifs du Millénaire pour le Développement, les OMD, n'ont pas été négociés. Ils ont été proposés par des agences de développement sur la base d'un document technique de l'OCDE. Ils donnent une vision du Nord,

de ce que devrait être le développement au Sud, une vision technocratique, et pour tout dire, un peu paternaliste, qu'on ne retrouve pas du tout dans les ODD. En effet, les ODD ont été négociés entre pays, par cercles concentriques de plus en plus larges, avec une implication continue de la société civile, d'experts du Nord et du Sud. Pour cette raison, ils ont une légitimité incomparable avec celle des OMD. De surcroît, les ODD, on l'ignore trop, me semble-t-il, ont été proposés, inventés par des pays en développement eux-mêmes. Ce sont, à l'origine, des personnalités des Affaires étrangères de la Colombie, avec le soutien du Guatemala – puis viendront le Pérou, le Bhoutan, le Mexique - qui ont, dès 2011, proposé et imposé l'idée d'avoir ces Objectifs de Développement Durable. Ces pays ont une particularité qui les rassemble, c'est que ce sont des pays à revenu intermédiaire, ni riches, ni pauvres. On devrait dire que ce sont des pays à la fois riches et pauvres. Ce sont des pays riches avec des problèmes de pays pauvres, et des pays pauvres avec des problèmes de pays riches. On le voit très clairement en matière d'éducation, d'infrastructures ou de santé. Vous avez à la fois des problèmes d'accès à la santé primaire qu'on peut retrouver dans des pays à très bas revenus, mais aussi des problèmes de maladies de type cancers, maladies cardiovasculaires qu'on trouve dans des pays à très hauts revenus. Ces pays se retrouvent dans un cadre de coopération où ils sont les parents pauvres, ils n'ont pas les facilités de financement des pays riches, ni l'accès à l'aide au développement des pays pauvres. Ces pays se sont emparés de l'agenda des ODD pour deux choses.

- La première pour montrer que des initiatives politiques ou diplomatiques étaient possibles de la part des pays qu'on voyait très peu dans les relations internationales jusque-là. Sans être un

pays émergent, ni une grande puissance, des pays prennent parole dans une enceinte onusienne et imposent un agenda du développement, c'est une grande nouveauté.

- La seconde raison est qu'il y a une classe moyenne émergente dans des pays qui sont dans la majorité des pays dans le monde. La majorité des pays dans le monde a des revenus intermédiaires, et on les oublie trop souvent. Ils lancent un appel à une révision de la coopération internationale. Tout cela constitue des nouveautés saillantes au regard des OMD.

2. Les valeurs des ODD

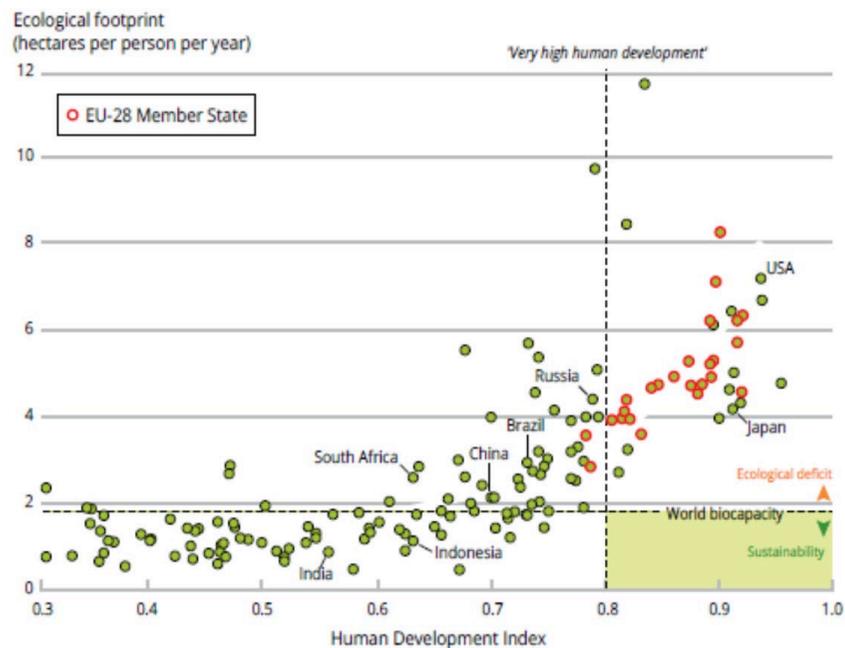
Le deuxième fait saillant est que les Objectifs du Développement Durable, avec leur centaine d'indicateurs et de cibles, dessinent un projet politique qui porte une certaine vision du vivre ensemble. Cette vision du vivre ensemble est, à bien des égards, un hommage aux valeurs européennes. En effet, pour porter ces valeurs, les pays que j'ai cités, avec le concours des pays européens et d'un plus large nombre de pays, ces pays ont porté l'idée d'une coopération internationale assise sur le droit, le respect de l'égalité des chances, l'égalité hommes-femmes, des valeurs de démocratie et de bonne gouvernance, dont l'affirmation n'a pas été sans difficultés et sans lutte. Il y a eu des luttes et des combats politiques dans la négociation des ODD, entre différentes visions du développement. C'est vrai pour l'affirmation in fine dans ces ODD de l'égalité hommes-femmes, de l'objectif d'une couverture médicale universelle, de l'égalité des chances, en particulier dans l'accès à l'éducation, et de manière très symptomatique et symbolique dans l'objectif de réduction des

inégalités de revenu intérieur, dont l'objectif avait été écarté dans la liste de ces ODD par la Chine et les États-Unis en premier lieu, contre l'idée portée par un axe Europe-pays d'Amérique latine, en particulier le Brésil et la Norvège. C'est la vision européenne et de l'Amérique latine d'une société égalitaire qui s'est imposée. Il y a un véritable projet politique dans les ODD qui sont autre chose qu'un tableau Excel rempli d'indicateurs pour le plus grand bonheur des statisticiens. Tout cela crée des obligations particulières. Les ODD sont certes des objectifs universels, mais pour autant, ils créent des obligations particulières pour certains pays, et en premier lieu les pays européens.

3. Les ODD en Europe

Le troisième point saillant que j'aimerais aborder avec vous est un paradoxe : au moment où les Objectifs de Développement Durable portent et affirment des valeurs dans lesquelles devrait se reconnaître pleinement l'Europe, l'Europe est sans doute l'union de pays où on en parle le moins. Il y a quelques exceptions. Il y a des pays qui, à haut niveau, portent les ODD dans l'agenda politique davantage que d'autres, mais pour autant, l'Europe est un peu en retrait dans l'affirmation de l'opportunité d'utiliser ces Objectifs du Développement Durable. Pour quelle raison ? Selon moi, en grande partie pour les deux malentendus que je viens d'énoncer. On a l'idée que les ODD, ce sont des objectifs pour des pays pauvres, ou plus ou moins pauvres, mais cela ne concerne pas les pays européens. Pour se convaincre de l'inexactitude de cet énoncé, il y a une manière très simple de le faire. On peut recourir à un schéma qui montre, sur deux axes, ce qu'est le développement durable. C'est très compliqué de

définir le développement durable ou l'expliquer en termes clairs. Il y a une illustration graphique toute simple (voir ci-dessous).



Source: European Environment Agency

Sur l'axe horizontal, vous portez ce qu'on appelle l'indice de développement humain, qui est un indice synthétique combinant le revenu, l'espérance de vie et l'éducation. Plus vous êtes à droite de cet axe, plus le développement humain est élevé. Vous portez sur l'axe vertical ce qu'on appelle l'empreinte écologique, c'est-à-dire la pollution liée à l'activité économique d'un pays. Plus vous êtes haut sur cet axe vertical, plus vous êtes un pays ou un territoire polluant. On peut visualiser le développement durable par un rectangle. C'est une chose toute simple. Évidemment, c'est approximatif, un rectangle qui se trouve sur la droite où on trouverait des pays qui ont à la fois

un indice du développement humain élevé et une empreinte écologique très faible. Ce qu'on voit immédiatement, manque de chance, dans ce rectangle, il n'y a aucun pays. Il y en avait un il y a 10 ans, c'est Cuba. Il n'y est plus, Cuba a eu une hausse de son empreinte écologique depuis cinq, 10 ans, qui l'a fait sortir de ce rectangle. La mauvaise nouvelle, c'est qu'il n'y a aucun pays dans ce rectangle. Aucun pays n'est sur une trajectoire de développement durable. La bonne nouvelle, c'est que certains pays en sont quand même assez proches. C'est le cas des pays européens. Les pays européens ne sont pas sur des trajectoires durables, mais pour autant, ce rectangle leur est accessible. Les obligations que créent les ODD pour l'Europe pourraient être saisies par l'Europe, parce que la voix est sans doute compliquée, mais elle n'est pas inaccessible. Le tout est de se rapprocher de ce rectangle et saisir les opportunités qu'offrent les ODD.

4. Conclusion

Les ODD ne sont pas un rêve bureaucratique onusien. C'est un projet politique porté par des pays en développement qui appellent à réviser les règles de coopération internationale, qui portent des valeurs européennes, qui se sont battus conjointement avec l'Europe pour affirmer ces valeurs. Cet agenda crée des obligations à l'Europe, obligations à l'Europe à faire valoir ces ODD hors d'Europe et à l'intérieur de l'Europe. On peut dire que ce n'est pas le cas actuellement. La conclusion ultime étant que la valeur des ODD, dont on débat beaucoup en ce moment, réside dans ce que collectivement nous en ferons.

Le "doughnut", entre plancher social et plafond écologique

Jean MERCKAERT

Ancien rédacteur en chef de la « Revue Projet »



Je vais vous parler de la question politique peut-être la plus importante qui soit : celle du cap que se donne notre humanité. La question n'est pas légère, avouons-le. Pour nous aider à faire passer cela, nous mobiliserons ce trésor de la gastronomie américaine, le doughnut. Je vais y revenir, mais d'abord, quel cap se donne officiellement l'humanité ?

1. Les ODD

En 2015, les pays du monde entier se sont mis d'accord - c'est assez rare pour être souligné - pour adopter les Objectifs du Développement Durable, les ODD. La grande différence avec ceux qui précédaient, les Objectifs du Millénaire pour le Développement, c'est que l'on cesse de traiter séparément lutte contre la pauvreté et protection de la planète. Ce qui a été moins souvent relevé, c'est que la symbolique aussi a changé. D'une liste en file indienne, on est passé à un cercle, ou plutôt à une roue. Or, derrière cette évolution apparemment sibylline, c'est potentiellement à une petite révolution que nous assistons. Cette

révolution, on la doit largement à une Britannique, une ancienne du PNUD et d'Oxfam au nom à peu près imprononçable pour les Français, Kate Raworth, sauf qu'elle ne prétend pas réinventer la roue, elle parle du fameux doughnut. Il semblerait que cette image du doughnut ait beaucoup circulé lors de la négociation des ODD et ne soit pas pour rien dans la forme choisie pour les symboliser. Depuis, Kate Raworth en a fait un livre, "L'économie du doughnut".

2. L'idée générale du Doughnut

De quoi s'agit-il ? Pour comprendre l'intérêt de cette image, rappelons brièvement d'où on vient. Le débat public et nos imaginaires sont fortement façonnés par un discours dominant : il faut accélérer la croissance et d'elle, dépendent nos emplois et la lutte contre la pauvreté. La croissance est finalement le remède de tous nos maux. Dans cette perspective, les enjeux écologiques sont perçus comme des effets secondaires. Les économistes parlent d'externalité. Dans ces conditions, un seul mot d'ordre : croissance à tout prix, et éventuellement, on corrige les externalités. Pourtant, on connaît la formule de Kenneth Building : "Celui qui croit que la croissance peut être infinie dans un monde fini, est soit un fou, soit un économiste". La révolution du doughnut, c'est d'arrêter de se comporter comme des fous. C'est de prendre au sérieux la finitude de la planète, de regarder en face les avertissements des scientifiques quand ils nous disent qu'il sera bientôt trop tard. Au lieu de faire tourner l'économie et de regarder ensuite les effets écologiques pour tenter de les corriger, c'est de regarder d'abord les limites planétaires à ne pas dépasser et d'organiser ensuite l'activité humaine en fonction. L'idée n'est pas

nouvelle, on se souvient du rapport Meadows en 1972, "Les limites de la croissance", sauf qu'aujourd'hui, elle est prise au sérieux par une majorité de scientifiques.

3. Les limites planétaires

Quelles sont ces limites à ne pas dépasser, pour que notre petite planète reste hospitalière à la vie humaine ? C'est la question que se sont posée Rockström, Steffen et quelques autres scientifiques. Ils ont dégagé neuf limites planétaires, neuf frontières à ne pas dépasser, qu'ils ont décrites dans la revue Science en 2009, puis actualisées en 2015. On peut les citer rapidement : le changement climatique, l'acidification des océans qui s'ensuit par l'absorption du CO₂, l'érosion de la biodiversité, les changements dans l'occupation des sols avec la déforestation et l'urbanisation, la consommation d'eau douce, les cycles de l'azote et du phosphore, la charge atmosphérique des aérosols qui peut modifier le régime des pluies, la destruction de l'ozone atmosphérique, et enfin les diverses pollutions, nucléaires, plastiques et chimiques. Neuf frontières qui ne sont pas sans lien entre elles. Une forêt primaire rasée, ce sont des espèces qui disparaissent, mais aussi un puits de carbone qui disparaît, ce qui contribue au dérèglement climatique et à l'acidification des océans. Parmi les neuf frontières, les scientifiques en ont identifié deux, le climat et la biodiversité, qui sont encore plus importantes que les autres, car les dépasser mènerait le système terrestre dans un état nouveau dont on ne sait pas s'il sera encore propice à la vie humaine.

Où en sommes-nous de ces neuf limites ? Pour deux dimensions, les scientifiques ne savent pas encore mesurer où se situe la limite. Pour

les autres, nous sommes clairement dans le rouge, en ce qui concerne la biodiversité. En Allemagne, la population des insectes a été divisée par quatre en 25 ans. On est aussi dans le rouge pour ce qui est du cycle de l'azote. Les plantes sont incapables d'absorber les 120 millions de tonnes d'engrais qu'on injecte par an, qui finissent dans les eaux souterraines. Nous approchons dangereusement de la zone rouge également en ce qui concerne le climat et l'usage des sols. La seule bonne nouvelle, c'est la couche d'ozone que nous avons réussi à protéger en interdisant certains liquides refroidissants, mais ce n'était peut-être pas le plus difficile.

4. Le plancher social

Tout ceci dessine un cercle, une sorte de plafond écologique. Les Amis de la Terre parlent d'espace écologique, mais une telle représentation suscite des réactions, du type : "Vous êtes bien gentil, mais des milliards d'êtres humains manquent du strict nécessaire pour vivre dignement, alors vos problèmes écologiques, on s'en occupera, mais après". S'il faut choisir entre besoins humains et préservation de la planète, on va dans l'impasse. Il s'agit donc de penser le développement humain dans les limites de la planète. Pour figurer cet impératif, Kate Raworth dessine un second cercle à l'intérieur du premier. Ce petit cercle, ce sont 11 objectifs sociaux qu'elle a identifiés lors des travaux préparatoires aux ODD. C'est la santé, l'éducation, l'accès à l'eau potable, à une alimentation, l'égalité hommes-femmes, etc. Comme chacun sait, nombre d'entre eux sont loin d'être satisfaits. On peut penser aux 800 millions de personnes qui continuent de

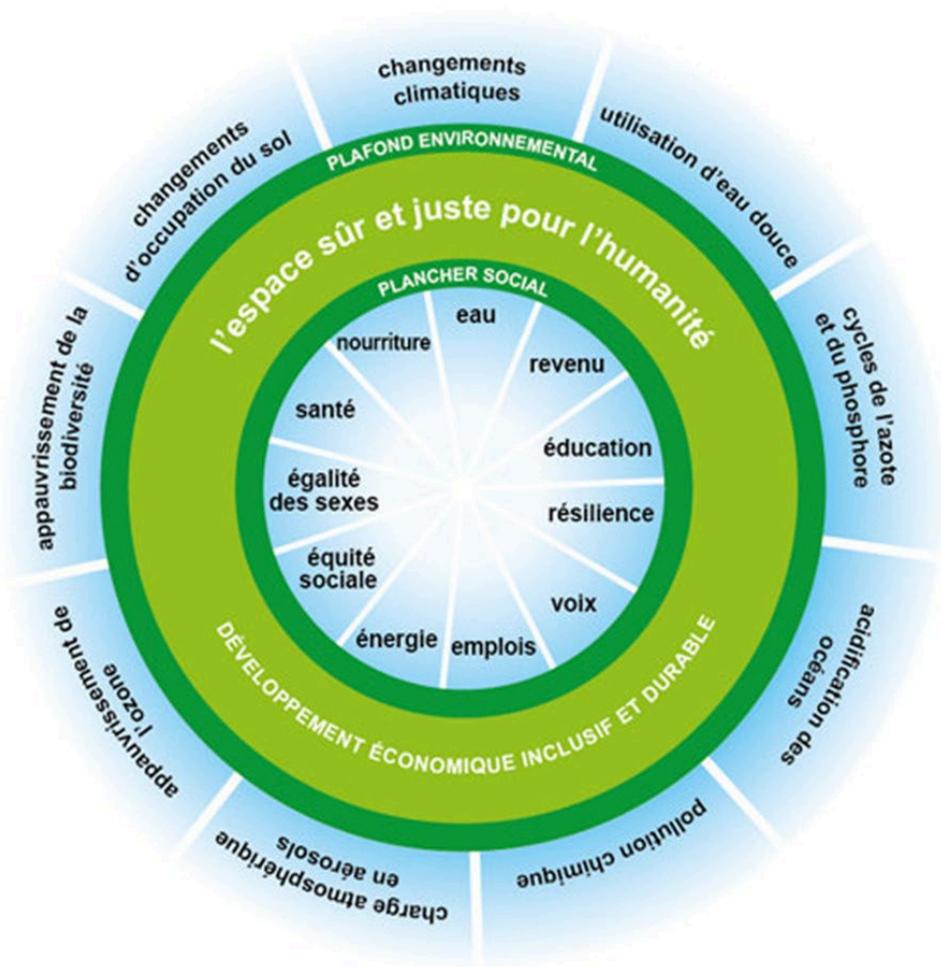
souffrir de la faim dans le monde, et aux millions de personnes qui n'ont pas accès à l'eau potable.

5. L'espace juste et sûr pour l'humanité

Au total, nous avons ce doughnut qui figure un plancher social et un plafond écologique. C'est dans cet espace que Kate Raworth appelle "juste et sûr pour l'humanité", qu'il nous faut évoluer. On ne vise plus le toujours plus de la croissance, mais l'équilibre. L'image a le mérite de la simplicité, et on peut imaginer qu'elle fasse consensus. Il n'y a plus qu'à, me direz-vous ! Mais c'est ici que le bât blesse, car quand on demande à Kate Raworth : "Y a-t-il un seul pays dont la population vit au-dessus du plancher social et qui vit en dessous du plafond écologique ?" La réponse est non. Une autre manière permet de le visualiser, que j'emprunte à Aurélien Boutaud. Quand on croise l'empreinte écologique de chaque pays, qui est une autre façon de mesurer le plafond écologique, et l'indice de développement humain, qui est une autre façon de mesurer le plancher social, on voit que certains pays ont un indice de développement humain assez élevé, mais qu'il faudrait plusieurs planètes pour généraliser leur mode de vie. Inversement, d'autres pays vivent de façon viable sur le plan écologique, mais leur population connaît de très graves problèmes sociaux. En revanche, la case qui remplit les deux critères est vide.

6. Relever le défi

Le défi est inédit pour notre humanité. Il doit nous rendre bien modestes, car bien malin qui pourrait dire avec certitude la façon dont nous le surmonterons. C'est bien un nouveau modèle qu'il faut inventer, mais une chose est claire, ce sont les plus riches qui crèvent le plafond écologique. On sait qu'il faudrait plusieurs planètes pour



D'après Kate Raworth (schéma Oxfam France6)

généraliser le mode de vie occidental. Concrètement, ça veut dire qu'un tiers du problème de l'azote est lié à la seule consommation de viande et de produits laitiers de l'Union européenne. Près de la moitié des émissions de CO₂ est le fait des 10% les plus riches de la planète. En France même, l'empreinte écologique des 10% les plus riches est trois fois plus grande que celle des 10% les plus pauvres. De tout cela, on peut tirer une conclusion assez claire. Les inégalités que nous connaissons sont incompatibles avec l'espace juste et sûr pour l'humanité. Il faut plafonner la richesse en haut de l'échelle sociale si on veut que les autres puissent vivre dignement. En un sens, c'est plutôt une bonne nouvelle. La réduction des inégalités peut nous rapprocher à la fois du plafond écologique et du plancher social. De fait, nos sociétés n'accepteront jamais une révision radicale de leur mode de vie si une minorité continue de se gaver. La réduction des inégalités est aussi une condition de possibilité de la transition écologique.

7. Conclusion

Même si le doughnut n'est peut-être pas l'image la plus heureuse, car elle renvoie l'image de la malbouffe et d'une société américaine très inégalitaire, la symbolique des ODD invite non plus à une économie de la croissance, de la concurrence, mais à une économie du partage, à ce que nos pays, et les plus riches dans nos pays, vivent plus simplement, pour que d'autres puissent simplement vivre, comme disait Gandhi. Vivre plus simplement pour que d'autres puissent simplement vivre, c'est à cette révolution-là que nous appellent les Objectifs du Développement Durable.

Objectif d'apprentissage

- Connaître les 17 ODD, leurs cibles, leurs indicateurs de suivi et leurs caractères "universels" et "indivisible".



Ressources vidéo

Vidéos sur le portail UVED
<https://me-qr.com/l/ODD-S2>

Partie 2. Les ODD : un agenda pour tous les pays et pour tous les secteurs

Les ODD, un agenda pour tous les pays et pour tous les secteurs

Jean-Paul MOATTI

Ancien Président-directeur général de l'Institut de Recherche pour le Développement (IRD)



À la différence des Objectifs du Millénaire qui les avaient précédés entre 2000 et 2015 et qui restaient limités à des sujets spécifiés et pour lequel un nombre limité d'indicateurs permettaient d'effectuer le suivi, les Objectifs du Développement Durable se sont voulus exhaustifs de la totalité de l'agenda des menaces qui pèsent sur la planète et des nécessités d'y faire face d'une façon unie, indivisible, cohérente. On a 17 objectifs, 169 cibles qui alimentent ces 17 grands domaines, et à l'heure actuelle, 241 indicateurs, dont certains ne sont d'ailleurs pas totalement élaborés, censés permettre de mesurer le succès ou l'échec, en tout cas, l'état d'avancée par rapport à ces ODD.

1. Gérer les contradictions entre ODD

Derrière ce souci de cohérence, d'exhaustivité, il y a de nombreux problèmes qui se posent et dont il faut bien avoir conscience. Si la mise en œuvre des ODD, en dépit des discours, est trop verticale et se

fait trop en silo, elle peut générer des contradictions très importantes et aboutir aux effets inverses de ceux qui sont recherchés.

Les exemples sont multiples. Si pour assurer la nécessaire sécurité alimentaire, il vous faut comme l'ont fait jusqu'il n'y a pas très longtemps les Chinois, utiliser 70% de plus à l'hectare d'engrais et de pesticides que la moyenne mondiale, ça peut assurer une augmentation nécessaire de la productivité agricole, mais les conséquences sur l'environnement, sur la pollution, sur l'état aussi, la qualité des terres et leur capacité à long terme, peuvent être extrêmement graves.

Si à l'intérieur d'un même objectif, comme l'objectif d'amélioration de la santé, vous menez légitimement le combat pour l'élimination des grandes pandémies infectieuses qui affectent notamment les pays du Sud, mais pas seulement, le sida, la tuberculose, la malaria et d'autres qui sans cesse sont en train de nous arriver, si vous faites cela, mais que la conséquence en est de désorganiser, par des programmes trop spécifiques, trop verticaux, l'ensemble du système de santé, finalement, ce que vous avez gagné d'un côté, vous allez le perdre de l'autre. Si comme cela s'est passé avec les Objectifs du Millénaire, vous faites des progrès en matière de limitation de la pauvreté absolue, c'est-à-dire le nombre de personnes qui vivent avec moins de 1,9 dollar américain par personne et par jour – ce qui est le seuil actuellement défini –, mais que ça s'accompagne d'une aggravation des inégalités entre les groupes et entre les individus, d'une concentration sans précédent de la richesse mondiale dans le 1% le plus riche de la planète, vous aurez des difficultés pour avoir une

acceptabilité et une mise en œuvre de l'ensemble des Objectifs du Développement durable.

2. Rechercher les synergies entre ODD

Il faut avoir conscience et mieux comprendre les chaînes complexes qui lient les différents domaines visés par les ODD les uns avec les autres, pour limiter les effets négatifs que la mise en œuvre de l'un d'entre eux pourrait avoir sur les autres, et à l'inverse pour inventer des synergies positives. Là encore, les exemples sont multiples.

Si vous mettez en œuvre l'initiative "4 pour 1000" qui consiste à essayer d'augmenter la capacité des sols à stocker du dioxyde de carbone, vous faites d'une pierre deux coups. Vous limitez, vous atténuez les émissions de gaz à effet de serre qui alimentent le réchauffement climatique, mais en même temps – à condition d'avoir les pratiques agroécologiques appropriées en accompagnement – vous améliorez la productivité agricole et vous faites du bien sur toute une série d'autres ODD.

Si vous préservez la biodiversité et les récifs coralliens dans le cadre des ODD, vous améliorez aussi une gestion plus durable des ressources halieutiques qui, dans beaucoup de pays du monde, constituent la principale source de protéines pour les populations, et souvent, la principale source d'activités économiques dans les zones côtières.

3. Conclusion

Il faut donc à la fois comprendre les risques potentiels de contradiction entre la mise en œuvre des différentes politiques inspirées par les ODD et en même temps rechercher au maximum les synergies entre elles. Un des derniers exemples qui est très important, et qui d'ailleurs est dans la continuité des Objectifs du Millénaire : si vous permettez aux petites filles et aux jeunes filles d'accéder mieux à l'éducation, d'abord à l'éducation primaire, puis aux autres niveaux d'éducation, non seulement c'est bien pour l'égalité hommes-femmes, mais c'est aussi très bien pour la productivité de l'économie, pour l'amélioration du marché du travail et des activités économiques, y compris dans le secteur informel, et c'est aussi très très bon pour la santé des femmes et de leurs enfants.

Universalité géographique des ODD : un agenda pour tous les pays

Hubert de MILLY

Expert à l'Agence Française de Développement (AFD)

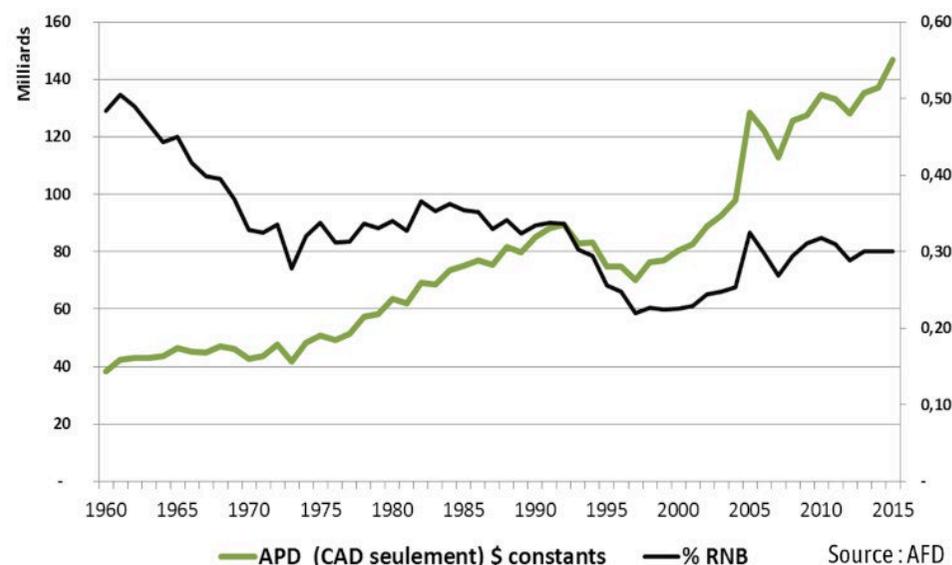


Les Objectifs de Développement Durable sont universels : qu'est-ce que cela veut dire ? Ça veut dire tout simplement qu'ils ont été adoptés par tous les pays du monde.

1. Les Objectifs du Millénaire pour le développement et l'aide au développement

Les ODD sont donc des objectifs pour tous les pays du monde, à la différence des précédents objectifs, les Objectifs du Millénaire pour le Développement, adoptés en 2000. Déjà, les OMD étaient en fait des objectifs universels pour tous les pays. Mais c'est vrai qu'ils étaient perçus par l'opinion comme des objectifs plutôt pour les pays en développement, voire même plus pour l'aide internationale. Et il y avait une très bonne raison à cela. C'est qu'en effet, l'idée d'avoir des objectifs pour l'ensemble de la communauté internationale, des objectifs de développement, était venue au cours ou à la fin des années 1990, parce que les années 1990 avaient enregistré, après la

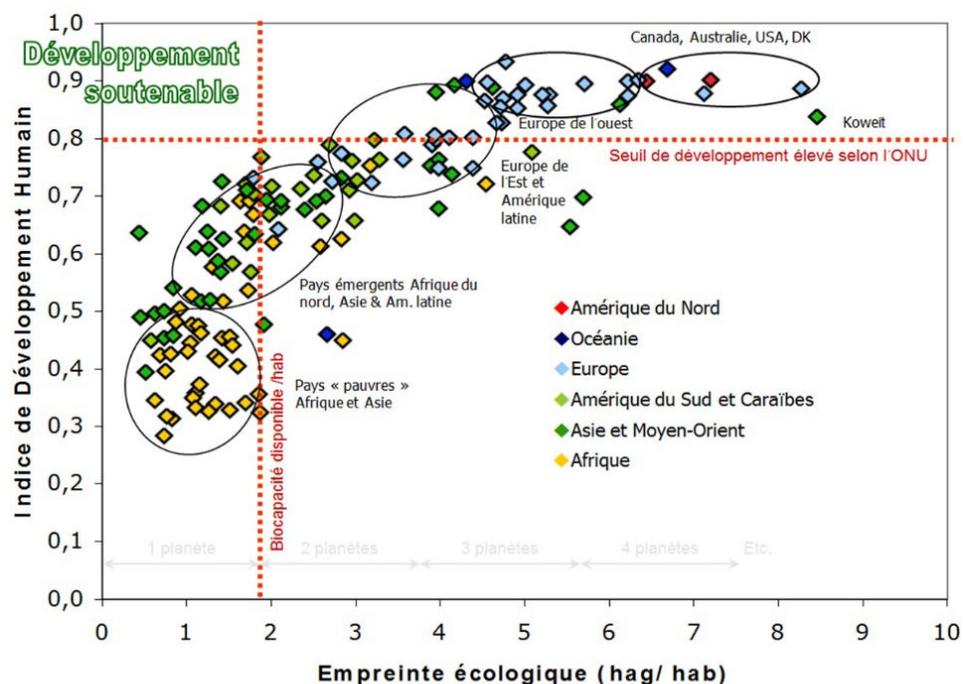
chute du mur de Berlin, une très forte baisse des niveaux d'aide internationale. On avait parlé à l'époque de la "fatigue de l'aide". Voilà pourquoi on a beaucoup associé les Objectifs du Millénaire pour le Développement à l'aide internationale pour le développement. Au passage, signalons que ça a plutôt bien marché. À partir des années 2000, au moment de l'adoption des OMD, l'aide internationale a repris. Si elle n'a pas tout à fait récupéré les niveaux précédents, sa tendance est, et reste, à la hausse (voir figure ci-dessous).



2. Tous les pays sont en voie de développement durable

Alors tous les pays ont adopté les ODD, les Objectifs de Développement Durable. Est-ce que cela veut dire que tous les pays

sont des pays en développement ? Il faut reconnaître que la notion pourrait paraître choquante. Allez dire à la Somalie que les États-Unis sont un pays en développement, c'est vrai que cela peut paraître choquant. Tout dépend de ce qu'on appelle "en développement", je vous rappelle qu'on parle d'Objectifs de Développement Durable. Les pays dits du Nord ont autant d'efforts à fournir pour devenir écologiquement durables que les pays du Sud pour devenir développés. Regardez ce graphique (ci-dessous) que vous connaissez sans doute.



Source: Travelplanner based on data from UN Development Programme and Global Footprint Network, CC BY-SA 3.0, via Wikimedia Commons

Vous avez sur l'axe vers le haut le niveau de développement humain, qui va résumer un petit peu le niveau de développement économique

et social des pays. Et le tireté rouge, qui est l'espèce de ligne rouge, montre le seuil de développement humain, élevé selon l'ONU, qu'on fixe à peu près à 0,8. Et puis sur l'autre axe, vous avez la consommation d'énergie essentiellement, ce qu'on appelle l'empreinte écologique. Sachant que pour que la planète soit durable, il ne faudrait pas dépasser la limite verticale que vous voyez, il ne faudrait pas être à droite de cette ligne. Et donc, pour être dans une situation de développement durable, il faudrait être dans le petit carré en haut à gauche, où il y a marqué "développement soutenable". Qu'est-ce qu'on voit ? Aucun pays n'y est. Et c'est même plus grave que ça. Non seulement aucun pays n'y est, mais ça donne l'impression que tous les pays qui ont réussi à atteindre et dépasser le seuil de développement élevé, 0,8 en IDH, l'ont fait selon le même chemin, en adoptant un mode de consommation, un mode de développement qui n'est pas durable.

Ce chemin, vous le voyez sur la flèche, il veut dire quoi ? Il veut dire qu'il y a un énorme enjeu, en particulier pour les pays qui sont au milieu, de se rediriger - parce que c'est eux qui sont le plus proches, finalement, de cette petite case - de se rediriger vers un autre modèle de développement. Il faut qu'ils le fassent vite, parce que plus ils avancent finalement et plus c'est difficile. C'est finalement en effet pour les pays aujourd'hui dits "les plus développés", que c'est probablement le plus difficile d'atteindre ces objectifs. Ça veut dire pratiquement inverser la marche actuelle. C'est difficile aussi pour les pays qui n'ont pas encore entamé cette démarche, au démarrage, donc les pays qui sont en bas. Ça veut dire qu'eux, ils doivent à la fois se mettre en route et inventer un nouveau modèle de développement. Quand je parle de chemin, je devrais même parler d'autoroute, à tel

point les pays qui sont au milieu de cette courbe vont à toute vitesse, ils sont lancés à toute vitesse. Aujourd'hui, ce sont \$20 000 milliards qui sont épargnés, et donc investis, dans la planète chaque année. Ce qu'on sait, c'est qu'avec cette autoroute, on va droit dans le mur. Et comme il n'y a pas de voie de sortie, ce chemin vers un autre avenir - celui qu'on voyait dans la petite case - vers les Objectifs de Développement Durable, il nécessite une très forte inflexion de cette autoroute. Combien ça coûte ? On n'en sait rien, certainement pas des milliers de milliards comme l'investissement actuel, mais ça nécessite surtout une inflexion, une volonté politique, inventer de nouveaux modèles, aussi bien pour les pays développés que les pays émergents, que pour les pays pauvres.

3. Le rôle des pays du « Nord »

Tous les pays s'engagent. Ils s'engagent tous, mais les pays du Nord ont davantage de travail. Pourquoi ? Parce que tous s'engagent effectivement à atteindre les ODD sur leur propre sol : pauvreté, éducation, santé, inégalités. Ils s'engagent à produire, à participer à la production des biens publics mondiaux : le climat, l'air pur, la santé des océans. Mais de plus, les pays dits du Nord, ou dits développés, s'engagent aussi à aider les pays du Sud à atteindre des ODD sur leur propre sol, et à produire des biens publics mondiaux, notamment les pays les plus pauvres. Et d'ailleurs, cet engagement fait l'objet même d'un ODD particulier, le 17, l'ODD sur les partenariats qui parle des règles de commerce international, absolument indispensables pour aider les pays du Sud. Il parle de partage de technologies, et il parle

aussi d'accès à la finance du développement, des différentes formes de finance.

Une de ces formes de finance, c'est l'aide internationale. Les ODD, de ce point de vue là, offrent aussi un nouveau cadre pour l'aide internationale. Quand je dis "aussi", c'est dans deux sens. C'est d'abord, parce que c'est un cadre pour tous les pays, mais aussi pour l'aide internationale, puis parce que les OMD étaient un cadre pour l'aide internationale, les ODD le sont aussi. D'une certaine manière, les ODD explicitent le "D" de l'expression APD, Aide Publique au Développement. On pourrait dire : « Oui, aide publique au développement on sait ce que c'est, mais c'est quoi ce développement ? Quel développement ? ». La réponse : le développement décrit par les 17 objectifs et les 169 cibles des ODD. Il y a eu en 2015 un accord international avec tous les pays du monde, sur le sens du mot "développement" et croyez-moi, c'est un résultat absolument sensationnel, on n'avait pas ça avant.

Chaque pays, normalement, établit sa feuille de route vers ses ODD. Les ODD sont des objectifs. Mais il reste à définir le chemin, donc établir sa trajectoire vers les ODD, y compris la trajectoire climat, dans le cadre de l'autre accord de l'année 2015, celui de Paris, au moment de la COP 21. Et le rôle des agences internationales d'aide, de l'aide internationale, c'est de venir en appui aux pays en développement, pour établir cette trajectoire et puis pour les réaliser au niveau national.

4. Conclusion

En définitive, que faut-il retenir ? C'est que tous les pays s'engagent vers les Objectifs de Développement Durable, mais que ce n'est pas du tout la même trajectoire qui est attendue des uns et des autres. Par exemple la France, actuellement, avec le Commissariat général pour le développement durable, a établi une feuille de route française vers les ODD. Pour un pays comme la France, il y a une double responsabilité, pour tous les pays dits du Nord, c'est atteindre les ODD sur notre sol, participer aux biens publics mondiaux, mais aussi d'aider les pays du Sud par des politiques favorables et par l'aide internationale. Et puis, il faut retenir que l'aide internationale dispose d'un cadre renouvelé pour appuyer les trajectoires des pays en développement. Je vous rappelle que les ODD répètent l'engagement historique de consacrer 0,7% de son revenu national à l'aide internationale pour les pays en développement.

Universalité sectorielle des ODD : tous les domaines sont couverts

Sarah MARNIESSE

Ancienne Directrice du Département de la mobilisation de la recherche et de l'innovation à l'IRD



Les Objectifs du Millénaire pour le Développement, adoptés en 2000 par la communauté internationale, ont permis une forte mobilisation autour des enjeux de développement et un arrêt du déclin de l'aide publique au développement. Ils ont également permis des progrès spectaculaires dans certains domaines particuliers : la scolarisation, la santé maternelle et infantile ou la lutte contre les maladies transmissibles, surtout. Mais ils avaient quelques défauts.



Source : Nations unies

1. Les OMD : quels défauts ?

Les OMD reposaient sur une approche très traditionnelle du développement, conçue comme un rattrapage socio-économique des pays du Sud sur les pays du Nord, avec un très fort focus sur la pauvreté et sur les secteurs sociaux. Il faut se souvenir que nous sortions de décennies d'ajustements structurels qui avaient vu l'explosion de la pauvreté. Ils avaient un autre défaut, celui de reposer sur une vision du monde en silo. Une approche qui fait très peu de place à l'intégration des objectifs, à l'étude des relations entre ces objectifs.

2. Emergence des ODD : le contexte

En 2015, les Objectifs du développement durable émergent dans un contexte qui est radicalement différent. C'est un contexte où on assiste à un brouillage des découpages, avec l'émergence de puissances du Sud. Nous ne sommes plus dans un monde binaire, mais dans un monde multipolaire, avec des puissances émergentes au Sud. Nous sommes dans un monde où les menaces se multiplient, où les risques explosent, en conséquence d'une croissance qui a été surtout quantitative, très peu qualitative. Une croissance économique qui détruit les ressources naturelles, qui dérègle les cycles, qui dérègle le climat, en particulier. Une croissance qui creuse les inégalités. Les limites planétaires commencent à être dépassées dans un certain nombre de domaines. On n'a pas de solution, on n'a pas de plan B. Il faut repenser les modèles de développement de tous les pays, bien sûr en tirant parti des énergies, de la créativité et en particulier de la

révolution technologique et scientifique à l'œuvre. Mais c'est une autre histoire.

3. L'agenda 2030 du développement durable

À quoi ressemble cet agenda du développement durable ? Il se caractérise par trois grandes évolutions par rapport à l'agenda précédent.

- D'abord, un équilibre beaucoup plus net entre les trois piliers du développement durable : pilier économique, pilier social, pilier environnemental. Les Objectifs du Développement Durable concernant la planète sont beaucoup plus nombreux.
- Ensuite, cet agenda a cherché une beaucoup plus grande exhaustivité aux objectifs traditionnels qui concernaient la pauvreté, la santé et la scolarisation. On a ajouté des objectifs qui concernaient les biens publics mondiaux. Donc le climat on l'a vu, océans, par exemple. On a ajouté des objectifs qui reflétaient des débats internationaux très importants, par exemple le rôle de la gouvernance ou le rôle de la lutte contre les inégalités. On a ajouté un objectif très important également, qui concerne les partenariats. Parce que, aujourd'hui, c'est ensemble, ensemble pour les pays du monde, mais ensemble pour les acteurs, d'où qu'ils viennent, qu'il s'agit de construire cet agenda du développement durable.
- Nous sommes donc sur un agenda qui est beaucoup plus exhaustif, mais également qui fait la place à des objectifs intégrés, parce qu'on reconnaît la complexité du monde. On a besoin de cette

intégration d'objectifs comme, par exemple, la construction de villes durables, qui mêle des problématiques très diverses, environnementales, sociales et économiques.



Source : S. Marniesse

4. 17 ODD et 169 cibles

Pourquoi 17 Objectifs du développement durable ? D'abord, pour ne rien oublier. Les contributions ont été nombreuses, remontant du terrain, remontant de lobbies, également. Ces objectifs du développement durable reflètent non seulement ces nombreuses contributions, mais aussi la complexité du monde. Donc, on est sur un grand nombre de sujets. En même temps, huit objectifs du millénaire pour le développement, c'était beaucoup, alors 17, c'est un nombre

important. On a essayé de réduire au maximum. On est arrivé à 17, un chiffre un peu bizarre, mais qui montre que rien n'était joué d'avance.

17 ODD, mais également 169 cibles. Et ce sont ces 169 cibles qui surtout montrent l'ambition de l'agenda. Des cibles de différents types, des cibles thématiques ou des cibles de moyens. Parmi les cibles thématiques, on peut citer, par exemple : d'ici à 2030, assurer l'accès universel et équitable à l'eau potable à un coût abordable. Des cibles de moyens, on peut citer : mobiliser les ressources financières pour préserver la biodiversité et les écosystèmes. Il faut aussi ajouter la forte ambition de certaines de ces cibles, qui se veulent vraiment transformatives.

- La cible 1 de l'objectif 10 sur les inégalités, par exemple, explique qu'il faut faire en sorte que les revenus des 40% les plus pauvres de la population augmentent plus rapidement que le revenu moyen national. Cette cible est très exigeante.
- La cible 3 de l'objectif 15 sur la vie terrestre, également, demande à parvenir à un monde sans dégradation des terres. C'est un sujet fondamental aujourd'hui.

5. Intérêts de cet Agenda

Que penser de cet agenda ? Il faut d'abord souligner le grand succès de participation qui a conduit à son élaboration. C'est un accord politique de près de 200 pays qui a fait accoucher de cet agenda. Ensuite, il faut noter que ces consultations exhaustives, ces négociations ont conduit à peu d'oubli, même s'il faut déplorer l'oubli de la culture, par exemple. L'accent a été mis sur des domaines clés

pour construire un développement durable comme l'environnement, on l'a beaucoup dit, mais aussi la lutte contre les inégalités ou ce sujet si important qu'est la gouvernance. Enfin – et c'est important de le souligner – cet agenda essaie de raconter une histoire. Il illustre un changement de paradigme. On est à la fin d'un cadre binaire Nord-Sud. On est dans un monde complexe, on a besoin de vision intégrée, de vision systémique, mais aussi de vision positive de l'humanité future et de son cadre de vie.

Cet agenda essaie de construire les conditions d'un avenir souhaitable pour l'humanité et il fait appel à la participation et à la responsabilité de tous. Bien sûr, il existe de nombreux risques de critiques et de risques inhérents à sa construction. Des risques de SDG-washing, par exemple. Tout est ODD, et on l'entend souvent : si tout est ODD, rien n'est ODD. Il y a aussi un risque de piquer et de choisir ses objectifs sans critère. Il y a un risque de choisir sans priorités, alors qu'il y a des antagonismes, avec des choix qui ne seront pas nécessairement optimaux pour les pays qui choisissent sans critère. L'objectif est fixé, mais il n'y a pas de feuille de route. Donc, il faut construire ces feuilles de route. C'est un travail énorme.

6. Réaliser cet Agenda

La question la plus importante n'est pas traitée. C'est celle de la possibilité de réaliser cet agenda dans un contexte où les ressources sont limitées. Le chemin n'est pas indiqué. Il est difficile à trouver, mais pourrions-nous le trouver ? C'est vraiment la question essentielle aujourd'hui. Ce chemin existe-t-il ? La réalisation de cet agenda, aujourd'hui, entraîne une pression anthropique très forte. Serons-nous capables d'inventer des chemins qui limitent la pression anthropique ?

Serons-nous capables de réaliser cet agenda en diminuant cette pression ?

Il faut inventer de nouveaux modèles. Il faut être créatif. Il faut inventer de nouveaux modèles qui limitent la consommation de ressources. Il faut ouvrir des voies, aller chercher dans des voies existantes, dans celles qui ont un autre rapport à la nature. Des voies comme le Buen Vivir, en Amérique latine, des voies comme celles qui sont tracées par l'économie symbiotique. Il faut être créatif pour parvenir à construire cet agenda du développement durable, à le mettre en œuvre dans un contexte de ressources limitées.

7. Evaluer les progrès

La question du suivi va être essentielle pour la réussite de cet agenda. 241 indicateurs de suivi ont été fixés par la Commission de statistique des Nations Unies. Ces indicateurs, ils sont évolutifs. Ils vont profiter des progrès faits dans les statistiques, dans la science. Ils vont s'améliorer au fil du temps. Ces indicateurs doivent également être complétés par les différents pays, pour coller à leurs caractéristiques, pour s'ancrer dans des contextes nationaux. Un réseau des processus de suivi et de revue a été mis en place, un forum politique de haut niveau annuel est là pour faire le point sur les avancées et un rapport sera produit tous les quatre ans. Mais la question importante concernant ces indicateurs est celle de la production de statistiques dans les pays les plus pauvres. La question du renforcement des capacités à produire des statistiques est essentielle, car il faut être capable de suivre, de mesurer les indicateurs concernant sa vie sociale, sa vie économique, sa vie politique, sa vie environnementale, pour parvenir à mettre en place un agenda du développement durable.

Dans un monde complexe, des interactions, des synergies, des antagonismes

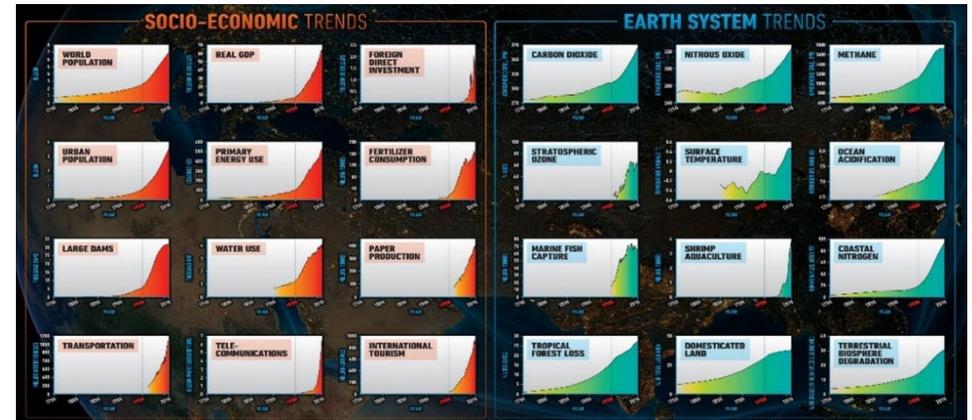
Anne-Sophie STEVANCE

Chargée de mission scientifique
au Conseil international pour la science (ISC)



Les Objectifs de Développement Durable permettent-ils de concilier développement économique, bien-être social et protection de l'environnement? C'est la question qui occupe politiques et scientifiques depuis des décennies. L'adoption des Objectifs de Développement Durable en 2015 met en convergence un certain nombre de défis contemporains comme le développement urbain et industriel, le renforcement des inégalités, le changement climatique et l'érosion de la biodiversité. C'est finalement une invitation à redéfinir le cadre même du développement. Et c'est cette imbrication des défis qui appelle à une prise de conscience à toutes les échelles de l'individu à la communauté internationale, une meilleure intégration de la connaissance et une plus grande cohérence dans les politiques publiques et privées. Dans cette vidéo, il est donc question de la dynamique interne aux ODD et des interdépendances entre des objectifs.

1. La grande accélération



Source : International Geosphere-Biosphere Programme

La question de l'intégration des trois dimensions du développement durable n'est pas nouvelle, mais son importance s'accroît. Le graphique ci-dessus illustre ce que beaucoup appellent la grande accélération, c'est-à-dire, en rouge, une intensification du développement socio-économique à partir de 1950, avec une accélération notamment de l'augmentation de la population mondiale, de la consommation d'engrais, d'énergie, le développement des infrastructures. A droite, on a des tendances similaires au niveau de la consommation des ressources naturelles et des processus biophysiques, avec l'accroissement de la conversion des terres, la consommation des ressources halieutiques ou encore les émissions de méthane et de dioxyde de carbone, avec ce même effet d'accélération et de décrochage à partir de 1950. L'impact des activités humaines sur l'environnement prend une dimension planétaire et ces interactions croissantes entre hommes et environnement qui nous invitent à

reposer la question de la mise en équilibre des trois dimensions du développement durable.

2. Les ODD : problématiques



Beaucoup d'analyses ont nourri les ODD, qui ont toutes pour point commun d'orienter le développement économique vers la promotion du bien-être social, sans compromettre l'intégrité de la biosphère et des processus naturels qui constituent le fondement de la vie et la base du développement humain. Aujourd'hui, le cas des ODD ressemble à ça, c'est-à-dire 17 objectifs, 169 cibles, 230 indicateurs de suivi, et c'est un cadre de compromis qui résulte de plusieurs années de négociations au niveau international. L'agenda 2030 reconnaît explicitement l'intégration des dimensions du développement durable dans la définition d'un certain nombre d'objectifs et de cibles. Il est souvent présenté comme indivisible. La notion d'indivisibilité et

d'universalité laisse penser que le monde des ODD est un monde fait de synergies et stratégies gagnant-gagnant. Or, ça ne va pas de soi.

- Les ODD forment-ils un tout cohérent ?
- Comment les gouvernements et les acteurs abordent-ils leur mise en œuvre ?
- Comment éviter l'écueil des objectifs du millénaire pour lesquels beaucoup des progrès – par exemple, sur la réduction de l'extrême pauvreté – sont allés de pair avec une utilisation croissante des énergies fossiles ?
- Enfin, comment orchestrer la multitude d'acteurs nécessaires à la mise en œuvre des ODD ?

3. Quelles relations entre les ODD ?

Pour aborder ces questions, il s'agit de connecter les ODD entre eux, de mettre chaque ODD en perspective par rapport aux autres et de s'intéresser aux interfaces. Le Conseil international pour la science et le Stockholm Environment Institute ont développé un système pour définir le niveau d'influence d'une politique sur l'autre, d'un objectif sur l'autre. Il comporte sept niveaux qui décrivent de façon empirique le niveau d'influence d'un objectif sur l'autre, et quelque part, il s'agit d'aller au-delà d'une simple description des interactions entre ODD, entre positives, négatives, voire les deux.

Indivisibilité		Deux objectifs vont nécessairement de pair : la réalisation de l'un ne peut aller sans la réalisation de l'autre.
Renforcement		La réalisation d'un objectif a un impact direct l'atteinte d'un autre objectif.
Facilitation		La poursuite d'un objectif crée des conditions favorables pour la poursuite d'un autre objectif.
Neutralité		Une relation est dite neutre quand un objectif n'interagit pas de façon significative avec un autre objectif.
Limitation		La poursuite d'un objectif pose une condition ou une contrainte à la réalisation d'un autre.
Conflit		La poursuite d'un objectif contrecarre la réalisation d'un autre.
Annulation		La réalisation d'un objectif rend impossible l'atteinte d'un autre objectif.

Source : A-S. Stevance

Côté synergie, le premier niveau est celui pour lequel la poursuite d'un objectif crée des conditions favorables à la réalisation d'un autre objectif. Par exemple, l'électrification des campagnes permet la poursuite de l'objectif de l'éducation pour tous en permettant l'étude le soir. Il s'agit des faits indirects. Le deuxième niveau, c'est l'effet de renforcement. La réalisation d'un objectif A contribue à réaliser un objectif B. Il s'agit d'une contribution directe et nécessaire. Par exemple, le développement des énergies non carbonées permet de réduire la pollution de l'air et contribuer directement à la santé des populations. Enfin, le niveau d'interdépendance le plus élevé consiste à ce qu'un objectif ne puisse être atteint sans la réalisation d'un autre. Par exemple, promouvoir l'égalité des sexes dans la participation à la

vie publique va de pair avec l'éradication de toutes les formes de discrimination envers les femmes.

De la même manière, la réalisation de deux objectifs peut créer des tensions, voire des effets contradictoires. La poursuite d'un objectif peut par exemple poser des limites ou des conditions à la réalisation d'un autre. Par exemple, les mesures de protection des ressources naturelles posent des contraintes vis-à-vis des ressources économiques à des activités économiques qui sont immédiatement liées à l'exploitation de ces ressources, par exemple, les quotas de pêche. Deux objectifs peuvent entrer en conflit. Par exemple, l'accès à une alimentation suffisante et de qualité peut contrecarrer l'objectif de limitation des prélèvements en eau et le recours aux intrants chimiques. Et dernier niveau, le progrès vers un objectif peut rendre impossible l'atteinte d'un autre objectif. Par exemple, le développement de l'infrastructure peut annuler les efforts de conservation des écosystèmes dans des zones concernées.

L'application de ce cadre d'analyse à l'ensemble des cibles et des objectifs permet de faire ressortir les objectifs qui ont le plus d'influence. Et c'est ces points nodaux dans le réseau multiple des relations entre ODD qui servent de point d'ancrage pour la définition d'objectifs nationaux sectoriels, la priorisation d'actions et de moyens.

4. Limites de l'étude

Mais ce système de pointage ne suffit pas en soi, le cadre proposé permet de faire un premier diagnostic, de mettre à jour des synergies

potentielles ou d'anticiper des conflits. Mais la nature d'une relation entre deux objectifs n'est pas absolue.

- Elle va dépendre du contexte géographique, du contexte socioculturel, des moyens, voire des technologies, par exemple, qui seront mis en œuvre, ou des systèmes de gouvernance qui peuvent, par exemple, engendrer des inégalités ou la marginalisation de certains groupes.
- Les effets peuvent par ailleurs être différés dans le temps. Tous les ODD n'opèrent pas sur une même temporalité. Certains vont avoir un effet immédiat, d'autres interviennent sur le temps long, par exemple, les infrastructures de transport qui ont une inertie et qui vont structurer durablement les usages ou les villes, par exemple.
- Enfin, certains effets ne sont pas linéaires et ne deviennent perceptibles que dans le temps, avec par exemple les effets rebonds.

5. Intérêts de l'étude

Finalement, déconstruire les ODD, oui, mais pourquoi ? Tout d'abord, il y a un enjeu de prise de conscience et de pédagogie. Toutes les relations entre ODD ne sont pas bien connues, par exemple l'accès à l'eau et l'assainissement sur la santé. D'autres sont moins connues, comme l'impact de la transition énergétique ou l'avènement de nouvelles technologies sur l'emploi ou, par ailleurs, la biodiversité, l'impact de la biodiversité, des écosystèmes sur la cohésion sociale. Et pour que ces relations soient prises en compte dans les décisions, il

faut les rendre explicites pour que la définition de priorité ne soit pas synonyme d'écueil ou de recul.

Deuxièmement, il y a un enjeu d'appropriation par tous les ODD. Il s'agit de dépasser les approches purement sectorielles pour que l'agenda 2030 devienne une feuille de route commune. Ainsi, la politique de santé n'est pas seulement l'affaire du ministère de la santé, mais aussi de l'éducation, de l'aménagement, de l'environnement. Et c'est l'identification de ces co-bénéfices et ces tensions qui permet de cibler les partenariats à mettre en œuvre, d'identifier les gagnants et les perdants. Et c'est quelque part ce processus d'échange et de délibération entre experts et non-experts sur les cibles pertinentes, sur les relations entre objectifs et entre politiques qui vont créer cette vision commune et une vision commune des leviers d'action.

Enfin, il y a un enjeu de cohérence et d'ambition. Notre première analyse a montré qu'il y a beaucoup de synergies potentielles entre les ODD. Il s'agit donc de cartographier les trajectoires impossibles et de revoir l'ambition et le champ des politiques existantes. Pour aller plus loin, le rapport est disponible sur le site du Conseil international pour la science.

Interactions entre ODD : illustration avec l'ODD 12 sur la production et la consommation responsables

Yacine BADIANE NDOUR

Maître de recherche à l'Institut Sénégalais de Recherches Agricoles (ISRA)



L'Objectif 12 des ODD, c'est-à-dire des Objectifs de Développement Durable proposés par l'Assemblée générale des Nations-Unies, vise à instaurer des modes de consommation et de production durables. Nous allons voir les interactions que peuvent avoir ces ODD avec les autres Objectifs de Développement Durable en s'appuyant sur trois de ces cibles, qui sont : les cibles 12.2, 12.3 et 12.4 et en vous donnant quelques exemples concrets. Ces trois cibles prônent une gestion durable et une utilisation rationnelle des ressources naturelles, une réduction du volume de déchets alimentaires par habitant et des pertes de produits alimentaires, et une gestion écologiquement rationnelle des produits chimiques des déchets.

1. Quelques chiffres sur l'alimentation

Pour produire des aliments, nous utilisons des ressources naturelles, de l'énergie, et nous générons également des déchets tout au long du

processus. Ce processus, qui va de la culture ou de l'élevage à la transformation industrielle et au supermarché, impacte fortement la qualité de notre environnement. Nous allons vous voir quelques exemples. Par exemple, les besoins en eau pour un kilogramme d'aliments produits, varie de 700 litres pour un kilo de pommes à 19 500 pour produire un kilo de viande de bœuf.

Un tiers de la production alimentaire destinée à la consommation humaine est perdu ou gaspillé, soit 1,3 milliard de tonnes par an selon une étude faite par la FAO en 2013. Cette production alimentaire perdue augmente inutilement l'impact de l'agriculture affectant nos ressources naturelles, c'est-à-dire les sols, les réserves en eau, la biodiversité et le climat. Les émissions liées à ces pertes sont estimées à 3,7 gigatonnes de CO₂ par an, soit le troisième pays émetteur de gaz à effet de serre après les États-Unis et la Chine.

En 2007, la capacité de la Terre à se régénérer a été évaluée à 11,9 milliards d'hectares globaux alors que l'empreinte écologique de l'activité humaine s'élevait à 18 milliards d'hectares globaux. C'est quoi, l'empreinte écologique ? L'empreinte écologique d'une population humaine mesure la surface nécessaire pour produire les ressources et pour absorber les déchets qu'elle produit. Cela montre que le rythme d'exploitation des ressources est moins important pour assurer une pérennité du stock de capital naturel de la planète. Alors que la population mondiale atteindra 9,5 milliards d'habitants avec une demande alimentaire plus importante en 2050, les projections estiment une augmentation de la demande alimentaire de 35%. L'Objectif de Développement Durable 12 que nous allons aborder reconnaît le rôle essentiel et transversal de la consommation et de la

production dans le développement durable. Il présente une opportunité de générer des synergies avec les autres ODD. C'est ce que nous allons voir à travers quelques exemples.

2. Liens entre l'ODD 12 et les autres ODD

Le premier exemple que nous allons voir concerne la gestion des sols cultivés et ses liens avec les changements climatiques, c'est-à-dire l'ODD 13, tant en ce qui concerne la réduction des émissions de gaz à effet de serre que l'adaptation des systèmes de production. L'agriculture représente en même temps une source d'émissions de gaz à effet de serre, mais également un puits, car il permet de stocker du carbone. Par exemple, l'initiative "4 pour 1000" lancée par la France lors de la COP21 a pour but principal d'améliorer la séquestration du carbone dans les sols. Il s'agit donc d'une synergie entre la protection des sols et du climat. L'initiative prend en compte également la sécurité alimentaire des populations, contribue à l'Objectif de Développement Durable 2 et la protection de la biodiversité, l'ODD 15 et 14. Elle contribue aussi à rendre la gestion et l'utilisation rationnelle des terres agricoles plus cohérentes avec l'objectif de réduction de la pauvreté, l'Objectif 1, lequel vise notamment à maintenir l'accès des plus pauvres aux ressources économiques et au contrôle des terres. Enfin, la réalisation de cette initiative nécessite des institutions capables de fournir le cadre nécessaire à travers l'Objectif 16 et dépend du partenariat pour le développement durable.

L'Objectif 12 vise également à faire réfléchir les consommateurs sur leur rapport avec les objets utilisés, les déchets générés et leur impact sur la planète. Les ordures ménagères, par exemple, devraient être

considérées comme des ressources et non des déchets. Des pratiques liées à l'économie circulaire du compostage à la méthanisation valorisent le potentiel agricole ou énergétique de ces ordures. L'utilisation du compost issu de ces déchets permet d'améliorer la teneur en matière organique des sols cultivés et de contribuer au stockage du carbone, donc à l'action climatique. Elle permet d'améliorer la fertilité des sols, donc de réduire l'usage des engrais tout en augmentant la productivité, la sécurité alimentaire et la santé des populations. Elle permettra également d'améliorer la biodiversité, donc la préservation des écosystèmes et la qualité des ressources en eau. Pour les ressources en eau, l'ODD 6, nous savons que l'agriculture est un grand utilisateur d'eau douce, ce qui pose un défi au prélèvement et l'approvisionnement durable des eaux, c'est-à-dire à l'Objectif 6.4, mais la consommation durable et la réduction des déchets permettra de réduire la surexploitation des ressources en eau et d'améliorer la qualité des eaux de par la réduction de la pollution.

3. Conclusion

La consommation responsable déclenche une production responsable et minimise les déchets, minimisant ainsi la quantité d'énergie associée à la gestion de ces derniers. Elle encourage à utiliser les ressources naturelles et l'énergie de manière efficace et à mettre en place des infrastructures durables, ce qui permettra d'assurer à tous l'accès aux services de base, à des emplois verts et à une meilleure qualité de vie.

Interactions entre ODD : illustration avec les Maladies Tropicales Négligées

Philippe SOLANO

Directeur de recherche à l'Institut de Recherche pour le Développement (IRD)



Au sein de la grande diversité des maladies infectieuses, certaines sont très connues (le VIH sida, le paludisme, Ebola) car elles sont sous les feux de l'actualité malheureusement. Mais d'autres le sont beaucoup moins. Pour certaines d'entre elles, l'OMS a défini ce qu'on peut appeler un label qui s'appelle les Maladies Tropicales Négligées. Un coup d'œil rapide à cette liste. Vous pouvez voir trypanosomiase, lèpre, onchocercose et d'autres, ulcère de Buruli, trachome... Elle vous permet de voir leurs origines diverses et rappelle pour certaines qu'elles existent encore alors que pour la plupart du grand public, ces maladies sont d'un autre âge et sont devenues oubliées.

1. Maladies Tropicales Négligées et ODD

En janvier 2016, le monde est entré dans l'ère des Objectifs de Développement Durable, ODD, après 15 années consacrées aux Objectifs du Millénaire pour le Développement, les OMD. Une des idées centrales est que la lutte contre ces Maladies Tropicales

Négligées dont je vous parle, MTN, cette lutte apporte une contribution majeure à la réalisation du programme des ODD dans toute son ampleur et sa diversité. C'est donc à l'objectif lié à la santé, en partie l'ODD3, la cible 3.3 en particulier pour les Maladies Tropicales Négligées, que l'action contre ces MTN contribue le plus. Mais ces maladies ont une incidence sur et sont influencées par de nombreux autres domaines de développement couverts par le programme des ODD. L'Objectif 1 par exemple, qui consiste à éliminer la pauvreté sous toutes ses formes et partout dans le monde. Les programmes de lutte contre ces MTN jouent un rôle important pour réduire la charge financière liée aux dépenses de santé, mais aussi l'exposition aux conséquences physiques et mentales qui elles-mêmes affectent la capacité des populations à générer des revenus et à contribuer ainsi à la croissance économique nationale qu'on trouve dans l'ODD8. Ces regroupements sont également observables pour d'autres ODD, le 2 par exemple : éliminer la faim, assurer la sécurité alimentaire, améliorer la nutrition. L'ODD4 : assurer l'accès de tous à une éducation de qualité. Le 6 : garantir l'accès de l'eau à tous et garantir l'accès à l'assainissement. Le 11 sur les villes : pour que les villes et les établissements humains soient ouverts à tous, sûrs, résilients et durables ; ou bien d'autres.

2. Lutter contre les MTN ? Interactions avec d'autres ODD

Je vais vous illustrer quelques interactions entre ODD ou au sein même de cet ODD3, bien sûr, sur le thème des maladies infectieuses et plus particulièrement des Maladies Tropicales Négligées.

2.1. Au sein de l'ODD 3

Premier exemple, au sein de cet ODD3 et même du 3.3 : en voulant contrôler et éliminer ces maladies, on peut être amené à avoir des actions à effets négatifs sur notre propre bien-être. Tout le monde a entendu parler et tout le monde a en tête les problèmes d'insecticides ou de pesticides qu'on retrouve ensuite soit dans nos assiettes soit dans notre organisme par exemple. Dans ces cas-là, une solution, évidemment c'est de le savoir. On a des faits mesurables. Donc, pour pouvoir améliorer et en tenir compte, il faut à la fois connaître ses effets, les anticiper et lorsqu'on le peut, privilégier le recours à des solutions qui soient alternatives, locales, ciblées. Mais quelquefois, on peut ne pas avoir le choix et être amené à continuer d'utiliser ces insecticides. À ce moment-là, il faut rationaliser leur utilisation et avoir en tête tout ce que cela peut entraîner.

2.2. Avec la biodiversité

Autre exemple d'interaction, encore une fois lorsqu'on va être amené à éliminer ou éradiquer un pathogène ou un insecte vecteur qui le transmet : peut-on avoir des impacts négatifs en termes de biodiversité ? Effectivement, les insectes vecteurs, pour prendre cet exemple, participent de fait à l'équilibre général, aux chaînes alimentaires. Donc, si on l'éradique, on aura probablement un impact négatif souvent un peu difficile d'ailleurs à mesurer. L'idée à ce moment-là serait de privilégier lorsque c'est possible des éradications locales bien sûr, et on peut aussi penser qu'en se contentant entre guillemets d'empêcher l'arrivée à l'homme finalement, puisqu'on veut le protéger, donc, l'arrivée à l'homme du pathogène ou du vecteur qui

transmet ce pathogène, on peut à la fois protéger l'homme tout en ayant un impact très limité et acceptable sur l'ensemble de la chaîne écologique et des équilibres qui existent sur le long terme.

2.3. Avec l'agriculture

Avec un autre exemple, je vais aller dans un cas un peu concret. La mouche tsé-tsé transmet une maladie. En fait, elle transmet un parasite qui s'appelle le trypanosome, qui cause une maladie à la fois à l'homme, qu'on appelle la maladie du sommeil, et aux animaux domestiques, d'élevage, qu'on appelle les trypanosomoses animales. Prenons l'exemple d'une zone en Afrique où il y a de la trypanosomose animale transmise par les tsé-tsé. On essaye d'intervenir pour que les bovins ne soient plus malades, que donc, on puisse assurer un peu plus de sécurité alimentaire, et que les éleveurs puissent en tirer des bénéfices.

Ce qui va se passer c'est que dans cette zone d'Afrique, on a plusieurs sortes de bovins. Les bovins qu'on appelle trypanotolérant, vous les voyez ici, ces bovins de petit format sans bosse qui ont vraisemblablement développé leur tolérance à l'infection trypanosomienne, aux dépens d'un format un peu limité en taille et en poids. Il existe aussi dans ces mêmes zones souvent, des zébus, qui sont d'autres bovins venus plus récemment en Afrique. Ils ont une bosse et eux sont un peu plus sensibles à la maladie, ils résistent beaucoup moins, mais ils sont plus gros. Qu'est-ce qui va se passer ? Si on élimine les tsé-tsé, il y a fort à parier, comme c'est déjà arrivé, qu'en fait, les éleveurs vont se tourner vers l'importation de races européennes comme ces belles charolaises que vous voyez là, qui

évidemment produisent beaucoup plus de viande, beaucoup plus de lait, mais qui seront très probablement sujettes à beaucoup d'autres problèmes lorsqu'elles arriveront dans ces zones-là, en dehors du fait qu'on aura aussi éliminé les ressources génétiques locales qui étaient là.

La solution dans ces cas-là, c'est d'essayer de bien avoir tous ces aspects en tête et au moment de la mise en œuvre du programme de lutte, penser à la valorisation des ressources génétiques locales. C'est un exemple et ça illustre bien les interactions entre ces différents ODD.

2.4. Avec le climat

À propos des maladies infectieuses et du changement climatique par exemple, autre interaction entre ODD. On entend souvent dire, comme cela peut être vrai, "avec le changement climatique on va avoir une pullulation de vecteurs et un grand nombre d'épidémies." Mais ce n'est pas tout le temps vrai. Il y a aussi des fois où au contraire, il faudrait pouvoir profiter de ces conditions que l'on n'a pas choisies, mais qui seront du réchauffement climatique et de l'anthropisation, qui entraînent une dégradation des habitats et donc, des conditions défavorables finalement pour ces insectes vecteurs, pour prendre cet exemple-là. Et c'est à ce moment-là qu'il faut mettre à profit et donc, se saisir de l'opportunité qui existe et qui n'existait pas avant pour mettre fin à la menace qu'ils représentent. Donc, c'est aussi pour équilibrer un peu ce qu'on entend, donc cette interaction n'est pas à sens unique. On peut aussi en profiter pour éliminer quand on le peut ces maladies.

3. Conclusion

Si vous me demandez, finalement, pourquoi éliminer ces maladies infectieuses, en particulier ces Maladies Tropicales Négligées, je vais vous le dire sous forme simple et basique.

Simple : c'est un droit humain, article 25 de la Déclaration universelle des droits humains de 1948 : "toute personne a droit à un niveau de vie suffisant pour assurer sa santé, son bien-être et ceux de sa famille."

Basique : c'est une contribution à l'atteinte des objectifs de développement durable, mais pas seulement. On vous dit, nous les scientifiques et certains experts que pour ces maladies, certaines de ces maladies, c'est faisable.

Simple : c'est ce que nous ferions sans le moindre état d'âme si c'était notre pays et d'ailleurs, c'est ce que nous avons fait puisque nous avons éliminé le paludisme de France il y a quelques années.

Basique : éviter que ces maladies dont la prévalence a diminué ne redeviennent un jour des maladies émergentes et donc des menaces pour tous. On pense à la trypanosomiase, à Zika, à Ebola.

Simple : parce qu'en les éliminant là où elles sévissent et c'est encore souvent loin de chez nous, on évite le risque d'une importation de ces maladies.

Prendre en compte les interactions entre ODD : un gage de succès pour l'agriculture

Jean-Luc CHOTTE

Directeur de recherche à l'Institut de Recherche pour le Développement (IRD)



Le secteur de l'agriculture, de la foresterie et autres usages des terres ont un rôle important à jouer dans l'atteinte des Objectifs du Développement Durable.

1. L'agriculture dans l'agenda politique international

C'est assez naturellement que l'on associe l'agriculture à l'atteinte de l'Objectif du Développement Durable 2, faim "zéro". Cependant, la place de l'agriculture dans l'agenda politique est récente. En effet, dans l'agenda des Objectifs du Millénaire pour le Développement, le plein emploi, la réduction de la proportion des plus pauvres étaient les cibles proposées pour éradiquer la faim. Ce n'est que lors de l'adoption des Objectifs du Développement Durable que la promotion de l'agriculture est mise en avant, pour éliminer la faim, assurer la sécurité alimentaire et améliorer la nutrition. C'est bien à ce moment-

là que l'agriculture a pris une place comme solution dans l'agenda politique.

2. Relation entre l'agriculture et les ODD

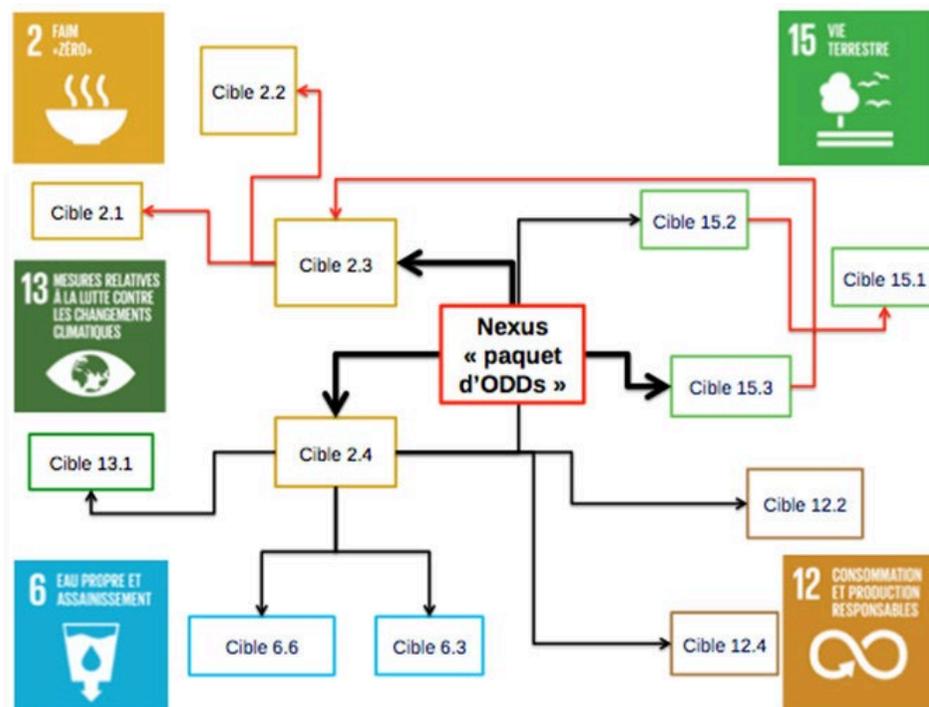
Au-delà des actions à mener pour atteindre l'objectif faim zéro, il me semble important de mettre en évidence la nécessité de s'intéresser à d'autres ODD. En effet, les synergies entre ODD sont aussi un gage de succès pour atteindre ces Objectifs de développement durable.

- Promouvoir une agriculture durable en adéquation avec la consommation et la production durable. Je veux produire plus, je mets des engrais. Mais cette consommation excessive d'engrais est-elle compatible avec une production durable ?
- Promouvoir une agriculture durable qui permette un accès à l'eau en qualité et en quantité : trop d'engrais va polluer les eaux, ODD 6.
- Promouvoir une agriculture durable qui permette aux systèmes de production de s'adapter aux changements climatiques, mais aussi de contribuer à réduire les émissions de gaz à effet de serre de ce secteur.
- Promouvoir une agriculture durable qui permette de lutter contre la dégradation des terres. Je veux atteindre faim zéro, j'intensifie mes systèmes de production et je dégrade les terres.

D'où l'intérêt d'avoir, en interaction, une approche prenant en compte plusieurs paquets d'ODD, à savoir une approche en nexus.

3. L'approche en nexus

Cependant, pour mettre en œuvre cette approche, il faut s'appuyer sur les interactions qui existent entre les cibles de chacun de ces ODD. C'est à leur niveau qu'il est possible d'apprécier les interactions entre ces ODD. Dans un réseau d'interactions complexes, positives, négatives ou neutres. L'ODD 2 vise à éliminer la faim, avec plusieurs cibles comme par exemple « fin de la malnutrition » ou encore « doublement de la productivité agricole et du revenu des agriculteurs, et assurance de la viabilité des systèmes de production face aux changements climatiques ».



Source : J-L. Chotte

Quelles sont les interactions entre ces cibles avec les cibles de l'ODD 6 ?

- Améliorer la qualité de l'eau, réduire la pollution, protéger et restaurer les écosystèmes liés à l'eau – je dois produire plus, mais je dois tenir compte de ces autres cibles de l'ODD 6.
- Parvenir à une gestion durable et à une utilisation rationnelle des ressources naturelles, les sols, les ressources génétiques.
- Instaurer une gestion écologique rationnelle des produits chimiques et de tous les déchets – ce sont deux cibles de l'ODD 12, consommation et production durables.
- Garantir la préservation, la restauration et l'exploitation durable des écosystèmes terrestres et des écosystèmes d'eau douce. Je veux produire plus, éradiquer la faim ; je dois garantir la préservation des écosystèmes naturels.
- Promouvoir une gestion durable de tous les types de milieux dont la forêt. Lutter contre la déforestation. Si je produis plus en déforestant, il faut que je fasse attention aux interactions négatives que peuvent avoir ces actions. Produire plus en luttant contre la désertification et la restauration des terres dégradées.
- Mettre en œuvre des actions qui vont améliorer la réponse des systèmes de production aux changements climatiques.

4. Conclusion

Ce n'est que lors de l'adoption des Objectifs de Développement Durable que le secteur de l'agriculture, de la foresterie et des autres usages des terres a fait partie des solutions de l'agenda politique. Dans cette nécessité d'impliquer l'ensemble des partenaires pour atteindre les Objectifs de Développement Durable, la recherche est attendue pour produire des indicateurs qui vont permettre de quantifier et de mesurer les interactions positives, négatives ou neutres entre les différentes cibles de chacun des ODD.

Des choix de politiques publiques pour atteindre les ODD

Françoise RIVIERE

Ancienne directrice adj. du département de la stratégie au sein de l'Agence Française de Développement (AFD)



En quoi la cohérence des politiques publiques est-elle une condition sine qua non de l'atteinte des Objectifs de Développement Durable ? L'atteinte de ces objectifs est presque exclusivement une question de politique publique pour gérer les antagonismes et les synergies. Les gouvernements, pour mener des politiques publiques, disposent d'une variété d'instruments : des instruments plutôt destinés à des actions à court terme et des instruments destinés à des actions à plus long terme.

1. Les politiques publiques de court terme

Les actions à court terme sont ce qu'on appelle en économie les politiques conjoncturelles. Elles visent à agir sur la croissance, sur l'emploi, sur la stabilité des prix et sur les équilibres extérieurs. Les gouvernements ont à leur disposition plusieurs types de politiques. Il y a en premier lieu la politique budgétaire. Par exemple, si on veut effectuer une politique de relance, on peut augmenter les dépenses publiques. Cela contribue à augmenter la demande adressée aux entreprises, et normalement à créer de l'activité et de l'emploi. On a,

en second lieu, les politiques fiscales qui consistent à agir sur les taux d'imposition, notamment des ménages. Diminuer le taux d'imposition des ménages contribue à augmenter leur pouvoir d'achat, donc leur capacité à consommer, donc à relancer la demande adressée aux entreprises. Nous avons la politique monétaire qui permet d'agir sur le taux d'intérêt, donc le volume de crédits disponibles dans l'économie, donc l'accès au crédit pour les ménages, et donc augmenter la demande également. Il y a des politiques d'un autre ordre qui sont les politiques réglementaires, par exemple une décision qui consiste à créer un salaire minimum ou augmenter ce salaire minimum.

2. Les politiques publiques de moyen et long terme

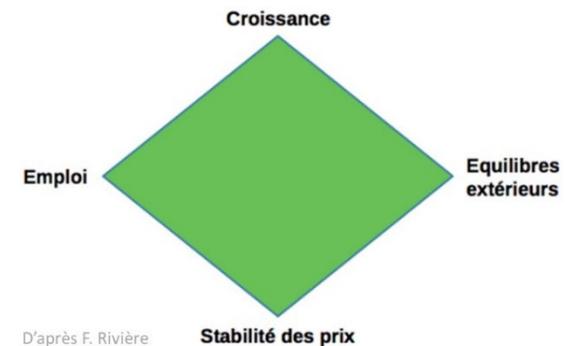
On a ensuite des politiques qui visent à structurer ces économies à moyen et long terme. On les appelle les politiques structurelles. Cela aura un impact sur le potentiel de croissance de ces économies, sur la répartition sectorielle, sur des spécialisations sectorielles (par exemple dans l'agriculture, dans l'industrie, dans le tertiaire) et aussi agir sur la cohésion sociale. Les gouvernements peuvent choisir de diminuer les inégalités, d'avoir une politique sociale interventionniste. Il s'agit d'un choix de politique économique. Voici un exemple de politique industrielle : dans les pays en développement, dans l'histoire récente, à partir des années 60, un certain nombre de pays se sont lancés dans la création de zones franches d'exportation. Ces zones franches d'exportation fondées la plupart du temps sur le textile, si on cite l'île Maurice et la Tunisie, bénéficient de droits de douane favorables à l'importation des matières premières, d'avantages fiscaux. Il s'agit de mettre en place une stratégie volontariste de

promotion des exportations. On a, dans le domaine agricole, un certain nombre de leviers dont dispose le gouvernement, par exemple mettre en place des subventions pour certains biens alimentaires, ce qui permet de garantir un revenu minimal pour les agriculteurs. Au contraire, le gouvernement peut choisir de baisser les prix de façon à ce que ces biens alimentaires à l'exportation restent compétitifs ou soient compétitifs sur les marchés internationaux. Ces politiques peuvent être accompagnées de politiques de formation, des politiques en matière d'innovation, de recherche et de plus en plus de politiques environnementales.

3. Le carré magique de Kaldor

Kaldor est un économiste post-keynésien qui a conseillé un certain nombre de gouvernements au sud et au nord dans les années 1960 et 70. Il montre qu'on a quatre objectifs de politique économique difficilement conciliables : la croissance, l'emploi, la stabilité des prix et les équilibres extérieurs, dont la balance commerciale, mais pas seulement.

Le carré magique de Kaldor



Prenons l'exemple de l'impact d'une politique de relance, qu'elle provienne de l'augmentation des dépenses publiques (politique budgétaire), d'une politique fiscale (diminution du taux d'imposition), ou d'une politique d'ordre réglementaire (augmentation du salaire minimum), cela va conduire à la croissance et va créer de l'emploi. On peut faire référence à l'ODD 8 qui vise à promouvoir la croissance, l'emploi et le travail décent. Mais Kaldor observe sur les séries de chiffres de statistiques en longue période dans des pays développés et en développement que cette croissance et parfois cette diminution du taux de chômage s'accompagnent d'une inflation qui va grever le pouvoir d'achat des ménages, et qui sera, d'autre part, défavorable à la compétitivité des pays puisque cette inflation va renchérir le prix des exportations par rapport à celui des importations. On peut faire référence, en ce qui concerne les équilibres extérieurs, à l'ODD 17 qui fait référence au partenariat international, dont le commerce entre les pays, mais aussi plus largement les relations entre des acteurs publics, privés, etc. Ce que n'avait pas pris en compte Kaldor, c'était la dimension inégalité qui prend de plus en plus d'importance dans l'agenda international, notamment dans celui de l'agenda ODD : l'ODD 10, et réduction ou éradication de la pauvreté, ODD1. Le lien entre croissance et inégalités et la diminution des inégalités n'est évidemment pas automatique. Souvent, la réduction des inégalités doit faire l'objet d'une politique volontariste : c'est avant tout une question de politique publique. Dans les années 60 et 70, la question environnementale était moins prégnante, mais on a aujourd'hui la nécessité d'accompagner cette croissance par des politiques de préservation de l'environnement, de prendre en compte le dérèglement climatique. On fait référence aux ODD allant de 11 à 15 :

consommation et production durables, ville durable, préservation des écosystèmes marins et terrestres et lutte contre le dérèglement climatique.

4. Cohérence entre les politiques publiques

Les politiques publiques sont des questions de choix et la problématique de la cohérence entre ces politiques publiques est très importante. Cela doit reposer avant tout sur une capacité des gouvernements à élaborer des stratégies de moyen et long terme, sur une capacité à faire des choix, entre des politiques ou des instruments de politique qui peuvent avoir des effets cumulatifs positifs, qui peuvent avoir aussi des effets contradictoires, qui peuvent aussi avoir des effets cumulatifs, in fine négatifs. Une fois que les politiques sont mises en place, il faut une capacité à piloter l'action publique. Cela repose sur la qualité des institutions et les économistes, depuis un certain nombre d'années, ont vu l'émergence du courant de l'économie institutionnelle. Mais même les économistes du courant dominant ont compris l'intérêt de prendre en compte la qualité des institutions dans leurs analyses. Cela entre complètement dans l'ODD 16 : paix, justice et efficacité des institutions.



5. Conclusion

Le but des politiques publiques est d'abord de gérer des objectifs antagonistes comme le sont les Objectifs du Développement Durable.

Les gouvernements ont à leur disposition un certain nombre d'outils qui sont fondamentaux. Le choix des politiques publiques engage souvent durablement les pays. Il n'y a pas de bonne politique publique sans institutions de qualité et sans volonté politique.

Les indicateurs de suivi des Objectifs de Développement Durable

Frédéric VEY et Anne-Sophie HESSE

Ministère de la transition
écologique et solidaire



1. Définition des indicateurs

Qu'est-ce qu'un indicateur, et pourquoi avons-nous besoin d'indicateurs? Un indicateur permet tout d'abord de suivre un phénomène, à l'aide de données quantitatives ou de données qualitatives. Une donnée quantitative ce sera, par exemple, l'évolution des surfaces en agriculture biologique. Une donnée qualitative, c'est ce qu'on appelle un signal, ce sera par exemple l'état des coraux, l'état des récifs coralliens.

Ces indicateurs sont utilisés principalement par les évaluateurs et par les lecteurs des rapports d'évaluation. Ils sont importants parce qu'ils permettent d'objectiver le débat public, et ils permettent de comparer les choses, à la fois dans l'espace et dans le temps. Et c'est pour ça que l'on constate que ces indicateurs, ils ont toujours été utilisés, ou très régulièrement utilisés dans le débat public, et qu'ils prennent une place de plus en plus importante dans notre société ; à travers

l'information qu'on reçoit, ou à travers des débats politiques qui utilisent de plus en plus régulièrement des éléments chiffrés.

En Mt CO ₂	2015	Part en 2015	Évolution 2014-2015	Évolution 1990-2015
Union Européenne	3 470	9,6%	+1,3%	-20,9%
- Allemagne	778	2,2%	+0,6%	-23,9%
- Espagne	223	0,7%	+6,9%	+14,3%
- France	328	0,9%	+1,3%	-14,4%

D'après les données Eurostat

On peut illustrer ce qu'est un indicateur à travers un exemple, qui est celui de l'indice Big Mac. L'indice Big Mac c'est un indicateur qui a été mis en place par une revue britannique qui s'appelle The Economist en 1986. C'est un indicateur qui est produit depuis plus de 30 ans, tous les six mois par cette revue, et c'est un indicateur qui se base sur le principe de la parité du pouvoir d'achat. Le Big Mac étant un sandwich qui est vendu aujourd'hui dans quasiment tous les pays du monde, le principe de la parité du pouvoir d'achat voudrait que ce sandwich soit vendu au même prix dans tous les pays, ce qui n'est bien sûr pas le cas. Et les différences de prix qu'on observe dans la vente de ce sandwich permettent d'appréhender si une monnaie est sous-évaluée ou surévaluée par rapport à une autre, et donc c'est aujourd'hui un indicateur qui fait référence dans ce domaine.

2. Usage et interprétation des indicateurs

Les indicateurs doivent être manipulés avec beaucoup de précautions. Tout d'abord un indicateur ne dit pas tout sur tout. Dans certains cas, l'indicateur peut coller parfaitement au phénomène que l'on veut suivre ; par exemple si je veux suivre la mortalité routière, je peux aujourd'hui calculer, chaque année, le nombre de tués sur les routes, et ça illustre l'indicateur que je veux suivre. Dans d'autres cas, l'indicateur ne peut illustrer que partiellement la politique, par exemple, la politique de réduction de la biodiversité, elle ne peut pas être suivie dans sa globalité. Donc on va la suivre avec différents indicateurs, qu'on appelle des indicateurs sectoriels. Par exemple, les populations d'oiseaux communs qui permettent d'appréhender l'état de la biodiversité au niveau national.

De la même façon, un indicateur doit être interprété avec précaution suivant l'échelle géographique à laquelle on le regarde, parce que chaque indicateur peut être désagrégé à une échelle géographique infra, un indicateur international peut être désagrégé en indicateurs nationaux, un indicateur national peut être désagrégé en indicateurs départementaux ou communaux. Pour illustrer ça, on peut prendre un exemple à travers les émissions de gaz à effet de serre, avec ici quelques chiffres non exhaustifs, mais simplement pour illustrer le phénomène ou les précautions à prendre.

Si on suit les émissions de gaz à effet de serre au niveau de l'Union européenne, on peut le faire d'abord sur deux pas de temps. Un pas de temps long : on suit les évolutions de 1990 jusqu'à 2015 en moyenne,

et là on constate une baisse de 20% des émissions de gaz à effet de serre, donc une situation plutôt favorable. Maintenant, si on regarde ce même indicateur, toujours à l'échelle de l'Union européenne, mais sur un pas de temps court, c'est-à-dire l'évolution 2014-2015, on voit que les émissions de gaz à effet de serre augmentent de plus de 1%. Donc on voit que c'est le même indicateur, deux pas de temps différents ça raconte deux histoires différentes. De la même façon, cet indicateur calculé au niveau européen, si on le désagrège par pays, on va voir certains pays qui collent à peu près à la tendance européenne, comme en Allemagne ou en France, avec globalement une tendance à la baisse entre 1990 et 2015 et une légère augmentation entre 2014 et 2015. Mais on peut avoir d'autres pays comme l'Espagne sur lesquels l'évolution est totalement inversée, puisqu'en Espagne on constate une augmentation de 14% des émissions de gaz à effet de serre sur les 25 dernières années.

3. Les ODD : indicateurs mondiaux

Venons-en maintenant au sujet qui nous intéresse plus particulièrement, qui est celui des indicateurs utilisés pour le suivi des Objectifs de développement durable, les ODD, qui ont été définis par l'ONU.

L'ONU a défini 17 objectifs thématiques. Ces objectifs sont chacun eux-mêmes déclinés en cibles, cibles opérationnelles, 169 cibles au total, donc en moyenne 10 cibles par objectif de développement durable. Chacune de ces cibles est elle-même déclinée en au moins un indicateur, parfois deux. Ce qui a emmené la Commission statistique de l'ONU à définir en 2017 un jeu de 232 indicateurs mondiaux, pour

le suivi des ODD au niveau international et pour permettre la comparaison internationale entre pays. Or ces indicateurs, ces 232 indicateurs, on les classe en trois catégories, suivant qu'une méthode de calcul existe et fasse consensus ou pas, et suivant que les données soient ou pas disponibles dans l'ensemble des pays.

- On a une première catégorie d'indicateurs, à peu près 100 indicateurs sur les 232, pour lesquels on a une méthode de calcul qui fait consensus entre tous les pays et pour lesquels des données sont disponibles. Et donc ces indicateurs-là de catégorie I, les pays doivent les rapporter chaque année à l'ONU.
- On a ensuite les indicateurs de catégorie II pour lesquels on a toujours une méthode qui est disponible et qui fait consensus au niveau international, mais par contre les données ne sont pas régulièrement produites par tous les pays, et donc il n'y a pas de comparaison exhaustive internationale qui est possible. On a à peu près une centaine d'indicateurs de catégorie II parmi les 232 indicateurs mondiaux.
- Enfin, on a une troisième catégorie d'indicateurs, les indicateurs de catégorie III, pour lesquels les pays n'ont pas pu se mettre d'accord pour définir une méthode de calcul qui fasse consensus. Donc pour l'instant ces indicateurs sont impossibles à rapporter au niveau international.

Alors au-delà de ce contexte international pour le suivi des ODD, la Commission statistique de l'ONU a reconnu que dans certaines régions du monde, dans certains pays, dans certaines zones géographiques, il y avait des enjeux et des contextes spécifiques qui nécessitaient une

adaptation du jeu d'indicateurs qui avait été défini au niveau international. Et donc la Commission statistique a incité les régions du monde ou les pays à définir des jeux d'indicateurs adaptés à leur situation, à leur contexte, à leurs enjeux locaux.

4. Les ODD : indicateurs européens

C'est un travail qui a été engagé assez tôt par la Commission européenne, à travers son institut statistique qui est Eurostat, et la Commission européenne a donc défini en 2017 un jeu d'indicateurs, alors assez restreint, ils avaient fixé un seuil, ils ne voulaient pas plus de 100 indicateurs dans leur jeu d'indicateurs pour le suivi des ODD au niveau européen, et ils voulaient également un nombre fixe d'indicateurs par ODD, donc ils avaient fixé un seuil à six indicateurs par ODD. Ils ont défini comme ça un jeu d'indicateurs qui est régulièrement suivi depuis 2017 par l'Union européenne. Certains étant des indicateurs onusiens, stricts, et certains étant des indicateurs approchant des indicateurs onusiens parce qu'ils ont été contextualisés.

5. Les ODD : indicateurs français

La France a engagé ce travail un peu plus récemment, en 2018, toujours un travail de sélection d'un jeu d'indicateurs adapté à ces contextes, à son contexte ou à ses enjeux nationaux. La France l'a fait dans le cadre d'une instance qui s'appelle le CNIS, le Conseil national de l'information statistique, qui est une instance qui réunit des producteurs et des utilisateurs de statistiques. C'est un travail qui a été

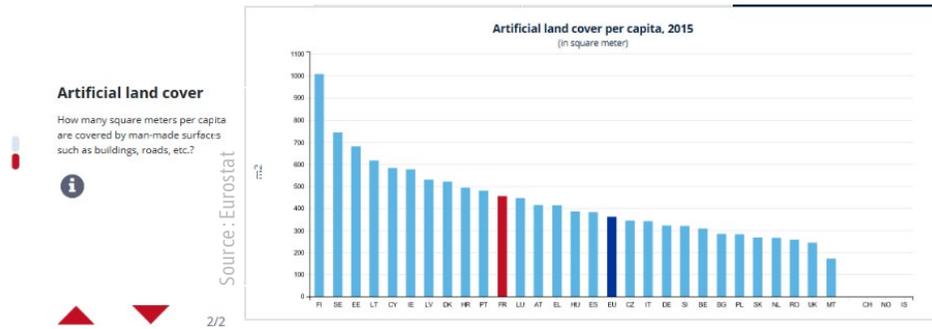
co-animé par l'institut statistique national, l'Insee, et par le service statistique du ministère de l'Écologie, avec comme pour Eurostat un certain nombre de critères de sélection : on voulait que les indicateurs soient disponibles, on voulait qu'ils soient produits régulièrement, on voulait être sûr qu'ils soient encore produits dans les années qui viennent, on voulait au moins trois points de mesures d'ici à 2030. On a été un peu moins strict sur le nombre d'indicateurs par ODD, donc Eurostat avait défini un seuil strict de six indicateurs par ODD, nous on se retrouve avec quatre ou huit indicateurs par ODD suivant les objectifs. Mais voilà, on a défini comme ça un jeu de 98 indicateurs qui nous sert aujourd'hui au suivi de l'engagement de la France dans les ODD. Alors on en est aujourd'hui en France au stade de la publication des chiffres pour ces 98 indicateurs ODD.

6. Rendre accessibles ces indicateurs

L'enjeu maintenant sera pour nous, pour l'Insee et pour les services statistiques ministériels, de faire parler ces chiffres. C'est-à-dire de représenter ces chiffres sous forme graphique ou cartographique. C'est un travail qu'on engage au niveau national qui n'est pas encore finalisé, mais pour essayer de caractériser l'objectif qu'on poursuit, on peut s'inspirer de ce que Eurostat a fait au niveau européen, avec un outil qui a été mis en place et qui est disponible sur internet, qui s'appelle SDGs and me ; qui est un outil qui permet de sélectionner un objectif, une cible, un ou plusieurs indicateurs, une zone géographique, la plupart du temps un pays, et de représenter sous forme graphique l'évolution ou la situation de cet indicateur. Donc on a fait figurer ici un exemple, qui est celui de l'un des 100 indicateurs

retenus par Eurostat, qui est l'artificialisation des sols, et ce qui nous intéressait ici de représenter, c'était la situation de la France parmi tous les pays de l'Union européenne.

C'est exactement la même chose si on avait utilisé une troisième unité, qui est le taux d'artificialisation, qu'on calcule par la surface artificialisée sur la surface globale du pays, on aurait également probablement un autre classement et une autre position par rapport à l'ensemble de l'Union européenne.



On voit ici la France en rouge, qui est classée en 11^e position en ce qui concerne l'artificialisation des sols, avec une artificialisation un peu plus importante que l'artificialisation moyenne de l'Union européenne qui est représentée ici en bleu foncé.

Ce graphique me permet de revenir sur un point important que j'ai évoqué en préambule sur les précautions à prendre dans l'analyse et dans l'interprétation des indicateurs. Si on regarde ce graphique, on voit que l'artificialisation des sols est exprimée en mètre carré de sol artificialisé par habitant, et donc je le disais, la France est classée 11^e sur 29 pays, légèrement au-dessus de la moyenne européenne. Si, pour calculer cette artificialisation des sols ou pour suivre cette artificialisation des sols, on avait choisi une autre unité, par exemple la surface nette artificialisée en France, on aurait une autre position de la France au sein des pays de l'Union européenne, et une autre position de la France par rapport à la moyenne de l'Union européenne.

Objectifs d'apprentissage

- ▶ Comprendre comment les États et les collectivités territoriales s'emparent des ODD.
- ▶ Connaître l'état des lieux, les dynamiques, les outils associés.



Ressources vidéo

Vidéos sur le portail UVED
<https://me-qr.com/L/ODD-S3>

Partie 3. Les ODD : un défi pour l'Action publique

Les ODD : un défi pour l'Action publique

Jean-Paul MOATTI

Ancien Président-directeur général de l'Institut de Recherche pour le Développement (IRD)



Les ODD fournissent le cadre de la discussion et de la coopération multilatérale puisqu'ils ont été négociés et qu'ils sont portés par les Nations-Unies. Cela crée immédiatement un paradoxe : ce cadre multilatéral tel qu'il est organisé aujourd'hui n'est pas forcément le seul lieu, voire le meilleur lieu, pour réaliser ces objectifs.

1. Un paradoxe « westphalien »

Les ODD souffrent de ce que les politologues appellent classiquement le paradoxe "westphalien" par référence au traité de Westphalie qui, au dix-septième siècle, a mis fin à un des conflits les plus longs qui ravageait l'Europe, la guerre de Trente Ans. Ce traité base l'ordre international dans le respect, par les uns et les autres, de la souveraineté des États. Les ODD n'ont pas de caractère contraignant et sont dépendants de la bonne volonté des différents gouvernements, qui peuvent d'ailleurs changer d'une période à l'autre, pour leur mise en œuvre.

2. Un cadre précieux

Il est clair à quiconque regarde les informations quotidiennement à l'heure où je vous parle (en 2019) qu'il y a eu des évolutions récentes du cadre multilatéral qui font que, très certainement, si on renégociait aujourd'hui les Objectifs de Développement Durable, on n'y parviendrait pas. On ne parviendrait pas à des compromis aussi avancés que ceux qui figurent dans l'agenda. Mais dans une large mesure, c'est ce qui fait leur prix : il faut s'accrocher à ce cadre de référence pour garder sa puissance transformatrice.

3. Quelle action des pouvoirs publics ?

Ce n'est pas seulement au niveau des gouvernements et de la puissance publique que les ODD peuvent être réalisées. En effet, les masses financières d'investissement qu'ils impliquent ne sont pas ou plus à la disponibilité des États dans un contexte souvent de nécessité de réduire les déficits publics et les dépenses publiques. Il faut faire appel à d'autres sources de financement, notamment au secteur privé, au secteur de la société civile, au secteur de l'économie sociale.

Mais le rôle des gouvernements reste très important et il est très important que ce rôle ne se limite pas à ce qu'on pourrait appeler, pour paraphraser une expression qui se dit beaucoup dans les couloirs de l'ONU depuis qu'on parle des ODD, un concours de beauté où chaque gouvernement, chaque année, vient faire état du fait qu'il a bien suivi 167 des 169 cibles des 17 Objectifs et que sur l'écrasante majorité d'entre eux, il a accompli des avancées significatives. Il ne faut pas

que l'action des gouvernements soit une action de propagande mais il faut qu'elle soit une action de transformation, avec des ODD mis au cœur de toutes les politiques publiques.

On peut espérer que ce sera le cas au niveau de l'Union européenne dans les années qui viennent mais il faut que cette action de l'État :

- intègre dans toutes les politiques publiques les Objectifs de Développement Durable,
- supprime ce qui dans ces politiques, par exemple les subventions aux énergies fossiles ou une certaine façon pas très humanitaire de gérer les problèmes de migration et de flux de population, limite la réalisation des ODD,
- favorise les politiques intégratrices qui permettent d'avancer dans la bonne direction.

4. L'importance des territoires

Les limites et en même temps le rôle essentiel de l'action des États, des gouvernements, des pouvoirs publics, apparaissent clairement dès lors que l'on comprend que l'un des niveaux essentiels de mise en œuvre des Objectifs de Développement Durable est celui du territoire. Bien sûr, les limites spatiales, les configurations spatiales de ces territoires doivent être définies selon les pays, selon les régions, selon les découpages politiques et institutionnels, selon les traditions culturelles, mais une fois ceci établi, il est clair que c'est au niveau des territoires que la concrétisation la plus opérationnelle, la plus immédiate des ODD doit se jouer. À ce niveau, le rôle des pouvoirs

publics est essentiel pour faciliter la mise en œuvre des ODD et faire sauter les blocages qui peuvent le limiter. Par exemple, si on a une politique systématique de subvention des énergies fossiles, on retarde d'autant la possibilité de transition énergétique vers des énergies renouvelables. Aussi, si on a des politiques fiscales qui limitent toute forme de redistribution et de transfert de richesses vers les plus pauvres, ça va être assez difficile de résoudre par un coup de baguette magique la question des inégalités à l'intérieur des groupes sociaux.

5. Conclusion

Le niveau du territoire implique l'ensemble des acteurs de la société, l'ensemble des acteurs économiques, l'ensemble des acteurs politiques et culturels, aux côtés des pouvoirs publics. Il s'agit de les faire converger. Il peut impliquer d'assumer les contradictions, voire les conflits que cela peut générer par rapport à des intérêts qui freinent par rapport au développement durable. Intérêts qui ont une appétence au maintien du statu quo existant et à des modes de production et de consommation qui sont clairement une catastrophe potentielle pour la planète.

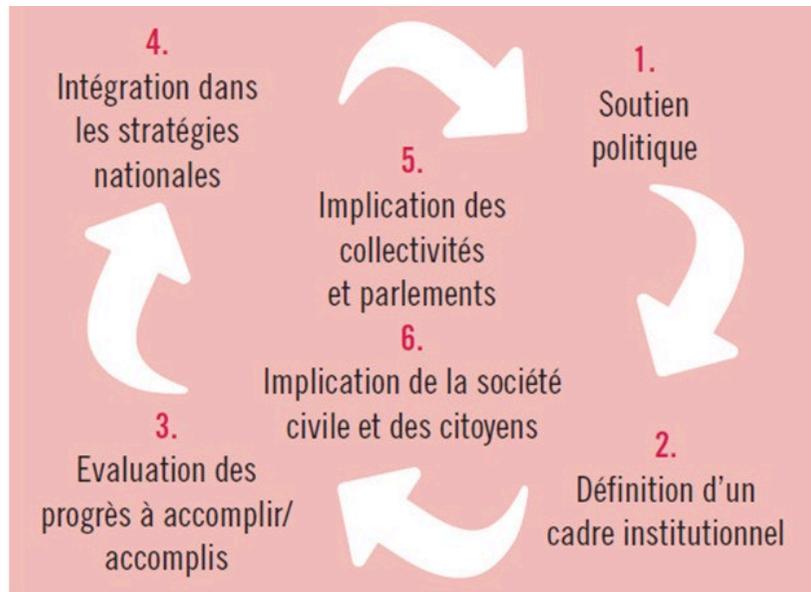
Mise en œuvre des ODD par les États : un panorama général

Laura BRIMONT

Chercheure à l'Institut du Développement Durable et des Relations Internationales (IDDRI)



Que font les pays pour mettre en œuvre les Objectifs de Développement Durable ? Pour répondre à cette question, il est d'abord important de comprendre quelles sont les différentes étapes de la déclinaison au niveau national de cet agenda international.



Source : IDDRI, 2017

1. Le soutien politique

D'abord, les ODD doivent être inscrits à l'agenda politique national, c'est-à-dire pris en compte par les politiques de haut niveau. Cela peut s'exprimer, par exemple, par la mention des ODD dans des discours faits par des Premiers ministres, des ministres ou des présidents de la République, mais également par le fait que ce soit ce genre de politiques de haut niveau qui vont au Forum national politique de haut niveau, qui se tient chaque année à l'ONU, qui est une espèce de revue de ce que font les différents pays pour mettre en œuvre les ODD. De ce point de vue, la situation est assez différente suivant les pays. On voit que certains gouvernements parlent des ODD et en font une véritable priorité politique : c'est le cas de la Slovénie où la Première ministre cite régulièrement les ODD dans ses discours. À l'inverse, dans d'autres pays, les ODD sont moins bien pris en compte comme une priorité politique.

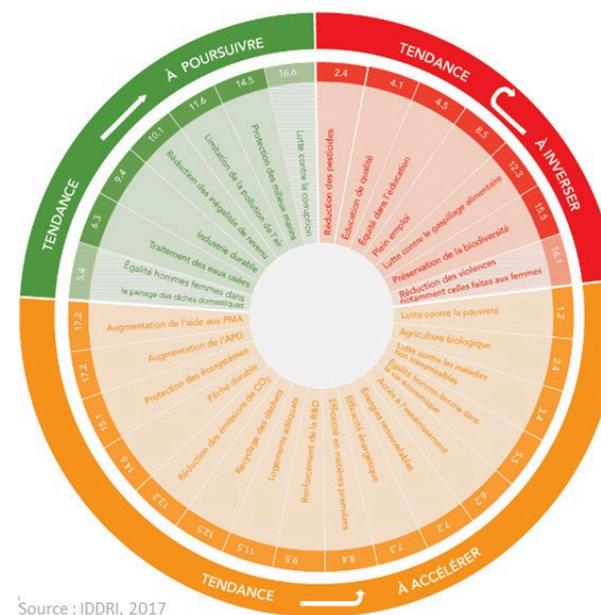
2. La définition d'un cadre institutionnel

La deuxième étape pour décliner les ODD au niveau national est de définir un cadre institutionnel. En effet, l'un des principes phares des ODD est d'assurer la cohérence entre les différents objectifs. Pour ce faire, les États ont souvent mis en place des dispositifs institutionnels qui permettent d'assurer la cohérence entre les différents politiques ministériels. Par exemple, en Norvège, chaque ministre est responsable de la mise en œuvre d'un ou plusieurs ODD, mais il est tenu de s'assurer avec les autres ministères que les différentes politiques ministérielles ne contredisent pas à l'atteinte de l'ODD dont

il est responsable. Une autre solution également pour assurer la cohérence de la mise en œuvre, est de faire en sorte que l'agenda 2030 soit placé sous la responsabilité du Premier ministre ou du président de la République. C'est le cas au Mexique où la responsabilité de la mise en œuvre de cet agenda est assurée par le Bureau de la présidence.

3. Evaluation des progrès à accomplir ou accomplis

Une troisième étape de mise en œuvre est de faire un état des lieux pour essayer d'évaluer où se situe chaque pays par rapport aux objectifs fixés par les ODD. C'est ce qu'on appelle également dans le jargon anglophone des OOD, une "gap analysis". Vous voyez un exemple de ces évaluations ci-contre en ce qui concerne la France. Ainsi, en vert, ce sont les cibles pour lesquelles la France est sur une bonne tendance et donc elle va probablement atteindre les objectifs fixés par les OOD. En orange, ce sont les cibles pour lesquelles la tendance est bonne, mais elle doit être renforcée pour pouvoir espérer atteindre les ODD d'ici 2030. Enfin, en rouge, ce sont les cibles pour lesquelles la tendance ne va pas dans le bon sens et où, probablement, il faut un effort supplémentaire en termes de politique pour pouvoir espérer atteindre ces cibles.



Source : IDDRI, 2017

4. Intégration dans les politiques nationales

Ces états des lieux sont également l'occasion de répertorier les politiques et stratégies existantes qui contribuent aux ODD de manière à identifier là où il pourrait y avoir des manques, mais également à harmoniser les stratégies et les politiques existantes. De ce point de vue, la Slovénie est un exemple tout à fait intéressant. En effet, la Slovénie a adopté, en 2017, sa nouvelle stratégie nationale de développement. Durant le processus, elle a veillé à faire en sorte que cette stratégie s'aligne sur les Objectifs de développement durable. Vous voyez ainsi ci-dessous un tableau qui montre la congruence entre les objectifs adoptés par la stratégie nationale de développement slovène et les différents Objectifs de développement durable.

Stratégie de développement

Objectifs	1	2	3	4	5	6
	HEALTHY AND ACTIVE LIFE	KNOWLEDGE AND SKILLS FOR A HIGH QUALITY OF LIFE FOR ALL	DECENT LIFE FOR ALL	CULTURE AND LANGUAGE AS MAIN FACTORS OF NATIONAL IDENTITY	ECONOMIC STABILITY	COMPETITIVE AND SOCIALLY RESPONSIBLE ENTREPRENEURIAL AND RESEARCH SECTOR
	Healthy Life Years	Adult Participation in Learning 25-64 years	People at Risk of Social Exclusion	Visits to Cultural Events	GDP per Capita in Purchasing Power Parities	Labour Productivity
Indicateurs	Gender Equality Index	Population aged 25-64 with Tertiary Educational Attainment	S80/S20 Income Quintile Share Ratio	Share of Cultural Events Performed Abroad in Total Number of Cultural Events	General Government Gross Debt	European Innovation Index
		PISA - Mean Score in Mathematics, Reading and Science	Personal Experience of Discrimination	Open Source Language Resources and Tools in National Repository		The Digital Economy and Society Index - DESI

ODD

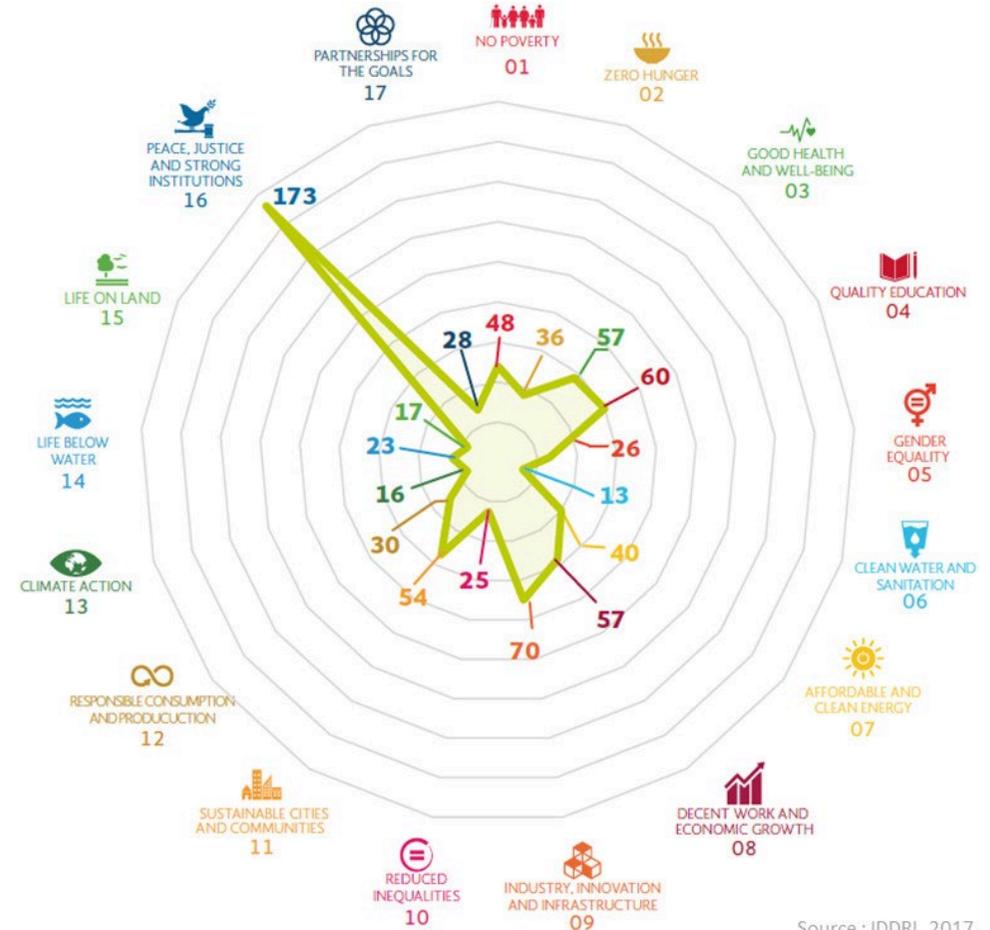


Source : IDDRI, 2017

5. Implication des acteurs

Un dernier point à prendre en compte pour les différents pays est l'association des acteurs privés et non gouvernementaux à la mise en œuvre des ODD, notamment les parlementaires, mais aussi les collectivités territoriales pour s'assurer que les ODD soient bien déclinés au niveau local, et également les acteurs privés comme les entreprises et les ONG. En ce qui concerne les parlementaires, un point intéressant est d'associer les ODD au processus de vote budgétaire. En effet, on voit de plus en plus de pays qui s'intéressent à cette question et essaient de faire en sorte que les ODD soient plus discutés dans le cadre du processus du vote du budget. Par exemple, le Mexique a essayé d'initier un travail pour identifier les lignes budgétaires dans son budget qui correspondent aux différents ODD. On voit sur le

graphique ci-dessous, que le Mexique dépense beaucoup d'argent pour l'ODD 16 qui concerne la justice et les institutions. À l'inverse, il dépense beaucoup moins d'argent pour l'ODD 6 qui concerne l'accès à l'eau potable et à l'assainissement.



Source : IDDRI, 2017

Ainsi, les parlementaires, durant le processus de vote du budget, vont pouvoir évaluer de quelle manière la proposition budgétaire contribue

ou pas aux ODD. En ce qui concerne l'implication des collectivités territoriales, on peut citer le cas de l'Afghanistan qui prévoit d'utiliser une grille de lecture ODD pour sélectionner les projets des provinces qui demandent le soutien financier de l'État. Enfin, en ce qui concerne les acteurs privés, les entreprises et les ONG, les pays mettent en place des dispositifs institutionnels pour les associer à la discussion. Par exemple, le Mexique a mis en place une plateforme qui rassemble 80 entreprises pour la mise en œuvre des ODD. En Sierra Leone, le Comité national de mise en œuvre des ODD associe à la fois des entreprises et des ONG. Ces activités ne sont toutefois qu'une petite partie de celles mises en œuvre par les entreprises et les ONG pour contribuer à la mise en œuvre des ODD.

Les ODD sont-ils adaptés aux pays les plus fragiles ?

Serge MICHAILOF

Chercheur à l'Institut de Relations Internationales et Stratégiques (IRIS)



Les Objectifs du Millénaire qui ont été définis en l'an 2000 ont constitué, pendant quinze ans, une véritable boussole pour les grandes agences d'aide au développement. La première question qu'on peut se poser est de savoir s'il en sera de même pour les Objectifs de Développement Durable qui viennent d'être mis au point. Une autre question qu'on peut également se poser, très importante, est de savoir si les ODD sont adaptés au cas des pays dits "fragiles". Ces pays deviennent un véritable défi pour la communauté internationale, un défi géopolitique, un défi éthique. Que sont les "pays fragiles" ? Tout simplement de pays qui sont dans l'incapacité de répondre aux besoins essentiels de leur population, qu'il s'agisse de santé, d'éducation, ou ce qui est plus grave, de sécurité et de justice.

1. Les objectifs de l'aide au développement : historique

Pour comprendre un peu le problème qui est posé, il est bon de refaire un historique rapide des objectifs de l'aide au développement. L'aide

au développement est d'abord un produit de la guerre froide : ce n'est pas un produit d'une réflexion éthique, c'est un produit d'une réflexion qui visait à éviter à ce que des pays en difficulté basculent dans le communisme. Or, ces objectifs ont beaucoup varié au cours des années. Après de nombreux zigzags à la fin des années 70, au cours des années 80 et jusqu'au début des années 90, l'objectif principal de l'aide au développement était l'ajustement structurel. Pourquoi ? Il s'agissait de pallier les problèmes des grandes crises financières macroéconomiques qui étaient survenues pendant les années 70 et qui avaient mis par terre les budgets des balances des paiements de la plupart des pays en développement. L'ajustement structurel a été mis en place. Il s'agissait de refinancer des dettes que pour des raisons idéologiques, on se refusait à annuler. Ce faisant, on a provoqué un certain nombre de désastres sociaux bien connus et qu'on retrouve aujourd'hui, en particulier dans le cas de la Grèce, où des pans entiers des systèmes sociaux se sont effondrés suite aux coupes budgétaires successives. Ce qui fait que les Objectifs du Millénaire définis justement à la fin des années 90, pour se cristalliser en septembre 2000 à l'Assemblée générale des Nations-Unies, se sont focalisés sur les questions sociales, et en particulier sur la reconstruction des institutions de santé, d'éducation, qui avaient été démantelées systématiquement par les actions en matière d'ajustement structurel.

2. Les oublis des Objectifs du Millénaire pour le Développement

Tout le monde a applaudi les OMD lors de leur mise en place. Mais quand on regarde avec un petit peu de distance ces Objectifs du Millénaire, on s'aperçoit qu'il y a eu quatre fâcheux oublis.

- Le premier, c'est qu'on ne parle pas du tout des questions agricoles dans les objectifs du Millénaire, ce qui est quand même un comble quand on sait que la plupart des pauvres dans le monde sont des gens qui vivent dans les zones rurales, de l'agriculture, et que la meilleure façon de leur venir en aide, c'est d'améliorer la productivité de l'agriculture.
- Le problème des bidonvilles, de ce qu'on appelle les quartiers sous-intégrés dans lesquels il n'y a ni alimentation en eau, ni électricité, ni même accès par des routes carrossables, on ne parle même pas des problèmes d'assainissement... Ce problème est évoqué dans une petite rubrique des Objectifs du Millénaire, mais il n'est pas pris en compte de façon sérieuse.
- Troisièmement, la démographie qui est un problème fondamental parce qu'on sait que beaucoup de ces pays connaissent une démographie non contrôlée, galopante, qui a des impacts majeurs en particulier sur les questions environnementales. En effet, une démographie excessive est un facteur de destruction environnementale. Cela conduit très facilement, comme on le verra tout à l'heure, à des trappes à pauvreté. La démographie, personne

n'en parlait. D'ailleurs, pour vous dire simplement, 0,2% de l'aide internationale était consacré à ces questions démographiques.

- Enfin, dernier point très important dans le contexte actuel, c'est que le cas des pays sortant de conflit, en conflit ou brisé par des conflits internes, n'étaient même pas évoqués alors qu'on sait aujourd'hui que c'est un des principaux défis qui se posent à la communauté internationale.

Un autre problème particulièrement préoccupant, c'est le fait qu'on pensait, lors de la conception de ces Objectifs du Millénaire, que les ressources qui permettraient de les atteindre seraient des ressources additionnelles par rapport aux ressources habituellement apportées par les donateurs. Or, cette hypothèse ne s'est pas vérifiée : il n'y a pas eu d'additionnalité des ressources. Les ressources qui ont suivi les Objectifs du Millénaire se sont substituées aux ressources traditionnelles en matière d'aide au développement. Le résultat est que pour de nombreux pays très pauvres, il y a eu des déficits de financement dans le secteur agricole, dans le secteur des infrastructures, en particulier le secteur des infrastructures urbaines, et rien n'a été dans beaucoup d'autres domaines.

3. Les ODD

Pour revenir sur la problématique des Objectifs de Développement Durable, il faut rappeler l'ambition de ces objectifs. Il y en a 17 et ils sont assez hétérogènes parce qu'il y a à la fois des objectifs de nature microéconomique, qui sont d'ailleurs parfaitement mesurables, et il y a également de très louables ambitions, et je dirais même dans

certains cas, des rêves universalistes, donc il est assez difficile de les classer. La démarche est très intéressante puisqu'à la différence des Objectifs du Millénaire qui visaient uniquement les pays en développement, les Objectifs de Développement Durable s'adressent à tous les pays. Ils sont censés répondre aux besoins fondamentaux de pays aussi divers que la Chine, les États-Unis, la France, l'Afghanistan, le Niger ou le Mali. C'est une démarche passionnante qui se focalise largement sur les problématiques environnementales et qui, personnellement, me paraît extrêmement séduisante en particulier pour mes petits-enfants : j'espère qu'ils n'auront pas à connaître les désastres environnementaux qui se préparent. Cette démarche est essentiellement intéressante pour les pays riches et les pays émergents dont l'impact environnemental est significatif. Dans les pays très pauvres, dans les pays fragiles, dont les objectifs peuvent être extrêmement différents, la plupart de ces grands Objectifs de Développement Durable s'appliquent difficilement. Heureusement, il y a l'avant-dernier Objectif de Développement Durable, le numéro 16, qui vise à l'établissement de société pacifique, prospère, dans lesquelles on a l'impression qu'on peut répondre aux problématiques et aux préoccupations des pays très pauvres. D'ailleurs, comment ne pas être d'accord avec un objectif pareil ?

4. Les urgences pour les pays fragiles

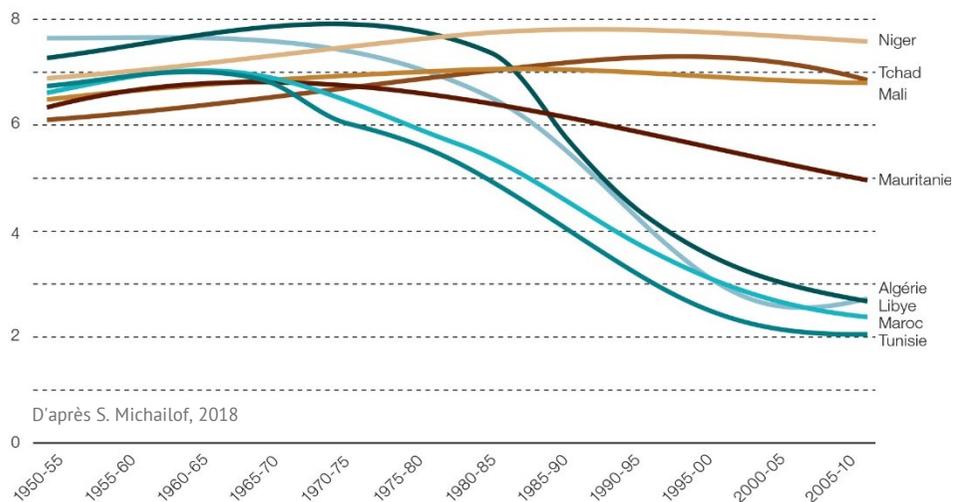
4.1. L'emploi

L'emploi, c'est le développement agricole dans la mesure où la grande masse de la population est employée dans l'agriculture. Or, ce secteur

est toujours le grand oublié des donateurs depuis les années 80, tout comme celui de la formation technique ou encore celui des infrastructures économiques, marginalisées au profit du tout social. On voit bien que la première préoccupation de ces pays extrêmement fragiles est l'emploi et il n'y a pas véritablement de guide extrêmement précis pour répondre à cette problématique.

4.2. La démographie

La deuxième problématique d'urgence dans ces pays en difficulté est la démographie et le problème du contrôle des naissances. Vous avez ci-dessous un graphique qui vous montre l'évolution des taux de fécondité dans différents groupes de pays.



Le taux de fécondité est le nombre d'enfants par femme. On voit que pour les pays du Maghreb, ce sont les courbes en bleu qui descendent

très rapidement d'un niveau de sept, huit enfants, à un niveau de deux à trois enfants sur une durée de quarante ans à peu près. Il y a eu une transition démographique. Dans les pays du Sahel, vous n'avez même pas de courbes, vous avez pratiquement des lignes droites tout en haut : il n'y a pas eu d'amorce de transition démographique. Ces pays sont en train de sombrer dans une trappe démographique. Je vais vous donner un exemple très simple. Le Niger, à l'indépendance, avait 3 millions d'habitants. Aujourd'hui, il en a 20. En 2035, il en aura certainement 42 à 43 millions. Dans les années 2050, il en aura entre 60 et 90 millions pour un pays dont 8% de sa surface globale est propice à l'agriculture. Donc on voit bien que ce problème de planning familial, ce problème de contrôle des naissances est devenu également un problème majeur.

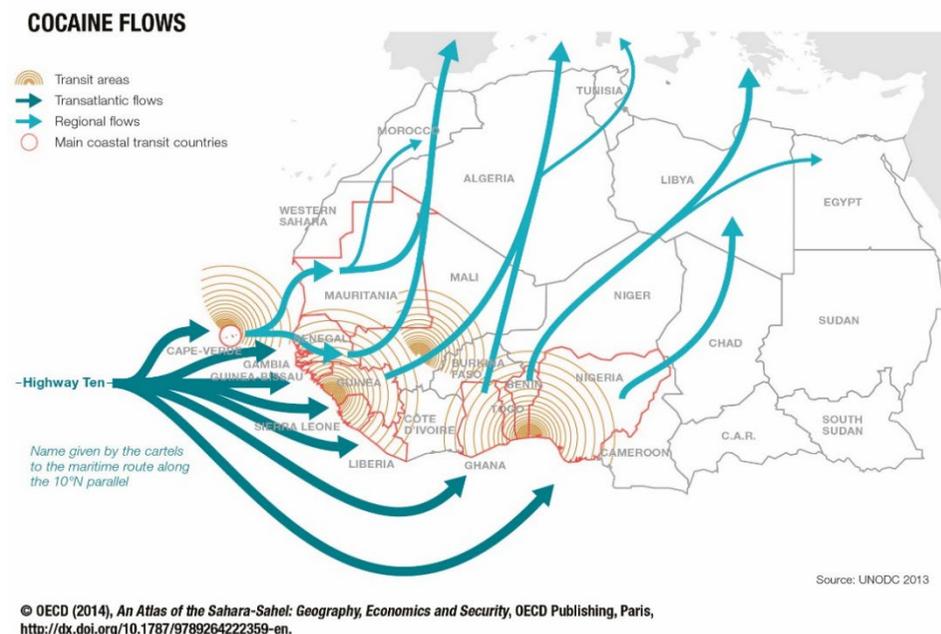
4.3. Les réformes politiques

Il y a le problème des réformes politiques qui ne sont nulle part évoquées sérieusement dans les Objectifs de Développement Durable, car que faut-il d'abord dans ces pays ? Il va falloir essayer d'apaiser les tensions, avoir enfin des élections honnêtes et non pas des élections truquées que l'on retrouve le plus souvent. Il va falloir mener un combat farouche contre les exclusions économiques et les exclusions politiques, qui sont le lot commun. On voit certaines catégories sociales qui sont ostracisées et qui par-là même, sont amenées par désespoir à prendre les armes. On le voit aujourd'hui dans le centre du Mali avec la communauté Peule qui a constitué un front de libération du Macina, qui est une réponse à une forme d'ostracisme. Toutes ces questions sont des questions de nature politique. Il faut se souvenir

que les donateurs se campent dans une position purement technique. Ils ne veulent surtout pas se mêler de politique. Il faut dire que dans ces domaines-là, ils sont largement désarmés.

4.4. La sécurité

La dernière grande urgence pour ces pays fragiles est le problème de la sécurité. On sait bien qu'il n'y a pas de sécurité sans développement ni de développement sans sécurité, mais les grandes agences d'aide qui répètent comme un disque rayé ce type de slogan ne s'occupent pas de sécurité, ne s'occupent pas non plus des questions régaliennes, alors qu'il faut impérativement revoir les Constitutions pour donner plus de poids aux minorités souvent opprimées. Il va falloir reconstruire les appareils régaliens, en faire des instruments à la fois efficaces, non corrompus et véritablement au service des populations, et non pas au service de pouvoirs véritablement prédateurs. Cela veut dire quoi, reconstruire un système régalien ? Cela veut dire que les armées doivent être des armées pluriethniques et non pas mono-ethnique. Elles doivent représenter la diversité de la population et elles doivent être soumises au pouvoir démocratique : gendarmerie et police doivent être soucieuses des droits de l'homme et ne pas constituer une force de prédation additionnelle. La justice doit être honnête, disponible et accessible à tous et surtout non corrompue. Les administrations doivent être dévouées au bien public, on en est bien loin dans beaucoup de pays. C'est possible, mais c'est difficile, surtout sans appui significatif provenant de l'extérieur. C'est d'autre part indispensable de reconstruire des États, c'est indispensable parce que faute d'État, ce sont des mafias qui se substituent à l'État.



Vous voyez une carte (ci-dessus) avec la circulation de la cocaïne qui arrive d'Amérique latine et qui circule à travers toute l'Afrique de l'Ouest avant de rejoindre son marché privilégié qu'est l'Europe occidentale.

5. Conclusion

La reconstruction des États et le règlement d'un certain nombre de problèmes politiques extrêmement épineux sont difficiles, coûteux et politiquement très délicats. Mais l'ODD 16 qui vise à établir des sociétés paisibles et pacifiques ne sera qu'un vœu pieux s'il n'y a pas un changement de paradigme assez radical de la part des agences de développement. Sur ce plan, je pense qu'au lieu de se lancer sur les

ODD pour les pays fragiles (il y en a bien une trentaine ou une quarantaine qui posent des problèmes à la communauté internationale), il aurait été beaucoup plus efficace et beaucoup plus simple de corriger les défauts des Objectifs du Millénaire et de suivre les conseils d'Ashraf Ghani. Qui est-ce ? C'est le président de l'Afghanistan, qui avant d'être président d'un pays malheureusement complètement à la dérive pour des raisons multiples, a été d'abord un très grand intellectuel, un professeur d'économie. C'est un homme qui a formalisé cette problématique de reconstruction des États fragiles. Il dit que pour répondre aux problèmes mondiaux les plus graves, en particulier la pauvreté, le terrorisme, un problème qu'on voit partout, en particulier au Sahel actuellement, l'aide doit réorienter son action vers la construction d'États solides et fonctionnels. C'est un domaine oublié des Objectifs du Développement Durable.

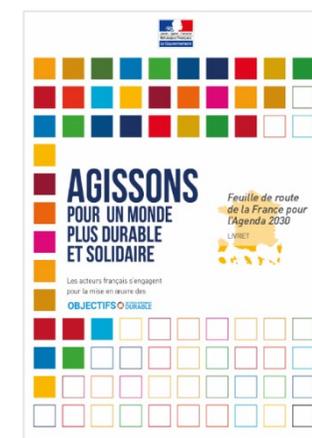
Dynamiques d'acteurs autour de l'élaboration de la feuille de route de la France pour la mise en œuvre de l'Agenda 2030

Thomas LESUEUR

Délégué interministériel et Commissaire général au développement durable de la France



L'objet de cette vidéo est de vous présenter la Feuille de route française de l'Agenda 2030, élaborée sous la coordination du Commissariat général au développement durable, en coopération avec plus de 300 acteurs.



1. Contexte

L'Agenda 2030, élaboré sous les auspices de l'ONU, est la grammaire universelle qui permet d'englober l'ensemble des enjeux. Cette grammaire universelle nécessite d'être déclinée par une Feuille de route française, la France ayant été très engagée dès l'origine dans la mise en œuvre de l'Agenda 2030. Cet engagement s'est traduit, depuis 2015, par un ensemble de travaux mobilisant les

acteurs de la société civile pour élaborer un jeu d'indicateurs, et aujourd'hui, pour présenter une feuille de route qui déclinera pour la France cet agenda universel.

2. Six enjeux

Cette Feuille de route est déclinée en six enjeux qui correspondent aux 17 ODD :

1. l'égalité.
2. la préservation du climat et de la biodiversité.
3. l'éducation tout au long de la vie.
4. la santé et l'alimentation, ainsi que l'agriculture durable.
5. la démocratie.
6. la paix et la prospérité.

Ces six enjeux doivent dessiner le cadre de l'action de l'ensemble des acteurs français. C'est la feuille de route française.

3. Prise en compte par les différents acteurs

Cette feuille de route est déjà appropriée par un certain nombre d'acteurs privés et publics. Je veux citer les grandes entreprises qui ont décidé de faire de l'Agenda 2030 le cadre de référence de leur stratégie. Des groupes comme Veolia, Schneider, Danone, la Caisse des Dépôts et Consignations, j'en passe de nombreux, ont décidé de faire de leur raison d'être, de leur cadre stratégique, une référence aux ODD. Des collectivités locales également, des mairies grandes et moins grandes - Strasbourg, Montpellier, Niort - des collectivités régionales,

comme la Nouvelle Aquitaine, ont de même choisi de faire de l'Agenda 2030 la référence de leurs actions. Concernant l'État, en adoptant cette feuille de route française, le gouvernement choisit lui aussi de s'inscrire dans l'Agenda 2030 et de rattacher son action à ce cadre universel. Le président de la République, lors de son allocution devant les ambassadeurs à la fin du mois d'août 2019, a d'ailleurs fait une référence claire à l'Agenda 2030 en rappelant le projet humaniste qui anime l'action de l'État français.

4. Conclusion

Cette feuille de route est désormais publique. Je vous invite toutes et tous à en prendre connaissance et à vous mobiliser pour, concrètement, avec l'ensemble des acteurs publics et privés, y compris les citoyens, mettre en œuvre cette très belle ambition qu'est celle de l'Agenda 2030.

Contribution du Global Compact France à l'élaboration de la feuille de route de la France pour la mise en œuvre de l'Agenda 2030

Fella IMALHAYENE

Déléguée générale du Global Compact France



1. Le Global Compact

Le Global Compact est né dans les années 2000, sur un constat fait par le secrétaire général de l'ONU, Kofi Annan. Ce constat était de voir que l'ensemble des États-Membres des Nations Unies ne pouvaient plus, seuls, répondre aux enjeux auxquels le monde faisait, et fait toujours face. Le secrétaire général de l'ONU a alors décidé d'inviter les entreprises à travailler de concert avec l'ONU pour répondre à ces grands enjeux.

De cette invitation est né un texte qui s'appelle le Global Compact. Le Global Compact, c'est un texte dans lequel on va retrouver une dizaine de principes structurés sur quatre grandes thématiques que sont : 1) les droits humains ; 2) les normes internationales du travail ; 3) la question de la lutte contre la corruption ; 4) l'environnement. Ces

quatre principes, les entreprises sont invitées à les mettre en œuvre, à les respecter et à en rendre compte.

2. Le Global Compact et l'atteinte des ODD

À partir de septembre 2015, au moment où les Objectifs de Développement Durable ont été lancés, le secrétaire général de l'ONU a confié au Global Compact la mission de rendre ces objectifs concrets pour les entreprises, d'accompagner les entreprises dans la compréhension de cet agenda et dans sa déclinaison au sein des modèles économiques des entreprises. Pour ce faire, il y a à peu près 70 représentations de Global Compact dans le monde, dont fait partie le Global Compact France. 70 représentations qui regroupent 10 000 entreprises dans le monde, dont 1 000 entreprises en France, avec une spécificité française où l'on trouve à la fois des grandes entreprises, mais aussi une grande partie de PME, de TPE, de start-up. Notre rôle est de les accompagner à travers des groupes de travail, des publications, à travers des événements, pour toujours les maintenir mobilisées sur l'Agenda 2030 et son atteinte.

3. Le Global Compact France et la Feuille de route nationale ODD

Ce qui a été marquant dans les dernières années, et ce dont on est très reconnaissants au ministère de la Transition écologique et solidaire, c'est d'avoir été invités à prendre le pilotage d'un groupe de travail dédié aux entreprises, dans le cadre de la Feuille de route nationale

des objectifs de développement durable. Dans le cadre de ce groupe de travail, qui a rassemblé à la fois des grandes entreprises, des petites, des fédérations comme le Medef, la CPME, et d'autres acteurs, on a dressé un certain nombre de constats, parmi lesquels l'Agenda 2030 est complexe à appréhender pour les entreprises. Et surtout, on a décidé d'actions communes. Et cela, c'est très important, parce que c'est ce qui a permis la communauté qui s'est constituée autour de la Feuille de route des Objectifs de Développement Durable. Elle a permis à un ensemble d'acteurs d'avoir une vision commune de la direction que l'on doit prendre. Elle a permis à ces acteurs de se connaître entre eux et d'initier des projets communs.

4. Exemple de projet

Dans ces projets, il y a par exemple un projet que le Global Compact porte avec son partenaire PwC. Il s'agit pour nous de, tous les ans, dresser un bilan de la manière dont les entreprises françaises et membres du Global Compact s'approprient les Objectifs de Développement Durable.

- Sur quel objectif elles ont une contribution positive ?
- Sur quel objectif elles ont un impact négatif ?
- De quoi ont-elles besoin pour aller plus loin ?
- Quels sont les acteurs vers lesquels elles se tournent pour trouver du soutien ?

D'autres projets sont nés, comme par exemple la création commune d'outils de mise en œuvre de l'Agenda 2030 à destination des

entreprises, et d'autres projets vont naître tout au long de cet Agenda 2030.

5. Conclusion

Ce qui est important pour nous au Global Compact est ce qui est permis par cette Feuille de route nationale des Objectifs de Développement Durable. C'est que l'ensemble des acteurs, quelle que soit la famille à laquelle ils appartiennent, qu'ils soient syndicaux, qu'ils soient de la puissance publique, qu'ils appartiennent au monde associatif, que tous ces acteurs se saisissent des ODD et interpellent les entreprises sur ce plan. Mais ce qui est important aussi, c'est que tout un chacun, que l'on soit étudiant, que l'on soit employé d'une entreprise, et ce quelle que soit la taille, que l'on se saisisse de cette feuille de route, que l'on s'y intéresse et que l'on s'interroge sur quelle contribution, même individuelle, on peut avoir.

Appropriation des ODD par les États : le point de vue de la société civile

Magda Elena TOMA

Directrice du Forum international des plateformes
nationales d'ONG (FORUS, ex-FIP)



1. Suivi de l'engagement des États pour l'atteinte des ODD

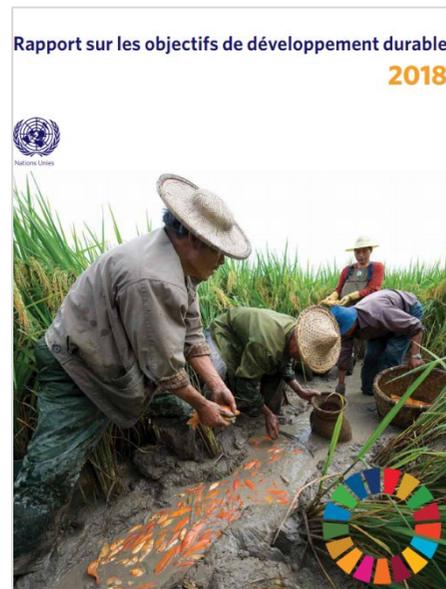
Pour discuter du niveau d'appropriation par les États des Objectifs du développement durable et du rôle de la société civile dans ce processus, il est important de noter que l'agenda 2030, bien qu'il soit aligné sur la Déclaration universelle des droits de l'homme ou sur des cadres internationaux relatifs aux droits de l'Homme, n'est pas contraignant et que les gouvernements ne sont pas tenus à le respecter. Le seul mécanisme de suivi au niveau international des engagements des États et de l'avancement de leur mise en œuvre est le Forum politique de haut niveau des Nations unies, qui est organisé chaque année en juillet à New York. Ce forum global, il est aussi relié à des forums régionaux, qui ont lieu quelques mois auparavant, pour analyser les avancements et préparer le forum global.

Lors de ces forums régionaux et sur le forum global, les pays doivent présenter des rapports sur une base volontaire, en se concentrant sur un nombre limité d'objectifs et en présentant des avancées de manière très succincte, car ils ont seulement 30 minutes pour présenter les avancées. Cela laisse de l'espace à des décisions arbitraires, à des présentations partielles et à des partis pris en termes d'accents mis sur certains objectifs, et en aucun cas ne permet aux pays de présenter de manière globale les avancements et les liens entre les différents objectifs.

2. Contribution de la société civile

En tant qu'acteur de la société civile, nous sommes toujours présents au niveau régional, au niveau global, mais aussi au niveau national : du côté des États, non seulement comme acteurs actifs dans la mise en œuvre des objectifs, mais aussi en jouant notre rôle de suivi et d'interpellation des États par rapport aux engagements tenus. Notre rôle est d'analyser les informations données, de demander la prise en compte de la parole citoyenne et de nous assurer que les engagements pris sont respectés. Pour illustrer mes propos, je me baserais sur plusieurs ressources : des rapports de la société civile, mais aussi institutionnels, notamment un rapport réalisé cette année par un collectif d'organisations de la société civile, dont Forus, sous son ancien nom FIP, faisait partie. Le rapport s'appelle "Progression de la mise en œuvre des ODD au niveau national" et se concentre sur les rapports présentés par les États en 2017, mais aussi sur les contre-rapports présentés par la société civile provenant de ces mêmes pays. Et la deuxième source est constituée par le rapport sur les objectifs de

développement durable 2018, présenté à l'été 2008 par les Nations Unies.



Ce rapport a essayé de faire un constat au niveau global sur l'avancement de la mise en œuvre des objectifs, mais rencontre beaucoup de limites et présente une situation alarmante, car nous constatons qu'il n'y a pas assez d'informations pour faire une analyse approfondie, car la plupart des chiffres sont, soit présentés par rapport au début du siècle, soit datent d'au plus tard 2015, ce qui nous laisse comprendre qu'actuellement, nous n'avons pas une analyse exacte de l'avancement de la mise à jour de l'agenda. Pour regarder les situations dans les différents pays et essayer de comprendre le niveau d'appropriation par les États et les efforts mis en œuvre, nous allons regarder plusieurs aspects liés à l'agenda 2030.

3. Les constats de la société civile

3.1. Agenda 2030 et politiques nationales

Le premier aspect est l'incorporation du programme de l'agenda 2030 dans les politiques et les cadres nationaux. La majorité des pays présentant des rapports – et notamment pour ceux qui ont présenté en 2017 – font le lien entre les politiques existantes et l'agenda 2030. Mais nous nous rendons compte qu'il y a très peu de politiques nouvelles qui ont été créées pour s'aligner aux ODD et qu'il y a très peu d'efforts déployés par les États pour prendre en compte les aspects transversaux de l'agenda 2030, comme l'universalité, comme le lien avec le changement climatique ou bien le principe de ne laisser personne de côté.

En tant que meilleures pratiques et recommandations, nous, sociétés civiles, demandons aux États d'intégrer les priorités de l'agenda 2030 dans les politiques et les cadres nationaux. Et nous demandons aussi de lier explicitement la mise en œuvre de chaque ODD aux cadres nationaux et internationaux pertinents relatifs aux droits humains.

3.2. Les ODD dans la gouvernance institutionnelle

Un autre aspect très intéressant à analyser est celui lié au leadership dans la gouvernance et les mécanismes institutionnels. Aujourd'hui, trois ans après l'adoption de l'agenda 2030, nous pouvons constater que de plus en plus de pays ont mis en place des mécanismes, des conseils, des comités, souvent sous tutelle ministérielle, pour suivre la

mise en œuvre des objectifs, et dans un nombre limité de cas, avec une implication des parlements.

Néanmoins, l'inclusion des acteurs non étatiques dans ce processus reste très limitée. Et même quand cela est le cas, les acteurs non étatiques sont plutôt invités pour des discussions thématiques, mais n'ont pas accès aux décisions stratégiques et au vrai leadership de ce processus.

Comme meilleures pratiques et recommandations, nous demandons donc l'intégration formelle des acteurs non étatiques dans les structures de la gouvernance, pour contribuer à l'inclusion et à une approche intégrée du processus lié à l'agenda 2030.

3.3. Les données de référence

Un autre aspect à analyser est celui relatif aux données de référence et à l'analyse des lacunes. Les pays déclarent utiliser des évaluations de politiques ou des données pour informer leurs politiques et leurs approches liées aux ODD, mais en regardant en détail, il y a très peu de précisions par rapport aux résultats de ces évaluations. Il y a donc un besoin de mieux comprendre l'état des données et de la recherche relative à la mise en œuvre de l'agenda 2030, pour faciliter l'examen des politiques du Gouvernement et déterminer donc quelles données manquantes pourraient être fournies par des données complémentaires provenant par exemple des citoyens ou d'organismes de recherche.

Comme meilleures pratiques et recommandations, nous demandons l'évaluation des politiques, la mise à disposition des données de référence pour que le processus soit transparent et qu'il y ait une clarté

sur l'établissement des priorités dans le cadre de l'agenda 2030. Nous demandons aussi que les États travaillent avec une approche basée sur les preuves, sur les résultats et sur les chiffres.

3.4. Intégration des ODD et cohérence des politiques publiques

Un autre aspect très important est l'intégration et la cohérence des politiques. Comme je le disais au début de la présentation, lors des rapports annuels, les États se concentrent quasiment toujours sur un nombre limité d'objectifs, ce qui présente les informations de manière partielle. Nous n'avons pas donc une analyse qui comprend les 17 objectifs, qui prend aussi en compte les aspects transversaux de l'agenda, et cela ne permet pas une vraie analyse par rapport à la cohérence des politiques pour le développement durable. Il n'y a pas de lien non plus entre les politiques intérieures et étrangères au niveau des pays pour comprendre quels sont les impacts des différentes actions des pays sur la mise en œuvre des ODD des pays voisins ou des pays partenaires. Et cela est vraiment dommageable, parce que ça ne permet pas une compréhension et une intégration de tous les aspects de l'agenda. Pour aller plus loin, il y a très peu de pays qui, dans leurs analyses et dans leurs rapports présentent les liens avec les accords de Paris concernant le changement climatique ou le Programme d'action d'Addis-Abeba lié au financement pour le développement. Nous demandons donc aux sociétés civiles une évaluation détaillée de tous les ODD en incluant une identification des liens appropriés avec toutes les dimensions du développement durable

et en faisant des références aux efforts nationaux et internationaux pour réaliser l'agenda 2030.

3.5. L'engagement des parties prenantes

Un autre élément qui est extrêmement important et complexe est représenté par l'engagement des parties prenantes dans l'élaboration des priorités nationales, mais aussi dans le processus de suivi et de mise en œuvre des objectifs de développement durable. Car nous parlons bien des États, mais comme mentionné dans le préambule de l'agenda 2030, les États ne sont pas les seuls acteurs responsables pour la mise en œuvre couronnée de succès de ces ambitions : il y a aussi les acteurs non étatiques, et je ferais une mention spéciale bien sûr aux acteurs de la société civile, qui ont un rôle important à jouer et qui ont les capacités de porter les voix des citoyens dans des instances qui sont souvent fermées, très peu accessibles et très peu compréhensibles pour la majorité des personnes.

Dans le rapport présenté par les États, il y a souvent mention à des consultations qui ont lieu, soit pour la définition des priorités, soit pour l'écriture des rapports annuels, mais quand nous essayons de creuser, il y a très peu de détails par rapport au contenu de ces consultations, aux résultats et à l'influence réelle que les acteurs non étatiques ont eu pendant ces consultations.

De plus, ces rapports ne font pas mention à l'environnement propice pour la société civile, car nous sommes bien conscients que dans une majorité des pays, les conditions pour la société civile sont de plus en plus contraignantes. Il y a moins de liberté, ce qui nuit bien sûr au

développement du pays et aussi à la réalisation de l'agenda 2030. Néanmoins, nous sommes bien heureux d'informer que la société civile se mobilise de manière très forte au niveau national, régional, international, qu'il y a des consultations et des coalitions d'ONG qui se créent dans énormément de pays et qu'à chaque fois, quand les pays présentent un rapport officiel auprès des Nations unies, des coalitions de la société civile présentent des contre-rapports pour équilibrer, pour nuancer ou parfois pour contredire les rapports officiels.

Comme meilleures pratiques et recommandations par rapport à l'inclusion des acteurs non étatiques dans les processus, nous faisons bien sûr appel à des consultations avec les parties prenantes locales, qui peuvent prendre plusieurs formes et nous demandons, pour les organisations de la société civile, un accès à des rôles officiels en garantissant leur participation dans des processus transparents de consultations pour la mise en œuvre des politiques, mais aussi pour l'évaluation et pour le suivi de la mise en œuvre de l'agenda 2030. Et nous demandons aussi un appui spécifique pour l'engagement de la société civile, avec un accent mis sur le développement des capacités de celle-ci, pour pouvoir jouer pleinement son rôle de vrai représentant de la voix citoyenne.

4. Conclusion

Nous sommes donc pour l'instant contraints d'accepter le fait qu'il y ait un seul mécanisme de suivi officiel qui est le Forum politique de haut niveau, qui de plus, bénéficie de peu d'attention médiatique et cela permet aux États de s'échapper avec un certain immobilisme, inertie, en fonction des cas par rapport à l'agenda 2030. Donc en tant

que société civile, nous faisons des efforts constants de mobilisation, d'informations auprès des différents acteurs de la société. Nous cherchons aussi des alliés. Il y a aussi aujourd'hui des coalitions qui se créent avec des universités, des acteurs du secteur privé, afin de nous appuyer mutuellement et de faire aussi ensemble pression sur les États, pour respecter les engagements qui ont été pris, pour la mise en œuvre de l'agenda 2030.

La territorialisation des ODD : vers l'Agenda 2030 local

Julie CHABAUD

Responsable de la mission Agenda 21
au sein du département de la Gironde (France)



Comment territorialiser les ODD ou comment faire que les ODD, les Objectifs mondiaux de Développement Durable, aient du sens pour un territoire et pour un projet territorial ? On a, depuis 2015, ces 17 Objectifs de Développement Durable. C'est vrai que quand on est sur les territoires, on peut avoir l'impression que ce sont des choses qui viennent d'en haut et que ça ne nous concerne pas beaucoup.

1. Le Sommet de Rio

L'avantage des territoires est d'avoir une histoire avec les grands engagements internationaux de développement durable. À Rio, en 1992, s'est tenue la première grande conférence - le Sommet de la Terre - sur la prise de conscience des interdépendances entre les enjeux démographiques, sociaux, environnementaux, climatiques. Cette prise de conscience, au niveau mondial, a donné lieu à une déclaration : la déclaration de Rio. Cette déclaration disait "il faut faire quelque chose". Ce "il faut faire quelque chose pour le vingt et unième siècle" s'est appelé un Agenda 21. C'est l'agenda 21 mondial. L'Agenda 21 mondial s'est ensuite décliné dans tous les domaines et dans tous

les pays. L'intérêt de cette approche de l'Agenda 21 mondial était de dire « on prend conscience de l'interdépendance des enjeux écologiques, sociaux environnementaux, économiques, etc. », mais on sait bien que quand on va vouloir agir dessus, au niveau international, on va agir de manière sectorielle. C'est ce qui s'est fait avec le protocole sur le climat et le protocole sur la biodiversité. Finalement, pour réussir à agir dans la complexité, dans ces liens, dans ces connexions, dans ces interdépendances, il n'y a qu'au niveau territorial qu'on peut le faire.

2. Les agendas 21 locaux

Dans la Déclaration de Rio en 1992 était prévu ce que l'on appelle les Agendas 21 locaux. Si on veut vraiment agir pour le développement durable en prenant en compte tous les liens, c'est au niveau local que ça va se passer. Cette invitation faite aux territoires de se saisir de grands enjeux et de voir comment, lui et tous les acteurs sur son territoire, en fonction de son histoire, en fonction de ses spécificités, peuvent agir, c'est une question que les territoires sont invités à se poser depuis 1992. En France, il a fallu un peu de temps pour que ça monte au cerveau. Ça a vraiment commencé à s'inscrire dans le paysage des collectivités françaises dans les années 2000. À ce moment-là, on a eu un fleurissement de ce qu'on appelait les Agendas 21 locaux. C'est une des démarches les plus abouties pour réussir à mener un projet territorial de développement durable. Le projet territorial de développement va définir où on va. On a les cinq finalités dans le cadre de référence nationale. Et il va définir comment on y va. On a donc une boîte à outils avec des éléments de méthodes qui sont

la gouvernance, la participation citoyenne, l'évaluation, etc. On a manipulé ces éléments sur les territoires.

Par exemple, le département de la Gironde est engagé dans l'Agenda 21 depuis 2004. Il anime un réseau avec toutes les collectivités en Agenda 21. Il y en a 70 en Gironde. Depuis 13, 14 ans, on apprend ensemble à essayer de faire concrètement du développement durable dans des projets stratégiques, dans des projets territoriaux de développement durable.

3. Agenda 21 local et Agenda 2030

L'intérêt avec les Objectifs de Développement Durable est qu'ils viennent nous rappeler aux urgences. En 1992, on s'était dit "*il y a des problèmes, il va falloir agir pour le vingt et unième siècle*". Ce que disent aujourd'hui l'ensemble des États, ces 194 pays qui ont signé ces 17 Objectifs mondiaux de Développement Durable et ces 169 cibles à atteindre d'ici 2030, c'est de dire : "*il faut se réveiller un peu, si on attend la fin du vingt et unième siècle pour agir, ce sera trop tard*". L'agenda ne doit pas être 21, l'agenda doit être 2030. Il doit être 2030 en ayant conscience des urgences, c'est-à-dire en revoyant l'ambition et ce sur quoi les projets territoriaux, les agendas 21 et assimilés avaient pu se perdre en devenant des collections d'actions. On disait : "*sur la biodiversité, je fais ça ; sur la solidarité, je fais ça*". Finalement, on avait un peu perdu cette logique de comment on agit vraiment à la hauteur des enjeux. L'invitation des ODD et de l'Agenda 2030 est de dire « *Vous avez toute cette matière, vous savez maintenant, sur les territoires, travailler sur un projet territorial de développement durable. Maintenant, il faut les faire remonter* ».

Il faut qu'il y ait des impacts par rapport aux enjeux parce que la situation est grave, y compris en France même si des fois on le ressent moins car on y vit plutôt bien. Nicolas Hulot, dans le dernier sommet pour le climat, a dit que *"c'est la première fois qu'on est condamné à échouer ensemble ou à réussir ensemble"*. Il n'y a pas d'option. On parle de la planète et de son avenir. Ce sont des incidences qui sont maintenant. On parle des liens entre le climat et la solidarité. On parle de la biodiversité et des migrants. On parle du monde dans lequel on est et dans lequel on vit aujourd'hui. On parle de cette conscience de la complexité. On parle de la conscience des interconnexions et des liens qu'il y a entre les choses. On parle aussi de nos capacités à agir.

4. Quelle action au niveau territorial ?

Ce qu'on a appris avec les projets territoriaux de développement durable, c'est que nous sommes en capacité d'agir. Les questions techniques et les questions opérationnelles ne sont pas la question. La question, c'est "est-ce qu'on y va vraiment ?"

Ce sur quoi on travaille quand on est en prise avec les urgences, c'est la question de la transformation. On n'est pas uniquement sur les questions d'amélioration continue. Il ne s'agit pas de faire un peu moins pire ou d'avoir des choses à mettre en vitrine en jouant au loto des ODD. *"En ODD 12, je fais telle action"*.

La question est de savoir comment agir vraiment à la hauteur des enjeux. Ça veut dire que le cadre de référence et le référentiel d'évaluation que l'on avait avec les Agenda 21 doivent être reposés sur

la table. Les questions sont : comment revoir la boussole ? au nom de quoi agir, avec ces 17 objectifs ? comment revoir les manières d'agir ?

On a évidemment la participation de tous parce que c'est indispensable, mais en plus de l'amélioration continue, on aura aussi toutes les questions d'innovation et de transformation et ne pas avoir peur d'aller sur des questions de transformation de rupture. Il y a un résumé des ODD qui revient à dire zéro pauvreté, zéro faim, zéro carbone. Faisons des projets territoriaux dont les objectifs sont zéro pauvreté, zéro faim, zéro carbone. Pas un peu moins de pauvres, pas un peu moins de, c'est non ! À un moment donné, c'est comment renverser la table et comment le faire tous ensemble pour agir à la hauteur des enjeux. C'est vraiment l'enjeu.

5. Conclusion

Les transitions dans lesquelles nous sommes sont inévitables. Ce n'est pas au choix. Nous sommes dedans. Par contre, la justice est une option. Quand on est acteur sur les territoires, on va construire des modes de résolution et d'actions qui vont viser cette inclusion et cette justice sociale et écologique pour tous. C'est notre mission. On va aller sur ce qu'on appelle la coresponsabilité. Il n'y a aucun enjeu sur lequel un acteur seul a la main. On va s'interroger sur la part que nous avons pour atteindre ces objectifs ; comment, en conscience, faire 100% de la part que nous avons ; et comment nous aidons tous ceux qui ont une part à faire la leur. C'est comment créer un écosystème de coresponsabilité qui soit réellement à la hauteur des enjeux. C'est mon appel, c'est l'Agenda 2030 local. Il faut vraiment qu'on travaille là-dessus maintenant. On a énormément d'acquis et d'outils pour le faire.

Des outils pour accompagner la transition des villes et des territoires

Amandine CRAMBES

Ancienne ingénieure urbaniste à l'ADEME



L'intégration des ODD, des Objectifs de Développement Durable, dans la ville et les territoires, est essentielle. C'est essentiel, car, aujourd'hui, 50% de la population mondiale vit dans des zones urbaines ou dans des villes. On estime qu'en 2030 voire 2050, on sera entre 60% et 70% de la population mondiale. Ce sont donc de grosses concentrations, ce qui veut dire que ce sera aussi des grosses concentrations de nuisances et de problèmes pour l'environnement et pour les populations. On se retrouve dans la ville avec des problèmes de pollution, des problèmes de santé, des problèmes de ressources, mais également des problèmes de sécurité, d'inégalité et des problèmes sociaux. C'est pour ça qu'il est nécessaire de réfléchir et de penser les villes et les territoires différemment, pour les rendre plus durables, et pour cela, de s'appuyer sur les ODD.

1. Le rôle des villes dans l'atteinte des ODD

Les villes et les territoires sont les espaces dans lesquels on aura la possibilité de croiser les ODD et de les rendre transversaux. C'est aussi

sur ces lieux-là, où un certain nombre d'acteurs pourront agir et les gouvernances seront différentes. On a besoin d'avoir des gouvernances partagées, des gouvernances croisées, à la fois entre les États, les acteurs économiques, mais aussi les élus locaux et la population. D'ailleurs, les élus locaux et les collectivités territoriales sont des acteurs indispensables à la mise en œuvre des ODD, dans le concret, dans les territoires. C'est eux qui décident sur leurs choix de planification ou d'aménagement ou leurs stratégies de développement local. C'est grâce à ça qu'on pourra mettre en œuvre un certain nombre d'ODD transversaux comme les questions sur la santé, sur les énergies, sur la lutte contre le changement climatique, les infrastructures, avec bien sûr sans oublier la question de la biodiversité, de l'eau ou de l'approvisionnement en ressources alimentaires.

2. Les outils de planification territoriale

Les collectivités territoriales ont un certain nombre d'outils de planification. La planification territoriale se définit comme un outil permettant justement d'atteindre les Objectifs de Développement Durable. Elle nous aide à formuler une vision du territoire à moyen et long terme, tout en cherchant à rationaliser les infrastructures et les ressources.

2.1. Exemple de la France

On a un certain nombre d'outils, en France notamment, qui s'appellent des documents de planification. Donc on peut retrouver, au niveau local des PLU (les Plans locaux d'urbanisme), au niveau intercommunal

les SCOT (les Schémas de cohérence territoriaux), ou plus largement les SRADDET aux niveaux régionaux.

2.2. Exemple de la Colombie

D'autres pays ont également des outils de planification pour les aider à tendre vers des territoires plus durables. C'est notamment le cas de la Colombie, qui dispose de toute une série d'instruments qui vont du niveau national au niveau local. Il est important de noter qu'en Colombie, il y a une grande autonomie administrative et financière des municipalités dans la gestion des politiques de planification et de développement. Et c'est ce qui leur permet, tout en répondant au plan national de développement au niveau de l'État, de mettre en œuvre un certain nombre d'objectifs et d'enjeux au niveau territorial dans la planification. C'est là-dedans justement que va s'inscrire un certain nombre d'ODD. Et en Colombie, ils travaillent énormément sur la question de la préservation des ressources, mais aussi sur la lutte contre les inégalités et l'emploi.

2.3. Exemple du Bénin

On en a également au Bénin, où l'aménagement et l'urbanisme relèvent de la compétence partagée entre l'État et les communes. Les territoires sont équipés à la fois d'un code d'aménagement et d'urbanisme et de deux documents principaux qui sont les schémas directeurs d'aménagement et d'urbanisme, puis les plans directeurs d'urbanisme. Ces deux documents permettent aux collectivités territoriales de définir des visions, des orientations et de s'appuyer sur

des objectifs stratégiques et notamment les Objectifs de développement durable dont on a parlé précédemment. Tout ceci se fait bien évidemment avec une gouvernance partagée et en associant la population et les citoyens, puisque, sans ça, on sera dans l'incapacité de mettre en œuvre les ODD sur les territoires et les villes.

3. Les outils pour promouvoir les ODD dans la planification territoriale

Il y a des outils également qui existent pour pousser certains ODD dans la planification. En ce qui nous concerne au niveau de l'ADEME, cela concerne par exemple les mesures relatives à la lutte contre le changement climatique. Pour cela, en France, on a deux outils que l'on propose, c'est notamment Climat Pratic, un outil qui permet d'aider au pilotage et à la définition des démarches liées au climat et de permettre l'élaboration et la mise en place de politiques Climat-Air-Énergie ou de PCAET. Cela aide à mettre des actions et à rendre opérationnel cet ODD 13. On a aussi Cit'ergie qui est un outil pour faire vivre des politiques transversales des communes et des intercommunalités et qui propose un label sur trois niveaux pour récompenser quatre ans de processus et d'engagement, de mise en œuvre d'actions de qualité dans les politiques énergétiques et climatiques. C'est vraiment un outil primordial pour les collectivités, pour la lutte contre le changement climatique. Et le label Cit'ergie vérifie et propose également de suivre l'engagement des collectivités dans la Convention des Maires. La Convention des Maires, c'est une initiative internationale qui converge justement vers l'Agenda 2030 pour le développement durable et qui permet de réaffirmer la mise en

œuvre des ODD au niveau mondial sur les territoires et les villes. La Convention des Maires, c'est une association qui pousse les questions climatiques et énergétiques au niveau mondial dans les villes qui s'engagent volontairement à mettre en place des actions. Par exemple, la Convention des Maires pour l'Afrique subsaharienne a décidé d'adapter les ODD au contexte africain, notamment en poussant les questions de changements climatiques, d'accès à l'énergie, de santé et de bien-être et de villes résilientes. La Convention des Maires pour l'Afrique subsaharienne soutient 13 villes qui sont pilotes et qui poussent les ODD dans la planification.

4. Les outils d'aménagement

Pour décliner ces questions stratégiques dans l'opérationnel et dans l'aménagement urbain, on a un certain nombre d'outils qui nous permettent de prendre en compte un certain nombre d'ODD. Il faut se rappeler que l'aménagement urbain durable, c'est vraiment un moyen pour améliorer la qualité de vie et réduire les inégalités et aussi les risques dans la ville et pour les populations. Les villes durables doivent s'appuyer sur ces aménagements de villes durables. Je vais vous détailler trois outils au niveau français.

4.1. Exemple de l'AEU2

L'AEU2, qui est l'approche environnementale de l'urbanisme et qui est un outil développé par l'ADEME. C'est un outil d'aide à la décision politique et stratégique pour les choix d'aménagement et de planification. Sur l'aménagement, ça va nous permettre de prendre en

compte un certain nombre d'ODD et surtout toutes les questions environnementales et économiques.

4.2. Exemple de HQE Aménagement

La certification HQE Aménagement qui va nous permettre, une fois les quartiers ou les bâtiments sortis, de voir si tout a bien été pris en compte et notamment sur les questions énergétiques et de ressources.

4.3. Exemple d'Eco Quartier

La démarche Eco Quartier est une démarche nationale qui vise à favoriser l'émergence d'une nouvelle façon de concevoir ou de construire de gérer la ville. Cette démarche Eco Quartier concerne absolument tout type de projet, à la fois du renouvellement urbain, mais aussi du neuf, également sur du rural ou sur de la grande densité urbaine. La démarche Eco Quartier est un engagement et aussi une labellisation sur une vingtaine d'engagements. Ce qui est intéressant, c'est que c'est une démarche qui est complètement transposable à n'importe quel contexte et n'importe quel pays. C'est pour ça qu'on a aussi des exemples d'écoquartiers ailleurs dans le monde, et notamment on le voit en Chine, avec l'écoquartier de Wuhan, où il y a eu une grosse prise en compte de la conception de la gestion de l'eau et des ressources dans la conception du quartier et également des économies d'énergie.

On a encore l'exemple de Santiago de Cali, en Colombie, où il y a vraiment une volonté municipale de pousser un certain nombre d'"Eco

Barrios", des écoquartiers, avec l'enjeu économique et de développement de marchés verts ou de marchés locaux.

5. Conclusion

On voit bien l'importance de travailler et d'inscrire les ODD dans les villes et dans les territoires, dans la planification mais aussi dans les choix d'aménagement. C'est en effet dans ces villes-là que l'on va toucher le plus grand nombre de la population mondiale. Et c'est là aussi qu'on va pouvoir mettre en œuvre une certaine transversalité entre les ODD et travailler sur les questions de gouvernance et d'inclusion de l'ensemble des parties prenantes de la construction de la ville et des territoires durables.

Objectif d'apprentissage

- ▶ Appréhender l'appropriation des ODD par les différents acteurs de la société.



Ressources vidéo

Vidéos sur le portail UVED
<https://me-qr.com/L/ODD-S3>

Partie 4. Les acteurs s'emparent des ODD

Les acteurs s'emparent des ODD

Jean-Paul MOATTI

Ancien Président-directeur général de l'Institut de Recherche pour le Développement



Il est important d'abandonner un certain nombre d'idées reçues sur ce que sont les ODD, qui en fait sont des idées fausses.

1. Les ODD concernent tous les pays

Les Objectifs du Développement Durable, ce n'est pas seulement une question de solidarité Nord-Sud et d'Aide Publique au Développement : ça concerne tous les pays et ça implique des échanges, des transferts de connaissances, d'expériences du nord vers le sud certes, mais aussi du sud vers le nord. De nombreuses expériences innovantes d'utilisation des technologies numériques dans le secteur financier, bancaire, dans le secteur sanitaire dans des coins isolés d'Afrique, peuvent nous aider à résoudre les problèmes de fonctionnement de nos propres systèmes en Europe, en France, dans les pays industrialisés.

2. Les ODD ne se limitent pas à l'environnement

Une autre idée reçue est que le développement durable est uniquement une question d'environnement et de protection de la nature. Bien sûr, il faut se féliciter que la préservation de la biodiversité, la préservation des océans, la lutte contre le réchauffement climatique, soient mis au cœur des ODD, mais il faut surtout se féliciter que cette lutte soit bien coordonnée, qu'on s'efforce de la mettre en synergie avec les autres objectifs : la lutte contre les inégalités, la réduction de la pauvreté, l'amélioration des conditions de vie des populations les plus vulnérables de la planète qui ont besoin de développement pour accéder à un bien-être auquel nous avons déjà accès dans les pays industrialisés.

3. Les ODD sont l'affaire de tous

Les Objectifs de Développement Durable sont l'affaire de tous, pas seulement des experts, pas seulement des gouvernements, mais de l'ensemble des acteurs. De nombreuses expériences innovantes qui permettent de les matérialiser et de les faire avancer se jouent sur le terrain. L'enjeu pour chacun et chaque organisation est non seulement d'en savoir plus sur les ODD, mais aussi de s'impliquer personnellement, dans ses activités professionnelles et citoyennes, pour leur mise en œuvre. S'impliquer efficacement dans la mise en œuvre des ODD requiert un certain travail sur soi, une remise en cause de ses réflexes, de ses habitudes, de sa façon de voir le monde.

4. De nécessaires partenariats

La réussite des ODD passe par la constitution de coalitions nouvelles d'acteurs qui peuvent parfois sembler improbables, où se retrouvent dans un même combat pour la préservation des océans ou pour la lutte en faveur de la santé : des activistes, des organisations non gouvernementales aux côtés de certains représentants des multinationales qui ont compris que le développement durable, c'est aussi modifier les objectifs de maximisation du profit de leur entreprise et assumer la dimension de responsabilité sociétale de l'activité de l'entreprise. Des traditions culturelles, des traditions scientifiques et disciplinaires qui ne sont pas habituées à dialoguer et à travailler ensemble, peuvent alors se retrouver pour la mise en œuvre des objectifs et la recherche de solutions innovantes.

Les ODD, des acteurs engagés pour le bien commun

Bettina LAVILLE
Présidente du Comité 21



Le 2 août 2015, la communauté internationale, à savoir l'ONU, approuvait les Objectifs de Développement Durable. Est-ce que c'est finalement un moment technocratique de plus ou bien est-ce un vrai nouveau départ de toute l'humanité vers son propre progrès et vers surtout une amélioration des conditions de vie des acteurs ?

1. Les ODD, un nouveau départ ?

Je suis persuadée que c'est un nouveau départ. Pourquoi ? Il faut refaire un tout petit peu d'histoire. Au sommet de Johannesburg, très exactement en 2002, les acteurs onusiens, c'est-à-dire finalement tous les pays du monde, ont adopté les OMD, les Objectifs mondiaux de développement. Tout le monde était ravi parce qu'on avait pour la première fois une vraie trajectoire d'une quinzaine d'années, donc en fait jusqu'en 2015, 2002-2015, sur le développement. Mais en fait, de mon point de vue, c'était une petite régression. Pourquoi ? Parce qu'au moment de la commission Brundtland, c'est-à-dire avant le sommet de 1992, avant la conférence de Rio, il se trouve que les acteurs à ce moment-là avaient enfin réuni l'environnement et le développement.

Cela a été appelé par un mot qui a fait florès, le développement durable. Il se trouve qu'au moment de Johannesburg c'est un peu dommage qu'on ait redivisé ces trajectoires. D'un côté, l'environnement avec les conventions sur le climat, avec de la convention sur la biodiversité, avec la convention sur la désertification. Et d'un autre côté, les OMD, le développement. C'était finalement une petite régression théorique, mais qui en pratique a eu énormément de conséquences. La grosse conséquence, celle qu'on connaît le plus, ça a été le sommet de Copenhague qui a été un échec. Pourquoi ça a été un échec ? Parce que l'environnement et le développement se sont opposés. Pourquoi ? Parce que les pays en développement, c'est-à-dire les pays pauvres, ont dit aux pays qui voulaient stabiliser les émissions de CO₂ : "vous êtes très aimables, mais comment allons-nous assurer notre développement ? C'est vous qui avez pollué la terre en l'industrialisant et ensuite vous nous demandez de payer ensemble, avec vous, les méfaits de ce qui a été de votre propre développement, de votre civilisation alors que nous, nous n'avons pas éradiqué la pauvreté, etc." Et donc je crois que la communauté internationale a compris ce message et que lors du sommet qui a décidé en fait, c'est-à-dire en 2012, a décidé de nouveaux objectifs, l'origine du mot "développement durable" a été retrouvée et nous avons donc les Objectifs de Développement Durable : en fait ce n'est pas de la technocratie, première observation.

2. Les ODD, pour tous les acteurs

Pourquoi les acteurs - le multi acteur, les acteurs non étatiques, les États... – pourquoi doivent-ils tous travailler ensemble ? D'abord,

arrêtons-nous une minute, c'est absolument énorme de dire que tout le monde travaille ensemble : cela veut dire que 7 milliards et demi d'humains, soit 4 milliards d'adultes travaillent ensemble. Tous ces acteurs représentent non seulement les communautés de l'Organisation des Nations unies - c'est-à-dire les États bien entendu, l'ONU ce sont les États -, mais aussi les communautés tout autour, les collectivités locales, les organisations non gouvernementales, les églises, les syndicats, toute sorte aussi de citoyens. Et maintenant avec la révolution numérique, les citoyens tout court qui tchattent sur le sort du monde par internet et à travers tous les réseaux sociaux. Et ça, ça a été une vraie révolution. Tous ces acteurs sont rassemblés pour faire des Objectifs de Développement Durable, finalement pour se donner un but commun, afin de développer au mieux l'humanité, c'est-à-dire lui donner premièrement, ce qu'on appelait au XVIIIe siècle du bonheur et deuxièmement, ce qu'on appelle aujourd'hui du développement. Le bonheur et le développement, moi je trouve ça très important parce que le développement n'est pas simplement quantitatif, mais il est qualitatif.

3. Les ODD : cibles et indicateurs

Qu'est-ce que c'est que cette magie des Objectifs de Développement Durable ? Premièrement, ce sont des cibles, de vraies cibles qui concernent aussi bien le développement que l'environnement. Il y a une cible sur "éradiquer la pauvreté", c'est la première. C'est un peu la cible mère si vous voulez de l'ensemble des objectifs. Il y a des objectifs sur les océans, "protéger nos océans". Il y a des objectifs sur "maintenir notre climat pour qu'il reste viable". Il y a des objectifs de

justice et paix. Il y a des objectifs de maintien de la biodiversité qui est vraiment aujourd'hui très menacée, etc. Il y en a 16. Et il y en a un de plus dont je vous parlerais plus tard qui est l'ODD 17 et ça, c'est l'ODD rassembleur, c'est celui qui rend véritablement la communauté humaine, capable d'être une vraie communauté. C'est tout à fait capital. Les ODD ont en même temps des indicateurs ce qui est très important parce que si ces ODD sont les mêmes pour tout le monde, chaque pays et chaque communauté doit mesurer son propre progrès. Les instituts statistiques internationaux, ceux d'ailleurs qui dépendent de l'ONU plus les instituts statistiques nationaux mesurent ces progrès. Et aujourd'hui nous avons un certain nombre, nous avons exactement 234 indicateurs qui vont nous permettre d'avancer en même temps.

Ce "avancer en même temps" est aussi une conséquence de la renonciation à l'environnement d'un côté, le développement d'un côté. Pourquoi ? Auparavant, dans les années 80 à peu près et encore plus juste après la décolonisation, on mesurait les progrès des pays en développement, mais finalement on considérait que les pays riches étaient riches et qu'on avait beaucoup moins besoin de mesurer leur progrès. Alors leur progrès économique avec le Produit national brut, ça on le mesurait. Mais on avait moins besoin de mesurer leur progrès humain, leur progrès sur l'éducation, leur progrès sur ce fameux bonheur dont je parlais, sur le bien-être, sur le bien vivre. Et ça, c'est tout à fait capital parce que vous avez une mesure commune des Objectifs de Développement Durable pour tous les pays. Donc en fait, les Objectifs de Développement Durable, ça crée de l'égalité. Finalement, que créent les Objectifs de Développement Durable par rapport à d'autres indicateurs dont je viens de parler, le Produit

national brut, etc. ? Eh bien tout simplement du bien commun.

4. Le bien commun

Le bien commun est le rassemblement de ressources qui doivent rester viables pour que bientôt neuf milliards de l'humanité puisse subsister. Nous savons tous aujourd'hui que ces ressources sont rares et qu'elles doivent être administrées ensemble. C'est cela le bien commun. C'est un mot prononcé depuis 30 ans dans les conférences internationales, mais qui n'avait pas jusqu'aux Objectifs de Développement Durable, une vraie réalité. Et aujourd'hui on peut dire que la phrase "assurer le bien commun" est complètement incarnée par ces Objectifs de Développement Durable. Il y a d'ailleurs un Objectif de Développement Durable qui incarne ce bien commun et qui rassemble un petit peu les autres, c'est le dernier. Parce que vous avez 16 objectifs un peu spécialisés et vous avez ce que l'on appelle l'ODD 17, c'est-à-dire l'objectif 17 qui est l'objectif de partenariat. À Johannesburg, puis à Rio lors des célébrations des 20 ans de la conférence de Rio, nous avons approuvé le partenariat pour le développement durable.

5. L'ODD 17

L'ODD 17 est le partenariat pour le développement durable. Il ne faut pas du tout confondre biens communs et biens publics. Des cibles privées et des actions privées peuvent concourir au bien commun. Exactement comme les agents publics ont recours à des acteurs privés pour assurer ce bien commun. Vous avez donc les entreprises, comme

vous avez les collectivités locales dont la force est de plus en plus importante. Regardez par exemple au moment où un État comme les États-Unis, pas des moindres veut se retirer de l'Accord de Paris, les collectivités - c'est-à-dire tous les États américains puisque c'est une fédération - disent pour certains non. Les grandes villes agissent, ce sont des acteurs. Les organisations non gouvernementales aussi, ce qui est vraiment très important parce qu'elles sont l'aiguillon du développement durable. Les églises aussi, elles qui ont une importance considérable en particulier en Amérique du Sud pour justement donner une vision de long terme et pas simplement de court-terme. Ou encore les syndicats qui appuient toujours sur le fameux pilier social du développement durable, et qui sont donc très actifs dans les Objectifs de Développement Durable au niveau social. C'est ce que nous, nous avons finalement contribué à faire au Comité 21. On est un petit atelier du développement durable avec tous ces acteurs.

6. Conclusion

Les Objectifs de Développement Durable sont un peu la phase lumineuse de la mondialisation. Vous avez la face sombre avec les drames que vont apporter malheureusement les effets du changement climatique, les drames de la financiarisation, les drames du trop court-terme. Mais vous avez aussi la phase lumineuse, c'est-à-dire en fait tous les acteurs de l'humanité qui se donnent une vision de 15 ans vers l'amélioration des conditions du peuple humain que nous formons aujourd'hui. C'est bien pour ça que les Objectifs de Développement Durable, c'est plus du développement humain que du développement tout court.

Les ODD peuvent-ils structurer l'action de la société civile ?

Guy Aho TETE BENISSAN

Coordonnateur régional du réseau des plateformes d'ONG d'Afrique de l'Ouest (REPAOC)



Mon intervention va s'articuler autour des quatre points suivants : la notion de gouvernance inclusive, le rôle de la société civile, je donnerai deux cas d'exemple au niveau national et international, et les perspectives pour une société civile efficace et structurée.

1. La notion de gouvernance inclusive

Monsieur Kofi Annan disait, en 1998, que la bonne gouvernance est peut-être le facteur le plus important pour éradiquer la pauvreté et promouvoir le développement. Gouverner suppose la participation de plusieurs acteurs à la recherche de solutions concernant les problèmes sociaux, économiques et environnementaux, qui affectent notre société et notre planète.

Les Objectifs du Développement Durable qui visent l'horizon 2030 avec ses 17 objectifs, 169 cibles et près de 230 indicateurs de suivi, forment le cœur du nouvel agenda international. Le principe fondamental de ces Objectifs de Développement Durable est de ne

laisser personne en rade dans sa mise en œuvre et son suivi. Ce principe découle des recommandations des acteurs, notamment les organisations de la société civile, pour exiger de leurs dirigeants qu'ils hissent les besoins et les intérêts des plus pauvres, marginalisés et défavorisés, au rang des priorités du développement durable.

Par engagement, tous les acteurs de tous les pays doivent mettre en œuvre l'intégralité de l'agenda et sont invités à rendre compte annuellement de leurs progrès.

2. Le rôle de la société civile au niveau national

La société civile joue un rôle important dans le développement d'un pays. La société civile prend le rôle de contrepoids vis-à-vis de l'État et vis-à-vis du secteur économique. La participation de la société civile aux différents processus du dialogue social constitue des éléments clés d'une bonne gouvernance indispensable pour la réussite des Objectifs du développement durable.

Au Sénégal, le CONGAD, le Conseil des ONG Appui au Développement, a initié et facilité une plateforme des acteurs engagés dans un processus d'organisation et de structuration de leurs actions par thématique en lien avec les 17 Objectifs de Développement Durable via un groupe de travail qui a été mis en place pour aider à socialiser les Objectifs de Développement Durable, à promouvoir et à suivre les progrès réalisés dans les différents secteurs et domaines, à évaluer les contraintes et formuler des propositions dans le sens de l'amélioration des approches, démarches, stratégies politiques et programmes. Les Objectifs de Développement Durable renforcent alors le travail des

organisations de la société civile à travers une mission de dialogue, de mobilisation citoyenne, d'alerte, de veille et de plaidoyer pour l'atteinte de ces ODD en 2030.

Ces Objectifs de Développement Durable sont devenus un projet de société basé sur le partenariat global. La société civile doit changer ses règles pour le développement durable. Les organisations de la société civile sont des acteurs incontournables pour la sensibilisation, et par voie de conséquence internalisent le principe d'adaptation, de flexibilité, d'innovation, de par leur action sur le terrain : je me réfère au principe d'adaptation, de flexibilité et d'innovation des OSC.

3. Le rôle de la société civile au niveau international

Le Forum international des plateformes nationales d'ONG met à disposition de l'expertise technique et appuie les plateformes nationales d'ONG, telle que le CONGAD, ainsi que les autres coalitions régionales telles que le REPAOC, le Réseau des plateformes nationales d'ONG d'Afrique de l'Ouest, qui sont membres, pour les aider et les faire participer efficacement à l'agenda 2030 pour le développement durable.

L'exemple le plus marquant est l'implication de ces civils dans la Revue nationale volontaire qui ouvre la voie à la société civile de produire un rapport constructif et alternatif. Leurs premières expériences démontrent clairement qu'il est urgent, pour la communauté internationale, de planifier et de fournir des ressources

nécessaires à une approche mondiale coordonnée du développement et du renforcement des capacités de la société civile.

4. Pour une société civile efficace et structurée

Pour surmonter les défis relatifs à la mise en œuvre de l'Agenda 2030, les organisations de la société civile auront besoin d'un développement et d'un renforcement des capacités, et attirer aux activités dans lesquelles elles pourraient ne pas être engagées auparavant. Comme activité, il devrait notamment s'agir de la collecte et de l'analyse des données relatives au suivi ou de la coopération avec le secteur privé dans le cadre de partenariats avec les différentes parties prenantes. Les organisations de la société civile devront améliorer leur stratégie de partenariat et de plaidoyer et surtout de développer leur capacité d'innovation afin d'assurer une mise en œuvre réussie.

Le développement des capacités sera également essentiel pour promouvoir l'élargissement des programmes relatifs à l'agenda 2030. Les organisations de la société civile devront se concentrer davantage sur le renforcement des compétences pratiques locales, et au moins sur la théorie générale. Les initiatives de développement de capacités devront prendre en compte les capacités existantes, identifier les connaissances locales et les mobiliser. Les organisations de la société civile auront besoin non seulement d'acquérir de nouvelles compétences, mais aussi d'élaborer des systèmes permettant de gérer les difficultés liées au travail avec de multiples parties prenantes et à la gestion des problèmes de redevabilité, de transparence et d'efficacité. Il sera nécessaire de renforcer le leadership et la formation

pour renforcer l'efficacité des organisations de la société civile, en lien avec le principe d'Istanbul adopté en 2010, dans leurs activités de planification et de suivi. L'amélioration à l'accès de l'information, l'accès aux supports d'information et aux experts compétents, sera un élément décisif de la réussite du programme de développement de capacités destinées à la société civile. La coopération entre les organisations de la société civile est devenue plus que jamais une nécessité. Les organisations de la société civile doivent trouver de nouveaux moyens pour établir des partenariats et échanger de bonnes pratiques.

5. Conclusion

En guise de conclusion, je dirai que les Objectifs de Développement Durable vont encore mieux structurer l'action des organisations de la société civile et les perspectives suivantes se dégagent :

1. Le renforcement de la constitution de la société civile à travers le groupe de travail de la société civile.
2. Le développement de mécanismes internationaux, régionaux et nationaux pour assurer le suivi de la mise en œuvre des Objectifs de Développement Durable à travers la production de rapports annuels.
3. Le renforcement des capacités d'organisation de la Société Civile sur tous les aspects liés à la mise en œuvre et au suivi des Objectifs de Développement Durable.
4. Le renforcement des actes de collaboration avec les différentes parties prenantes.

On réussira les ODD avec les citoyens

Vaia TUUHIA

Déléguée générale de l'Association 4D



Les ODD sont pour les citoyens et seront réalisés avec les citoyens. Il suffit juste de se souvenir de ce paragraphe dans l'agenda 2030, le texte fondateur des Objectifs de Développement Durable : "Au nom des peuples que nous servons, nous avons adopté un accord historique portant sur une série complète d'objectifs et de cibles à caractère universel, qui sont ambitieux, axés sur l'être humain et porteurs de changement". Ces deux derniers thèmes, "axés sur l'être humain et porteur de changement", sont très importants, et même essentiels. On ne réussira pas les Objectifs de Développement Durable si on ne garde pas en tête qu'ils sont là pour réaliser un bien-être pour toutes les personnes, tous les peuples sur la planète. Une fois qu'on a dit ça, on se rend compte à quel point c'est compliqué. On l'a vu précédemment : c'est beaucoup d'objectifs, beaucoup de cibles. Comment rendre cet agenda, somme toute assez compliqué, accessible à tout un chacun ?

1. Les ODD au quotidien

On se livre à un petit exercice. Celui que je peux faire en priorité, c'est de vous raconter un quotidien. Celui que je connais le mieux, c'est encore le mien. Je le fais de temps en temps dans des médiations

quand je vais dans des classes, mais aussi quand on le fait dans des ateliers citoyens. Je n'habite pas loin de Paris, en proche banlieue. Je prends le métro tous les matins. Je suis à moins de dix minutes d'une première station de métro. Je me dis qu'il y a le projet de Grand Paris, je pourrais peut-être avoir des accès encore plus faciles, surtout si je veux aller de banlieue en banlieue. Le matin, ce que j'apprécie, c'est que je traverse un petit bois. J'ai une petite sensation de fraîcheur particulièrement agréable les jours de canicule. Quand je sors du métro à Gare de l'Est, ce n'est plus du tout pareil. Je sens une chaleur très oppressante. Je suis, comme beaucoup de personnes, dans le métro aujourd'hui, je vois de plus en plus de personnes exclues, de personnes en grande précarité. J'ai envie de me dire ce qui est encore dans le préambule de l'agenda 2030 : "Nous aspirons à un monde libéré de la pauvreté, de la faim, de la maladie et du besoin, où chacun puisse s'épanouir, un monde où tous jouissent d'un accès équitable à une éducation de qualité, à tous les niveaux, aux soins de santé et à la protection sociale, où la santé physique et mentale et le bien-être social soient assurés". Je ne vois pas quelque chose d'abstrait et d'onusien : je vois mon quotidien, et c'est dans le métro. On voit bien que ces Objectifs de Développement Durable, on peut les raconter dans le quotidien des personnes. C'est un premier pas pour aller chercher les citoyens et pour leur expliquer pourquoi, aujourd'hui, on a besoin de cet agenda et pourquoi cet agenda est fait : pour eux et pour être réalisé aussi avec eux.

En racontant juste une petite matinée de ma vie, j'ai parlé de l'artificialisation des sols, ODD 15. J'ai parlé des transports, ODD 11. J'ai parlé de pauvreté et d'inégalités, ODD 1 et ODD 10. J'ai parlé du changement climatique, ODD 13. C'est un changement de posture.

C'est une façon d'essayer de se mettre à la portée d'hommes et de femmes qui ne connaissent pas nécessairement cet agenda, mais qui pourraient vraiment y participer. On a besoin d'eux. On est de nombreuses associations et de nombreux acteurs à savoir aujourd'hui qu'on a besoin des citoyens. Mais une fois qu'on a dit ça, on se rend bien compte de la difficulté de pouvoir embarquer toutes ces personnes.

2. L'urgence

Ça fait depuis trente ans qu'on parle de développement durable, je fais référence au rapport Brundtland, et il y a encore d'autres historiques, mais d'ici 2030, il nous reste 4000 jours. L'intérêt est de pouvoir accélérer et accélérer avec tous les acteurs. Pourquoi est-ce qu'aujourd'hui, on ne peut plus rester dans du business as usual ?

On a déjà dépassé trop de seuils. Cette année, c'était le 5 mai, c'était le jour du dépassement planétaire. Si tout le monde vivait comme les Français, on aurait besoin de deux planètes pour pouvoir renouveler, chaque année, les ressources de cette planète pour répondre à nos modes de vie. Donc il s'agit bien de mode de vie aujourd'hui.

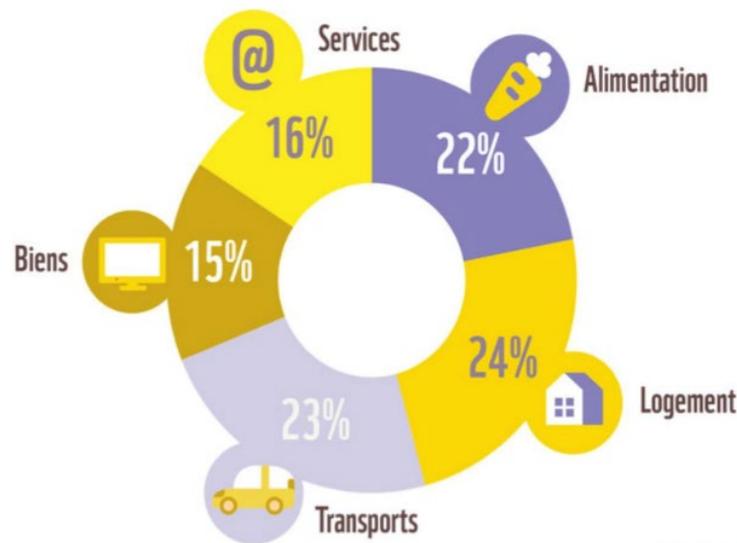
Plus de 40% de notre empreinte écologique correspond à notre seule alimentation et à nos logements (figure ci-dessous). On a les solutions aujourd'hui pour pouvoir se fournir en légumes et en viande différemment. On sait comment isoler les logements. Des dispositifs se mettent en place. Bien sûr, ce ne sont que des balbutiements, mais on peut encore aller plus loin. On a donc les moyens d'agir. Si on a besoin de parler des ODD dans le quotidien des gens, c'est qu'on voit bien qu'il faut qu'on dépasse les écogestes pour véritablement parler de mode de vie. C'est ce qu'on fait, par exemple, dans des centres sociaux.



Jour de dépassement planétaire

...
si le monde entier vivait comme les français

Source : Global Footprint Network



Source : WWF

3. Aspirations des citoyens

Pour embarquer les citoyens dans les Objectifs de Développement Durable, il y a aussi une deuxième idée reçue qu'il faut réussir à dépasser. "L'environnement, le social, ce ne sont pas leur première préoccupation", pas tant que ça. On travaille sur des budgets participatifs. On fait émerger des projets, notamment dans le centre social de Tanger. Instinctivement, sans que ce soit téléguidé, les projets qui seront proposés correspondront à du lien social, du cadre de vie, plus de vert, plus de nature en ville. Si vous prenez la plupart des propositions quand on se met en tant que citoyen et quand on veut agir à sa portée, ce sont ces thématiques qui ressortent : la sécurité, la ville numérique, la propreté, n'arrivent pas du tout en priorité, ils passent après ces sujets. Par contre, c'est vrai que si vous demandez à des citoyens comment ils voient l'évolution des ODD, et notamment comment ils veulent mesurer les actions faites par les États ou par les entreprises, on va revenir sur des objectifs plus traditionnels qui sont ceux de l'emploi, l'éducation, la santé. Mais ne les prenons pas les uns indépendamment des autres. Si vous les prenez tous ensemble, dans leur indivisibilité, dans leur universalité, alors on entend la petite musique des Objectifs de développement durable derrière cette économie, derrière cette industrie, derrière la santé, derrière l'éducation. "Nous aspirons à un monde où soient universellement respectés les droits de l'homme et la dignité humaine, l'état de droit, la justice, l'égalité et la non-discrimination, un monde où la race, l'origine ethnique et la diversité culturelle soient respectées, un monde où règne l'égalité des chances pour que le potentiel humain soit pleinement réalisé et la prospérité partagée, un monde qui

investisse dans ses enfants et où chacun d'eux grandit à l'abri de la violence et de l'exploitation". On voit derrière cette phrase et derrière les réponses spontanées des citoyens, cette aspiration pour un monde meilleur, pour un monde qui, je le répète, se préoccupe du bien-être de tous. Les Objectifs de Développement Durable promettent un avenir meilleur et peuvent embarquer un certain nombre d'acteurs, les États, les entreprises, les collectivités, jusqu'aux citoyens. On les embarquera d'autant plus facilement qu'on pourra leur raconter des perspectives. C'est très différent de ce qu'on entend, aujourd'hui, dans les médias, des faits qui sont plutôt catastrophiques, des signaux d'alerte à tout moment, et très peu de solutions qui nous permettent de dire qu'on peut transformer ce monde.

Avec les Objectifs de Développement Durable, on a une force, une dynamique, et peut-être un outil pour gagner du terrain sur la bataille des idées, des idées qui soient différentes de ce qu'on entend aujourd'hui sur le repli sur soi, ou sur les crises, voire l'effondrement. Peut-être qu'il y aura, effectivement, un certain nombre de bouleversements. À ce moment-là, les Objectifs de Développement Durable peuvent être, au pire, une politique de résilience, une sorte d'airbag pour les citoyens, et au mieux, peut-être le récit d'un avenir meilleur. Pour que les citoyens prennent part aux Objectifs de Développement Durable, un certain nombre d'organisations font de plus en plus preuve de créativité. Elles veulent essayer de créer des dynamiques enthousiasmantes.

4. Initiatives citoyennes

En mars dernier, j'étais à Bonn au Festival d'action des Objectifs de Développement Durable organisé par l'ONU. Il y avait une multitude d'initiatives venant de tous les coins de la planète, qui montraient justement pourquoi il fallait changer de mode d'action, ou pourquoi il fallait, dans ce récit, aller aussi sur l'imaginaire, le culturel, la participation de tous pour la réalisation de ces Objectifs de Développement Durable. J'ai envie de citer quelques initiatives, mais il y en a plein d'autres, simplement une qui nous montre à quel point il faut qu'on casse les codes. Si on veut inventer un nouveau monde, si on veut un avenir qui n'appartienne pas au passé, il y a un certain nombre de résistances qu'il faut casser, notamment sur la question du genre. Un certain nombre de femmes sur cette planète n'ont pas les mêmes accès que les hommes : leurs droits sont bafoués, quand elles ne sont pas complètement humiliées. Il y avait, à Bonn, beaucoup de femmes avec des caméras et des photos, qui montraient, comment avec le pouvoir de l'image, elles pouvaient raconter ces Objectifs de Développement Durable, ces futurs pour leurs enfants et ces nouveaux modes de vie vers lesquels elles voulaient aller.



Il y a aussi une autre initiative que j'aimerais présenter. C'est en Norvège. Il s'agit d'une dynamique. Il s'agit de l'ascension d'une montagne, des personnes qui se sont embarquées dans un trekking, quelque chose de difficile, un people Summit, le Sommet des peuples. Ils montrent quels efforts il faut avoir. On est dans la symbolique, mais c'est important. Les Objectifs de Développement Durable, je l'ai dit tout à l'heure, c'est 4000 jours : ce n'est pas juste là, demain. Il y a cette progression, ensemble, collectivement, le plaisir d'avancer. Ils ont pu, avec cette ascension qui a commencé dans la journée et qui a marqué 17 étapes pour les 17 Objectifs de Développement Durable, réunir un certain nombre de médias. 20 000 personnes ont participé à l'ascension. Au niveau du pays, les Objectifs de Développement Durable ont connu une notoriété assez importante. J'adorerais qu'on puisse le faire en France.

Un autre point, me semble-t-il important, dans beaucoup de pays, il y avait des pays africains qui étaient là sur la maternité des jeunes adolescentes, sur la corruption, qui pouvaient s'appuyer sur les Objectifs de Développement Durable pour être un vrai contre-pouvoir dans leur pays. Au Niger, sur l'intégrité, sur la corruption, les Objectifs de Développement Durable sont une magnifique passerelle pour un certain nombre d'organisations. Le petit film qu'on va vous montrer est une belle façon de voir pourquoi il faut se mobiliser pour les Objectifs de Développement Durable et pourquoi on n'atteindra pas les Objectifs de Développement Durable si on ne parle pas à tout un chacun.

L'Agenda 2030, agenda pour et par la jeunesse

Joséphine RAYNAULD et Jason DOZIER
Vice-présidents de CliMates



L'agenda 2030, un agenda pour la jeunesse ? Oui, parce que la jeunesse en est sans doute le principal bénéficiaire. Mais l'agenda 2030 est aussi et surtout un agenda par la jeunesse.

1. Lier information et passage à l'action

La jeunesse est déjà actrice de cet agenda. En France par exemple, elle est déjà mobilisée via notamment l'associatif. Un jeune sur cinq y est aujourd'hui engagé dans une association. Ce n'est pas nécessairement un engagement environnemental, mais c'est un engagement pour l'intérêt général. 30% environ des jeunes ont une idée précise du développement durable. Pourtant, plus de la moitié a eu accès à ce terme. Pourquoi alors seule une partie mineure de la jeunesse conçoit les ODD comme un outil d'action ?

On peut se questionner sur la pertinence des moyens de véhiculer l'information, sur l'accès à cette information, sur les cibles et sur les moyens de cette information. Est-ce qu'il faut renouveler ce langage

pour pouvoir parler à la jeunesse d'aujourd'hui ? Pour que la jeunesse s'empare des ODD, elle doit y avoir accès et les comprendre. Elle doit aussi en parler. Et qu'est-ce qu'elle entend par les ODD, qu'est-ce qu'elle peut en espérer ? D'abord, les ODD apportent une compréhension transversale des enjeux contemporains qui sont vus comme un ensemble. Puis les ODD montrent comment on atteindra ces objectifs, par une mobilisation de l'ensemble des acteurs de la société civile, des acteurs étatiques, des acteurs locaux, des acteurs globaux.

Pour nous, l'enjeu principal des ODD est de les rendre concrets, de passer à l'action. Malgré une appropriation encore lacunaire des ODD de la part de la jeunesse, la jeunesse est déjà à l'action. Parfois, les projets engagés ne répondent pas à proprement parler à des ODD, parce qu'ils n'ont pas été catalogués comme tels, mais pourtant, ils répondent déjà à ces enjeux, parfois à l'un d'entre eux, parfois à plusieurs d'entre eux et ont déjà pour objectif de tous les lier.

L'une des portes d'entrée est l'éducation pour la jeunesse. Ce peut être aussi le changement climatique qui est un sujet dont on parle beaucoup et qui permet de voir les choses de manière systémique. Une fois qu'on a accès à l'information, on en fait quelque chose de performatif et de mobilisateur. On essaye systématiquement de passer de la sensibilisation à la mobilisation.

On prend cette info et on monte en capacité pour être apte à la transmettre à d'autres jeunes, pour qu'eux aussi passent à l'action. Cela veut dire qu'on ne se contente pas d'une formation de la part d'un enseignant pour un apprenant, mais qu'on va tenter d'échanger ces

rôles, de rendre ces moments interactifs, participatifs, pour que la personne puisse se l'approprier.

2. Le passage à l'action

Un exemple porté par l'association CliMates est le projet COP In MyCity. Il vise à organiser des simulations de négociations internationales sur le climat. C'est un sujet plutôt opaque qu'on va chercher à rendre accessible. De quelle manière ?

- En divulguant et en vulgarisant de l'information : qu'est-ce que c'est que ces négociations ? comment y prendre part ? comment englobent-elles l'ensemble des ODD ?
- Mais ce moment est aussi un moment participatif, interactif, qui repose sur une simulation, un jeu de rôle. Cela permet de d'engager le débat sur des thématiques complexes.
- Enfin, il y a une troisième phase de mobilisation qui fait vraiment le pont entre les premiers moments : on devient tous acteurs et actrices du changement. Cette mobilisation, elle se fait au niveau local. Donc à travers un seul et même projet, on est passé du global – des négociations climatiques – au local. Qu'est-ce qu'on peut faire chez nous, comment, avec qui ? On est passé aussi de diplomatie internationale à de la politique publique locale. On est acteur, participant à la vie de la cité et ça participe, ça contribue à notre épanouissement en tant que jeune, en tant qu'acteur, à proprement parler, de la société à laquelle on prend part.

Qu'est-ce que veut dire cet engagement ? Qu'est-ce qu'on fait de cet engagement en tant que jeune ? On est moteur dans l'engagement pour une transition individuelle : une transition écologique qui se fasse, certes, au niveau global, certes au niveau régional, mais aussi au niveau individuel. On change nos modes de vie et on engage notre entourage à changer son mode de vie avec nous, via l'engagement associatif, mais aussi en animant le débat social. Il y a le débat politique, il y a le débat des acteurs de la société civile et il y a le débat de la jeunesse avec toutes les personnes qu'elle côtoie, avec nos familles, comment on change, à toute petite échelle, les choses et comment on connecte ces changements avec l'échelle globale.

3. L'intérêt des ODD

Pour la jeunesse, les ODD peuvent représenter trois avantages majeurs.



Source : UVED, 2018

Le premier avantage serait de les considérer comme une feuille de route. Comment, à partir des ODD, on crée un cadre qui nous permet d'évaluer, de cataloguer et de connecter nos initiatives entre elles ? Est-ce que ce projet répond à l'ODD 4 sur la jeunesse, est-ce qu'il répond à l'ODD 13 sur la lutte contre le changement climatique ? Peut-être aux deux en même temps ?

Le deuxième avantage serait de les considérer comme un outil de plaidoyer. Pour la première fois, en plus de souhaiter atteindre des objectifs communs par tous les États, au niveau onusien, on a axé ces objectifs sur la durabilité, sur la soutenabilité de ces initiatives qu'on va mener ensemble. Comment la jeunesse, potentiellement, s'en empare pour accélérer les choses, pour les faire aller plus loin, plus vite et ensemble ?

Un troisième avantage est d'apporter de la légitimité à la jeunesse dans son engagement, aux yeux des autres acteurs de la société, étatique et non étatique. C'est un problème largement rencontré par la jeunesse, ici et ailleurs : comment on se rend crédible aux yeux des initiatives politiques, des initiatives sociales ? En fait, on en a fait un challenge. On essaye de renouveler les manières d'aborder les sujets, les manières de créer des partenariats, de collaborer, parce que souvent, on est face à un manque de considération de la jeunesse en tant qu'acteur. Par exemple, si on regarde le cadre posé par les ODD, il n'y a pas d'ODD sur la jeunesse. Qu'est-ce que ça veut dire ? Est-ce que la jeunesse est mise de côté dans le cadre international qui est fixé ou est-ce qu'elle est considérée comme un acteur à part entière qui se doit d'évaluer et de mettre en œuvre tous ces ODD ?

4. Un double enjeu : être entendu et participer aux négociations

La jeunesse est déjà détentrice d'un savoir et de méthodes qu'elle met en œuvre pour implémenter ces ODD, même sans forcément les cataloguer comme projets ODD. Ce sont des informations et des projets qui sont plutôt informels, qui sont plutôt bottom-up. Pourquoi ? Parce que ces projets répondent à un manque : aujourd'hui, on ne parle pas assez de développement durable, de changement climatique, de biodiversité dans nos écoles, mais aussi dans la rue et dans le débat politique. Si nous avons développé des outils pour passer de la sensibilisation à la mobilisation, nous ne sommes pas encore forcément entendu et ces outils ne sont pas encore forcément reconnus.

Il faut donc un changement de perception de la jeunesse, y compris par la jeunesse elle-même : comment se considère-t-elle, comment se met-elle en avant, comment va-t-elle chercher des initiatives et comment va-t-elle s'inclure dans le processus de décision. La clé est d'être à la table des négociations pour faire entendre nos voix. Ces voix sont déjà connectées, internationales et transversales. On sait quoi dire tous ensemble. On ne fait pas débat, il n'y a pas de problème autour des solutions qu'on veut porter ensemble, parce que l'orientation est la même. On est né, notre génération, dans un contexte plus ou moins stable politiquement, mais où on avait déjà fixé des objectifs potentiellement communs ou des problèmes potentiellement communs dans un monde qu'on disait déjà globalisé, mondialisé. Donc, on se l'est approprié, déjà : on est connecté aux

négociations sur le climat, il y a des observateurs qui se sont réunis dans un groupe jeunesse, on est présent, on porte nos voix, y compris au niveau local.



5. Conclusion

Comment inclure la jeunesse dans le processus décisionnel ? En valorisant et en revalorisant l'engagement de la jeunesse, en changeant notre perception de la jeunesse, en la rendant légitime, crédible, pour discuter, créer, innover. Ces changements de perception, cette inclusion, doit nous mener vers un cadre qui soit cohérent, qui englobe l'ensemble des ODD, l'ensemble de ses acteurs. Pour la jeunesse, les ODD sont une évidence, quelque chose avec lequel on est né. La jeunesse est l'acteur qui va réaliser et faire durer les ODD, bien après 2030. C'est une évidence et c'est pour ça que l'agenda 2030 doit être un agenda pour la jeunesse, mais aussi et surtout un agenda par la jeunesse.

Comment les entreprises participent-elles à l'intérêt général dans le monde ?

Pierre VICTORIA

Directeur du Développement Durable de Veolia

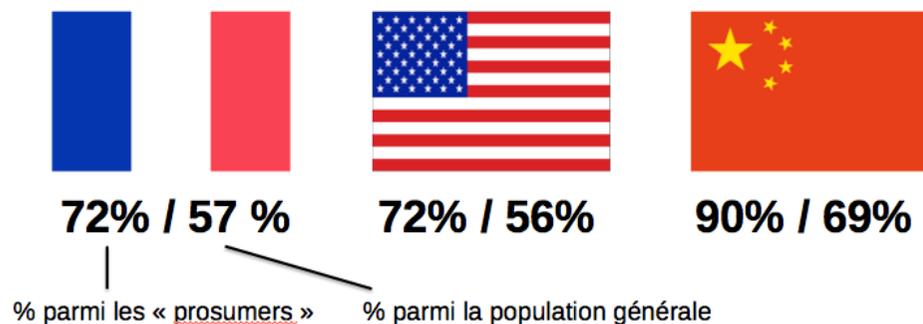


Comment les entreprises contribuent-elles concrètement à la mise en œuvre des Objectifs du Développement Durable, décidés par les Nations unies en 2015 sur la durée 2015-2030 ?

1. Répondre aux attentes de son époque

Je pense tout d'abord qu'il faut bien comprendre que les ODD constituent un cadre de référence extrêmement important pour montrer la relation entre les entreprises, la société et le bien commun. Aujourd'hui, le monde de l'entreprise a été extrêmement ébranlé par la crise de 2008-2009 qui a atteint, bien au-delà du monde financier, l'ensemble du monde économique et a posé la question de sa légitimité. Il en est sorti une idée extrêmement importante qui est qu'aucune activité économique ne peut perdurer si elle ne répond pas aux attentes de son époque. Or, quelles sont les attentes de son époque ?

Les « prosumers »



« Je vais avoir plus tendance à acheter un produit / service proposé par une entreprise qui fait des choses positives pour le monde. »

C'est là que les choses deviennent extrêmement intéressantes. Si on en croit les études faites en particulier par BETC, qui est une agence de communication importante auprès de l'ensemble des citoyens consommateurs du monde dans 28 pays, la plupart de ces consommateurs citoyens nous disent aujourd'hui que le choix d'achat d'une marque, le choix d'un produit, le choix d'un service, est de plus en plus conditionné par la performance sociale, environnementale, et l'éthique de l'entreprise. Ce qui veut dire en clair que si les entreprises veulent perdurer, elles doivent être capables de répondre à ces demandes, mais pas seulement en termes de responsabilité, pas seulement en termes de responsabilité sociale et environnementale, mais aussi en répondant aux attentes de nouveaux produits et services attendus par la population. Économie circulaire, économie du partage, accès de tous à des services essentiels sont des éléments clés de l'opinion publique par rapport à la relation vis-à-vis des entreprises.

D'ailleurs, le monde de la finance ne se trompe pas. Un événement tout à fait intéressant a eu lieu au début de l'année 2018 où le président du plus grand fonds d'investissement au monde qui s'appelle BlackRock – BlackRock est un énorme fonds d'investissement qui doit avoir à peu près 5% du CAC40 en portefeuille – a écrit au PDG pour leur dire : "Messieurs, avoir des résultats économiques et financiers, c'est une chose, mais aucune entreprise ne pourra perdurer si elle ne démontre pas sa propre contribution à la question de la société". C'est donc dans ce contexte extrêmement nouveau que se pose la question des Objectifs du Développement Durable, c'est-à-dire la question de la relation entre l'entreprise et la société, et la capacité de l'entreprise à répondre aux biens communs tels qu'ils ont été définis par la communauté internationale que représentent les Nations unies vis-à-vis de la communauté humaine.

2. Entreprises et ODD

Comment cela se passe-t-il dans les entreprises ou comment cela peut-il se passer ? Toutes les entreprises ne sont pas au même niveau de maturité. Il y a ce qu'on appelle l'effet tampon ou l'effet levier : en clair, est-ce que vous prenez les 17 cryptogrammes des ODD et que vous dites "je suis sur l'ODD 1 à l'ODD17 et je fais donc tous mes objectifs en matière de contribution aux ODD", ou est-ce que vous utilisez ce que sont les ODD, c'est-à-dire pas seulement les 17 objectifs, mais les 169 cibles qui sont beaucoup plus précises pour être des leviers de développement et de meilleures performances sociales et environnementales de votre entreprise. L'enjeu essentiel est la question de l'effet de levier.

3. L'exemple de Veolia

Comment dans une entreprise comme Veolia les choses se sont-elles passées ? Veolia était naturellement concernée par les questions des ODD, d'abord parce que c'est une entreprise qui est au croisement de l'accès aux services essentiels et des services environnementaux puisqu'elle gère et contribue à l'accès à l'eau, à l'accès à l'assainissement, à des services de collecte et de traitement d'ordures ménagères, à l'accès à l'énergie pour tous. Ces métiers, par définition, vont se retrouver à l'intérieur des ODD. Mais c'est aussi une entreprise liée à beaucoup de territoires puisque son enjeu, c'est de répondre aux besoins des territoires, gérer des services de proximité pour des clients de proximité.

3.1. Veolia et les OMD

Veolia avait été un des acteurs non négligeables du premier Programme des Nations unies qu'on appelle les Objectifs du Millénaire du Développement pour la période 2000-2015, qui était censé éradiquer la pauvreté, ou tout du moins la diminuer de façon extrêmement importante. Veolia ne s'est intéressé, bien évidemment, qu'à ceux qui concernaient, dans les OMD, son propre métier : c'est-à-dire l'accès à l'eau et à l'assainissement. Mais elle a d'une part fait un système de reporting de sa propre contribution à l'accès à l'eau et aux services d'assainissement, ce qui veut dire que sur la période 2000-2015 qui était le calendrier des Objectifs du Millénaire du Développement, elle peut dire, affirmer et prouver, puisque tout cela est validé par un organisme tiers indépendant, qu'elle a contribué à

l'accès à l'eau de sept millions et demi de personnes et à des services d'assainissement de 3 millions et demi.

3.2. Veolia et les ODD

Mais en même temps, il a fallu que nous sachions et comprenions bien que les Objectifs du Développement Durable n'étaient pas les Objectifs du Millénaire du Développement. C'était la fusion à la fois des objectifs de lutte contre la pauvreté, donc de l'agenda de développement comme on dit dans les instances officielles, et l'agenda de l'environnement tel qu'il avait été créé par le sommet de Rio en 1992 et rappelé lors du sommet de Rio de 2012, puisque c'est là que les principes des Objectifs du Développement Durable ont été créés. Chez Veolia, nous avons déjà nos propres engagements que nous avons faits avant les Objectifs du Développement Durable : trois engagements pour la planète, trois engagements pour les territoires, trois engagements pour les salariés. Parmi ces engagements, il y en avait un que nous avons laissé volontairement ouvert en attendant que les objectifs, les cibles et les indicateurs des Objectifs du Développement Durable soient clairement identifiés. Lorsqu'ils ont été connus, en septembre 2015, nous avons regardé, à trois niveaux, comment nous pouvions y contribuer.

1. Premièrement, à travers nos métiers traditionnels. Nous nous sommes retrouvés sur l'objectif 6 qui est la gestion de l'eau et de l'assainissement pour tous. Nous nous sommes retrouvés naturellement sur l'objectif 7 qui est une électricité durable, renouvelable et bon marché. Nous nous sommes retrouvés sur l'objectif 11 qui concerne la ville durable dont nous sommes

partenaires, notamment parce qu'elle avait une cible en matière de collecte et de traitement des déchets.

2. La deuxième chose que nous avons faite, c'est de réfléchir comment, à travers notre stratégie d'avenir, notre pôle de croissance, nous allons, de plus en plus, contribuer aux Objectifs du Développement Durable. Nous en avons sorti deux objectifs majeurs : l'un sur l'innovation puisque nous sommes une entreprise d'innovation, ou plus exactement que pour répondre aux besoins en services essentiels de la planète en prélevant de moins en moins sur les ressources, ce qui est le problème essentiel au cœur des ODD, il va falloir faire preuve d'innovation. Enfin, la consommation durable puisque Veolia est engagée de plus en plus sur l'économie circulaire, qui représente aujourd'hui 17 à 18% à peu près de son chiffre d'affaires, qui fait d'ailleurs partie d'un des neuf engagements de Veolia pour le développement durable. Nous avons pris en compte ces deux objectifs. Nous avons donc cinq objectifs qui nous concernaient directement.
3. Nous avons demandé à l'ensemble des parties prenantes externes du groupe, comment ils nous voyaient par rapport à ces Objectifs du Développement Durable. Ils ont beaucoup insisté sur la question de l'innovation. La question de l'innovation est revenue comme un des ODD majeurs pour Veolia, et sans doute au plus haut niveau que nous pensions nous-mêmes le mettre. Et enfin celui du partenariat, c'est-à-dire ce fameux Objectif du Développement Durable 17 qui n'a pas de cible, mais qui conditionne tous les autres, car l'esprit des ODD, c'est bien qu'il n'y ait pas une appropriation par une personne ou un des acteurs, mais

que tous les acteurs se mettent ensemble, l'État, les collectivités, les associations, les ONG et les entreprises, pour trouver les meilleures solutions qui permettent de répondre aux défis environnementaux et sociaux de la planète. C'est ça les ODD et c'est ainsi que l'on doit les traiter à l'intérieur de l'entreprise.

4. Conclusion

Aujourd'hui, le monde de l'entreprise est en train de changer. Le monde de l'entreprise est en train de comprendre que c'est en étant performant socialement, performant environnementalement et en prenant en compte les besoins de la planète et les besoins des populations, que l'entreprise non seulement sera légitime, et qu'elle pourra, demain, créer de la valeur. La question après sera, bien évidemment, comment partager cette valeur entre tous ces acteurs.

Quels acteurs doivent se mobiliser pour atteindre les objectifs sociaux ?

Philippe PORTIER
Secrétaire national de la CFDT



Une organisation syndicale comme la CFDT est relativement à l'aise pour s'emparer de l'agenda 2030, tout simplement parce que ses adhérents et les salariés qu'elle défend sont des travailleurs bien entendu, mais aussi des consommateurs et des citoyens. À ce titre, on estime qu'on a notre mot à dire sur les questions sociétales. On développe une revendication qui est celle de l'économie de la qualité : ça veut dire une économie durable, qui respecte l'environnement et qui, en même temps, allie la performance économique. C'est complètement en phase avec les 17 Objectifs de Développement Durable.

1. Décliner les ODD à tous les niveaux

Pour ce faire, il ne s'agit pas de rester théorique à un niveau national. Il faut qu'on décline ces dispositions à tous les niveaux : au niveau de l'entreprise, mais aussi au niveau des territoires où il y a de nombreuses choses à faire, où nous avons des projets d'écologie industrielle, au niveau national où sont construits les lois et les

règlements, mais aussi au niveau international par le biais de nos organisations internationales. Il y en a deux principales : la Confédération européenne des Syndicats (CES) et la Confédération syndicale internationale qui regroupe pas moins de 176 millions d'adhérents, ce qui en fait la plus grosse organisation mondiale tous secteurs confondus. Par son biais et par leurs biais, on arrive à impulser la démocratie là où elle fait défaut, à soulager des peuples sous le joug d'états autoritaires. Nous avons aussi un institut à la CFDT qui s'appelle l'Institut Belleville avec lequel nous faisons des coopérations avec le Sud et où nous aidons des organisations syndicales dans des pays non démocratiques où le syndicalisme est malvenu.

En tout cas, ce que l'on constate, c'est qu'à tous les niveaux, notamment au niveau international, le syndicalisme fait la promotion de la démocratie.

2. L'exemple des écocongrès

En tant qu'organisation syndicale, nous devons aussi faire de la pédagogie, et autant que faire se peut, appliquer à nous-mêmes ce qu'on demande aux entreprises. Pour prendre un exemple très concret, on a eu début juin (2019) un congrès à Rennes et on en a fait ce qu'on appelle un écocongrès. On fait attention à nos consommations de ressources en eau, en électricité, en différentes matières plastiques et à nos émissions de CO₂. Pour ce congrès de Rennes, nous sommes en baisse d'émissions de CO₂ de 20%, ce qui est pas mal si on considère que nous étions en pleine grève de la SNCF. Ce sont des progrès encourageants. Cela nous permet de faire de la pédagogie sur ce qu'est un bilan carbone, son utilité. Ces 623 000 adhérents sont autant de

personnes qui demain pourraient être convaincues que le développement durable est la voie d'avenir. Si on a baissé nos émissions de 20%, on a encore beaucoup d'émissions de CO₂. On cherche donc à les compenser. Cette année, nous avons choisi deux projets : un projet au Ghana de transition énergétique et un autre projet en Asie, au Cambodge, sur le développement de l'agriculture.

3. Autres actions pour décliner les ODD

Concrètement, comment la CFDT peut-elle décliner les 17 Objectifs du Développement Durable ? Les ODD à vocation sociale sont naturels. D'ailleurs, beaucoup voudraient nous enfermer dans ceux-ci, mais nous estimons que c'est l'ensemble de ces critères qu'il faut appréhender si on veut avoir une action continue et efficace pour le développement durable. Je prends un exemple, celui de la biodiversité qui, a priori, ne concerne pas trop une organisation syndicale. Pourtant, ce n'est ni plus ni moins que la survie de l'Humanité qui est en jeu. Faisant ce constat, comment ne pas considérer cet élément-là ? Nous avons des salariés qui travaillent à plein temps sur ces questions, et nous avons de nombreux contacts avec des associations et des ONG spécialisées dans ces questions-là.

Le projet CFDT autour de ce que j'appelais tout à l'heure l'économie de la qualité est un projet qui englobe toutes les dimensions du développement durable et les 17 Objectifs de Développement Durable. Pour y arriver, notre action se situe essentiellement au niveau des entreprises. Nous avons plusieurs modes d'action possibles. Il y a les actions classiques des représentants du personnel par rapport à leurs instances, le CE et les DP, et demain le CSE. Mais nous

revendiquons d'avoir une co-décision à la française, c'est-à-dire que les représentants des salariés aient beaucoup plus de poids dans les décisions au niveau des conseils d'administration de manière à ce que les Objectifs de Développement Durable soient pris en compte complètement dans la stratégie de l'entreprise. On a fait progresser à plusieurs reprises la présence d'administrateurs salariés au sein des conseils d'administration. Ceux-ci sont là pour veiller à l'intérêt général des salariés, mais également pour promouvoir une entreprise qui respecte l'environnement et qui soit performante en termes de conditions de travail, de conditions sociales et d'efficience économique.

La CFDT a aussi pesé sur le projet de loi PACTE actuellement en discussion au Parlement. Dans cette loi, beaucoup de dispositions ne nous vont pas, mais il y en a une dont nous sommes à l'origine et qui nous va très bien, c'est celle qui consiste à modifier le Code civil, l'article 1833 pour être exact, article qui définit ce que peut être la finalité d'une entreprise. Jusqu'à maintenant, la seule finalité possible pour une entreprise, c'était à vocation économique et faire du profit. Demain, ce sera vraisemblablement la possibilité, pour les entreprises, d'avoir une finalité sociale ou environnementale. On ne sait pas encore très bien mesurer l'efficience de cette mesure et comment on va pouvoir la rendre concrète, mais on peut dire que c'est un tournant. Si nous savons prendre ce tournant, nous pourrions aller beaucoup plus loin.

4. Conclusion

Notre rôle principal dans la période est de regarder le monde tel qu'il est aujourd'hui, d'imaginer celui de demain et de tracer la trajectoire entre les deux ; une trajectoire, qui est en fait une transition, qui doit être socialement juste pour les salariés. Les salariés doivent être acteurs de cette transition. Pour prendre un exemple concret, tracer la trajectoire de cette transition, c'est regarder les compétences et l'évolution des emplois de demain, faire en sorte que les salariés d'aujourd'hui acquièrent les compétences pour les métiers de demain. C'est ce qui nous anime. C'est ce qui nous motive. C'est ce qui nous fait avancer et aller plus loin. Et c'est ça qui fera que demain, nos enfants auront un monde désirable et durable.

La mobilisation des acteurs financiers autour des ODD

Pierre DUCRET et Maria SCOLAN
de l'Institute for Climate Economics (ICE)



Nous allons voir dans cette séquence comment le secteur financier mondial s'empare des Objectifs du Développement Durable et ce qu'il en fait.

1. Définition du secteur financier

Le secteur financier est composé de plusieurs métiers : les banques, les assureurs, ce qu'on appelle les gestionnaires d'actifs, les détenteurs et les gestionnaires d'actifs à la fois les fonds souverains, les fonds de pension ; les assureurs en tant qu'investisseurs de leurs réserves et enfin toute une série de prestataires de services, des agences de notation, des fournisseurs d'indices, etc. Quelle est la règle de fonctionnement de ce secteur financier ? D'abord, quel est son rôle ? Son rôle, c'est de faire ce que les économistes appellent l'allocation du capital, de déplacer l'argent. Quel est son principe de fonctionnement ? Le principe fondamental c'est d'agir en fonction d'un arbitrage entre les rendements escomptés et les risques, l'évaluation du rendement escompté et des risques encourus. Dernière

caractéristique très rapide de secteur financier, c'est le fait que c'est une industrie qui est très régulée. Qu'est-ce qu'on veut dire par là ? On veut dire par là qu'il y a des régulateurs qui sont des ministères des finances, des banques centrales, des autorités de régulation indépendantes qui donnent leurs règles aux acteurs du secteur financier.

Ce que je viens de décrire est pour l'essentiel le secteur financier privé sur lequel je vais concentrer mon propos concernant les Objectifs de Développement Durable. Nous verrons pour terminer comment le secteur financier public, principalement les banques publiques de développement multilatérales, bilatérales, domestiques, sont concernées aussi bien sûr par la question. Mais l'essentiel du secteur financier c'est le secteur financier privé.

2. L'investissement socialement responsable

Parmi les métiers de la finance, celui qui s'est le plus rapidement emparé des Objectifs de Développement Durable est celui des investisseurs et des gestionnaires d'actifs. Ils ne partent pas de rien. Ils ont un acquis qui a environ une quinzaine d'années d'histoire, qui est celui de ce qu'on appelle l'investissement socialement responsable. En quoi ça consiste ? Ça consiste à la prise en compte de données liées à l'environnement ou à des données sociales, à des données de gouvernance dans la prise de décision d'investissement. Le but étant de limiter les risques extra financiers liés à ces facteurs ESG. Ce monde de l'investissement socialement responsable est encore minoritaire, environ 24% des encours mondiaux, mais il est en croissance très rapide : 25% en 2015 à l'échelle mondiale. Les

régulateurs ou en tout cas certains régulateurs notamment en Europe ont une action qui pousse l'ensemble du secteur de la gestion d'actifs à s'aligner en quelque sorte sur la prise en compte de ces critères extra financiers. Avec un peu d'optimisme, on peut espérer que ceci se généralise à l'échelle mondiale même si c'est surtout maintenant en Europe et aussi pour partie aux États-Unis que ce phénomène est constaté. Mais ce qui est clair, c'est que l'investissement socialement responsable n'est plus une niche. Il est encore minoritaire. Il est pour autant significatif.

3. L'investissement d'impact

Une plus petite partie des investisseurs et gestionnaires d'actifs ne se contentent pas de prendre en compte les risques extra financiers dans leur décision, mais cherchent à obtenir un impact sur les secteurs de l'économie dans lesquels ils investissent. C'est ce que l'on appelle l'investissement d'impact, l'impact investing. Ça représente des montants qui sont encore très faibles, mais qui eux aussi ont une croissance très rapide : environ 2% des encours mondiaux, mais avec 140% de croissance en 2016, donc quelque chose de vraiment très rapide. L'idée est de trouver des indicateurs qui vont permettre de mesurer en quoi les flux financiers qui sont déclenchés vont améliorer la situation sociale de telle ou telle communauté, la situation environnementale, la transformation énergétique par les indicateurs objectifs. Ces investisseurs d'impact sont animés finalement par un mouvement général de la finance - et c'est là où je reprends une vision un peu en surplomb de l'ensemble de cette industrie - qui considère de plus en plus qu'elle ne peut pas être passive dans son rôle

d'allocation des capitaux, qu'elle ne veut pas se contenter de suivre les mouvements de l'économie réelle. Et ce, non seulement parce qu'elle doit pour des raisons éthiques, de responsabilité, le faire, mais aussi parce qu'à ne pas le faire, elle est elle-même en risque. Alors ces risques ont été très bien formulés par un des hérauts de la finance verte qui est le gouverneur de la Banque d'Angleterre, Mark Carney, qui a bien identifié qu'il y avait des risques à ne pas agir : des risques physiques, des risques de transition. Et cette idée, parce qu'elle est maintenant partagée par beaucoup de régulateurs mondiaux, est en train de percoler à l'intérieur du monde de la finance. Deux choses l'ont fait évoluer et tendent à la généraliser, deux événements très importants : l'accord de Paris sur le climat et bien sûr, l'adoption de l'agenda des Objectifs du Développement Durable.

4. Les ODD : apports et risques

Qu'apportent les Objectifs du Développement Durable à cette recherche de plus en plus importante de l'utilité des flux financiers dans la transformation du monde ? Ils apportent deux choses. Ils apportent d'abord une grille universelle de lecture de ce sur quoi on peut avoir un impact et de ce point de vue là, ils facilitent la vie des financiers, en leur donnant une gamme d'actions qu'ils peuvent conduire et un moyen d'identifier les impacts de leurs investissements : lutte contre la pauvreté, accès à l'eau, climat, biodiversité, etc. La deuxième chose qu'ils apportent, c'est une échéance, c'est la date de 2030. C'est-à-dire quelque chose qui peut rentrer dans un plan d'action en quelque sorte et donc voyez quand on combine la grille universelle et la date, on a une matrice qui peut permettre de définir

des indicateurs de performance clés pour les financiers. C'est ce qui commence à se passer. Concrètement, cela suppose pour les investisseurs de se donner des objectifs, choisir des Objectifs de Développement Durable, mesurer les impacts et rendre compte à leurs parties prenantes de leur action.

Les deux risques de toute cette opération sont d'une part un risque de très grande diversité des méthodes et d'autre part, un risque d'incompatibilité entre les Objectifs de Développement Durable. C'est une difficulté déjà qui n'est pas propre au secteur financier, qu'on trouve dans tous les secteurs de l'économie qui s'intéressent à cette question. Il faut évidemment non seulement avoir un impact positif sur certains des ODD, mais en plus ne pas avoir simultanément un impact négatif sur d'autres. On voit fleurir beaucoup d'initiatives et ce sont les Nations unies, plus exactement l'initiative finance des Nations unies, UNEP FI, qui ont publié des lignes directrices en proposant aux acteurs financiers de les adopter.

Aujourd'hui le montant sous gestion comme on dit, c'est-à-dire les volumes de capitaux détenus par des détenteurs d'actifs, des gestionnaires dans le monde qui ont décidé d'accepter les principes du développement durable de l'ONU, ce montant de capitaux est de l'ordre de 6600 milliards. C'est d'autant plus important que l'adhésion à ces principes devrait pousser les investisseurs à suivre les conseils de l'ONU, c'est-à-dire non seulement de mesurer correctement leur impact, mais aussi de mesurer leur impact négatif afin de prendre garde et de publier leur impact négatif sur certains ODD. On voit des initiatives se multiplier au-delà de celles de l'ONU principalement en Europe du Nord. Je pense particulièrement aux principes communs qui

ont été établis par les investisseurs néerlandais et de même que les Suédois. Dans les deux cas, les fonds de pension de ces pays se sont véritablement emparés des Objectifs de Développement Durable comme la grille d'évaluation de leur action et ont décidé d'agir ensemble pour la promouvoir et justifier vis-à-vis notamment de leurs pensionnés, des actifs qui sont des fonds de pension, de l'utilité de leur action.

5. Les difficultés

Parmi les difficultés, il y a la diversité des méthodes. Il va falloir que tout ça converge et qu'on ait des outils de mesure qui soient à peu près identiques. On a des facteurs qui sont facilitant et qui jouent un rôle d'accélérateurs, c'est le fait que le monde financier qui est toujours très innovant a créé et crée des produits, je pense particulièrement à des produits obligataires, à des obligations, qui sont fléchés vers certains objectifs. Alors, c'est particulièrement vrai dans le domaine du climat et de l'environnement, ce sont les obligations dites "vertes", c'est-à-dire qui sont des obligations normales, mais qui sont fléchées, qui sont identifiées par l'objet qu'elles financent, mais ça se développe sur le domaine social, on voit des "sustainable bonds" des choses de ce genre. Vous voyez bien qu'à partir du moment où des produits de ce genre sont créés et bien ils peuvent servir de support d'investissement pour les fonds de pension par exemple, qui en sont extrêmement friands. Et là sur le marché des capitaux, on a un jeu d'entraînement d'offre et de demande qui fait que les volumes qui peuvent facilement être repérés comme

concourant aux Objectifs de Développement Durable peuvent augmenter très vite.

Il y a encore des grosses difficultés à traiter. Pour ne donner qu'un exemple, c'est la question de savoir comment on traite les actions des sociétés cotées ; parce que évidemment une société cotée alors c'est une grande classe d'actif pour le monde financier, il est rare que l'activité d'une société cotée puisse être totalement affectée à un, deux, trois Objectifs de Développement Durable. Comment faire pour dire qu'elles concourent intégralement à cela même si certaines sociétés permettent de le faire, notamment celles qui définissent une vocation ou une mission, débat en cours actuellement en France. Donc ça c'est une question qui n'est pas encore traitée et de même que la question des trajectoires, c'est-à-dire qu'il ne suffit pas de mesurer des impacts des flux financiers, c'est particulièrement vrai pour le climat, des hommes pour la biodiversité, des impacts, des flux financiers, des impacts instantanés ; mais il faut aussi mesurer les impacts à venir donc rapporter en quelque sorte l'impact des flux financiers à la trajectoire des entreprises ou des projets qui sont financés par ces flux. Toutes ces difficultés sont d'ordre, au fond, technique et dès lors qu'il y a une forte aspiration et une impulsion des régulateurs dans ce sens, elles seront surmontées, n'en doutons pas.

6. Le secteur public

Les banques publiques, c'est-à-dire les banques multilatérales (la Banque mondiale, la Banque européenne d'investissement), les banques bilatérales de développement (par exemple, l'Agence française de développement), les banques publiques domestiques qui

existent dans beaucoup de pays (en France, la Caisse des Dépôts par exemple, fait partie de cette catégorie), sont en train de s'emparer des Objectifs de Développement Durable. Ce mouvement est assez naturel pour elles puisqu'elles sont au service de l'action publique. Que ce soit une action publique internationale ou une action publique nationale et que d'une certaine façon les Objectifs de développement durable sont le programme, à échéance 2030, de l'action publique mondiale de l'ensemble des sociétés, mais notamment bien sûr, de l'action publique et en passant d'ailleurs par l'élaboration des politiques publiques elles-mêmes dont les banques publiques à tous les niveaux sont des instruments. Elles s'emparent donc de façon croissante de ces objectifs, comme pour toute l'industrie de la finance, ces Objectifs de Développement Durable ont le même intérêt pour elles d'offrir à la fois une grille et une échéance. Elles ont toutes pratiquement dans leur mission, je pense notamment aux banques de développement, déjà depuis longtemps la lutte contre la pauvreté, le premier des Objectifs de Développement Durable dans leurs objectifs et elles ont, au cours des années récentes, même avant 2015, ajouté des éléments concernant le climat. Ceux-ci ont été renforcés évidemment par l'accord de Paris. Alors, la difficulté principale tient à la nature du besoin de financement des Objectifs de Développement Durable, qui est déterminant pour définir le dosage entre finances privées et finances publiques. Certains Objectifs de Développement Durable, je pense particulièrement à la santé, Objectif numéro 3 et à l'éducation, ODD numéro 4, nécessitent évidemment des financements principalement publics. Des objectifs comme ceux qui concernent l'agriculture, numéro 2, numéro 12, peuvent être financés dans une large mesure par des financements privés. Les investissements à

financer pour la réduction des émissions de gaz à effet de serre sont, suivant les pays, les situations, les objets, un mix de financements, nécessitent un mix de financement public et privé.

Tout ceci appelle un positionnement stratégique des banques publiques de développement et d'une façon plus générale, un usage stratégique des ressources publiques de façon à attirer, à les réserver aux endroits où on en a plus besoin et à attirer les financements privés ; étant entendus de toute façon, ceux-ci seront majoritaires, en faisant comme on dit levier sur eux-mêmes grâce aux caractéristiques de l'argent public et notamment sa capacité à prendre plus de risques sur un plus long terme.

7. Conclusion

Pour conclure, la prise en compte des Objectifs de Développement Durable définit ce qu'on appelle la finance soutenable. C'est à la fois dans l'intérêt du monde et dans l'intérêt de la finance, car il n'y a pas de finance soutenable dans un monde insoutenable. Les risques que fait courir au marché la poursuite d'un modèle complètement déséquilibré de l'économie mondiale sont aussi un grand moteur pour l'évolution de l'industrie financière elle-même.

Comment parler des ODD ? Les médias devant le long terme

Maïmouna Abdallahi SALECK
Journaliste indépendante et présidente
de l'ONG BiodiverCités



En septembre 2015, lors de l'Assemblée générale des Nations unies, 193 États membres se sont engagés à intégrer dans leurs politiques et stratégies de développement 17 Objectifs de Développement Durable, les ODD, qui ont intégré de façon équilibrée les composantes environnementales, sociales et économiques.

Pour la réalisation de ces objectifs très ambitieux de transformation de la société, nous avons besoin de la mobilisation et de l'engagement de tous les acteurs : les États, les entreprises, les associations, les citoyens, les universités, les chercheurs, tous les acteurs.

En tant que journaliste, je vais parler du rôle que peuvent jouer les médias pour rapprocher ces ODD et les rendre plus compréhensibles pour le grand public.



Source : UVED, 2018

1. Stimuler la réflexion des citoyens

Le rôle des médias étant d'informer, nous avons le devoir de traiter l'information de façon différente, de façon beaucoup plus réaliste, qui pousserait les citoyens et les téléspectateurs à réfléchir, à mener une réflexion. Dans le monde d'aujourd'hui, nous sommes devenus des robots de la consommation. Nous agissons de façon automatisée et nous ne réalisons pas l'impact de chaque mouvement que nous faisons sur la Terre, sur notre environnement et sur la qualité de notre vie. Dans la façon dont nous traitons l'information, nous devons faire attention à ces choses-là, premièrement.

2. Mettre en avant des success story

Deuxièmement, nous devons aller chercher les solutions préconisées par les citoyens, qui sont quelquefois extraordinaires de simplicité, de créativité et qui donnent des solutions à toute la vie, à toute forme de survie. Lorsqu'on va dans un quartier, on peut rencontrer des initiatives de rapprochement, du vivre ensemble, en faisant du potager communautaire par exemple. On peut raconter des "success story". On peut montrer comment des mégots de cigarettes ramassés ont pu transformer la vie de centaines d'entreprises en créant une valeur ajoutée, en faisant la promotion de l'économie de la connaissance, en cherchant à montrer comment la nature est une bibliothèque qui nous donne des leçons et qui nous inspire au quotidien, comment on peut vivre comme la nature. Ça s'appelle le biomimétisme.

3. Rappeler aux décideurs leurs engagements et en faire le suivi

Nous avons aussi le devoir de rappeler aux gouvernants leurs engagements chaque fois que l'occasion se présente, leur rappeler leurs engagements vis-à-vis des États, vis-à-vis d'eux-mêmes et vis-à-vis de leurs élus.

Nous avons aussi l'obligation et le droit de faire le suivi de ces engagements-là. Les ODD, les objectifs de développement durable, ont été déclinés sur 169 cibles et ont plus de 250 indicateurs qui nous permettent de faire le suivi sur le terrain.

4. Pour une formation des médias

Comment on peut, nous les médias, réaliser tout cela ? D'abord en nous formant nous-mêmes, en nous informant et en faisant l'effort de fournir cette formation et cette information. Les syndicats et les réseaux de journalistes le réussissent très bien. Par exemple, dans l'Union de la presse francophone, dont je suis membre, des sessions de formation sont organisées pour les membres chaque année sur les objectifs des ODD, point deux ou trois, comment les aborder, comment les matérialiser et comment les raconter au public. Par exemple, en avril dernier au Togo, le réseau des médias engagés a organisé une session de formation pour les patrons des médias pour les sensibiliser sur les ODD. Enfin, nous devons tisser, nous les médias, avec la société civile et les entreprises, des partenariats pour montrer leurs actions dans la réalisation des objectifs du millénaire pour construire un monde meilleur et plus durable.

Comment répondre à l'impératif d'une large mobilisation pour les ODD ?

Laurie AYOUAZ

Ancienne responsable "Territoires durables"
au sein du Comité 21



Vous le savez désormais, la mobilisation de toutes et de tous au service des Objectifs de Développement Durable et de l'Agenda 2030 est un impératif pour leur effective réussite, en France et dans le monde. Mais qu'est-ce que cela veut dire, se mobiliser ? Qu'est-ce que veut dire, être acteur des Objectifs de Développement Durable et de l'Agenda 2030 ?

1. L'enjeu de la mobilisation

C'est une question centrale parce que la mobilisation ne se décrète pas en ce qu'elle appelle les acteurs, la société civile de manière générale, le grand public, à se sentir à la fois en capacité et en légitimité à se mobiliser. Or ces deux aspects de la mobilisation – d'être en capacité et de se sentir légitime – passent par une véritable compréhension et une appropriation des Objectifs de Développement Durable et de la philosophie de l'Agenda 2030.

Cette philosophie de l'Agenda 2030 a été adoptée dans un contexte international parfois déconnecté ou ressenti comme déconnecté de la réalité et de la société civile en France. Ça pose un certain nombre de questions en matière de mobilisation dans la façon dont on va réussir à mobiliser la société civile, les acteurs, autour de l'Agenda 2030. Il faut trouver comment on explique, comment on sensibilise, comment on évangélise autour des ODD pour en faciliter la compréhension et l'appropriation effective. C'est tout le sens de ce MOOC. C'est le sens d'un certain nombre d'actions en train de se dérouler, portées par différents acteurs, des acteurs institutionnels – le ministère de la Transition écologique et solidaire, le ministère des Affaires étrangères –, par des acteurs associatifs, par des acteurs privés, qui portent les Objectifs de Développement Durable et l'Agenda 2030 vers leur cercle d'acteurs, de parties prenantes, pour en parler et leur expliquer. C'est le sens d'une action qu'est en train de mener le Comité 21, qui s'appelle le Tour de France des Objectifs de développement durable. Elle a vocation, là encore, à expliquer et à porter le message de l'Agenda 2030, de cette ambition nationale et internationale dans les territoires régionaux, dans un contexte d'une France décentralisée.

2. Le contexte

Ce n'est pas un Tour de France qui se déroulera à vélo, c'est un Tour de France qui se déroulera sur plusieurs années et imaginé à partir de plusieurs constats.

Le premier constat était que fin 2016, alors même que ça faisait un an et demi que les Objectifs de Développement Durable et l'Agenda 2030 avaient été signés par la France et par la communauté internationale,

en France, un tout petit noyau d'acteurs et d'organisations était au fait, commençait à se mobiliser, mais c'était très faible et très loin de ce qu'il aurait fallu que ce soit à un an et demi de leur adoption, alors qu'on est à l'horizon 2030. C'était le premier constat, c'était une connaissance, une appropriation encore très faible, en France, des Objectifs de Développement Durable.



Le second constat était qu'il y avait un certain nombre de choses très bien faites en matière de développement durable, qui avaient vraiment contribué à changer les choses, à changer les mœurs, à changer les pratiques, en France, dans les organisations et les territoires, et qu'il fallait certainement les valoriser et les promouvoir,

repartir et capitaliser de toute cette matière, mais aussi les regarder au prisme d'un référentiel nouveau qui est cet Agenda 2030. Pourquoi ? Parce qu'il faut aussi parfois regarder ces actions et les évaluer au-delà de ce qui se passe seulement sur le territoire. On est dans un monde globalisé aujourd'hui. Nos actions ont parfois des impacts dans d'autres pays, à l'étranger. D'évaluer l'impact, la pertinence de ce qui se faisait, que l'on considère comme positif en France au prisme de l'Agenda 2030, ça a un intérêt important dans un contexte où un certain nombre de ces démarches peuvent parfois s'essouffler.

Le troisième constat était de se dire que les Objectifs de Développement Durable pouvaient apporter un nouveau souffle à cette dynamique territoriale de développement durable, à cette dynamique organisationnelle, qui parfois pouvait pâtir d'une certaine longueur, de voir toujours les mêmes acteurs se mobiliser. Avec l'Agenda 2030, avec les ODD, cette philosophie, tel qu'elle est amenée, mais aussi les visuels, tout ce qu'elle porte en termes de transversalité, pouvait aider à une redynamisation de ces initiatives et de ces projets dans les territoires français.

C'étaient ces trois constats qui ont été dans le sens de l'accouchement du projet Tour de France des Objectifs de Développement Durable. Il y avait aussi un contexte très particulier en France, fin 2016, puisqu'on a vu évoluer un certain nombre de choses en matière de décentralisation avec de nouvelles régions, de nouvelles très grandes régions, et des territoires qui parfois se ressemblaient peu, ou en tout cas se connaissaient peu. On s'est dit que le Tour de France des ODD pourrait aider à trouver un dénominateur commun qui est le

développement durable pour fédérer ces acteurs autour d'un sujet qui les concerne tous sur un territoire précis. Voilà les constats du Tour de France des ODD et de l'engagement du Comité 21 à aller vers l'évangélisation des ODD.

3. Déroulement du Tour de France des ODD

Ce Tour de France des ODD ne pourra pas tout faire seul en matière de sensibilisation, de promotion et d'appropriation des Objectifs de Développement Durable. En revanche, il permet d'offrir une enceinte dans les territoires, une enceinte régionale au service de l'Agenda 2030 et des ODD, où les acteurs peuvent se rencontrer, peuvent dialoguer, peuvent manipuler les Objectifs de Développement Durable. C'est tout l'enjeu. Ils seront dans une phase d'expérimentation des ODD qui leur permettront de se dire *"OK, j'ai compris maintenant, je me sens capable et légitime pour repartir dans mon organisation sur mon territoire, dans ma maison, et voir comment je peux contribuer à leur réalisation dans mon périmètre d'action"*. Il y a cette enceinte de rencontres.

L'objectif du Tour de France, c'est aussi de créer des partenariats. C'est au cœur de la réalisation de l'Agenda 2030, mais ces partenariats, c'est comme la mobilisation, ça ne se décrète pas. Les acteurs peuvent parfois, même sur un territoire commun, ne pas se connaître et ne pas savoir ce qu'ils font en complémentarité ou en similitude. Favoriser et permettre leur rencontre, c'est aussi contribuer à la réalisation des ODD parce qu'ils peuvent repartir avec l'idée de travailler ensemble pour favoriser et renforcer un impact en matière de développement durable plus important et plus efficient.

Le troisième objectif du Tour de France des ODD, c'est d'allumer des mèches, en région, qui permettraient la création de communautés régionales des ODD, en tout cas de permettre aux personnes et aux organisations qui ont participé à ces étapes régionales du Tour de France de se dire, c'est ma responsabilité de continuer à promouvoir et à porter le message de l'Agenda 2030 auprès de mes parties prenantes. Je m'y engage avec tous les acteurs que j'ai pu rencontrer et avec les outils qu'on a mis à disposition. C'est comme ça que la mobilisation se fera, en partant de noyaux concentriques, en leur permettant de se disperser sur le territoire et d'aller au plus près des réalités territoriales.

4. Conclusion

Ce Tour de France se continue en 2018 avec une étape dans le Grand-Est qui a eu lieu en septembre, une étape en Occitanie qui aura vraisemblablement lieu d'ici la fin de l'année 2018, et d'autres étapes à venir en 2019. Vous pourrez retrouver toutes les informations qui vous seront mises à disposition dans le MOOC et aussi sur le site du Comité 21 pour suivre le calendrier. Venez nombreux participer à ces étapes régionales et faites en sorte que, dans les territoires aussi, on parle des Objectifs de Développement Durable.

Objectifs d'apprentissage

- ▶ Décrire la situation, à mi-chemin, par rapport à l'atteinte des ODD.
- ▶ Mettre en relation la question des ODD avec celle de la citoyenneté et de la santé.
- ▶ Présenter quelques pistes permettant de dépasser les blocages par rapport à l'atteinte des ODD.



Ressources vidéo

Vidéos sur le portail UVED
<https://me-qr.com/l/ODD-Conclu>

Conclusion

Les ODD comme nouvelle citoyenneté mondiale

Cynthia Fleury

Professeure associée à PSL / Mines ParisTech



Les Objectifs du Développement Durable doivent être atteints par tous les états membres de l'ONU d'ici à 2030. Cela signifie que tous les pays sont appelés à relever conjointement les défis urgents de la planète. Tous les pays, cela veut dire que chacun, ensemble, on doit essayer de mettre en place une citoyenneté planétaire. Et pour construire cette citoyenneté, les états doivent mobiliser leurs populations, toutes, celles qui sont très engagées ; et puis également soutenir, traduire dans les faits les initiatives multilatérales, mais également mettre en branle tous ceux qui sont les plus fragiles d'entre nous. Ainsi elles ne considéreront pas la globalisation comme une perte d'identité et de ressources, mais au contraire comme l'occasion de solidarités nouvelles.

1. Anthropocène et prospérité

La question de l'anthropocène, la question de la lutte contre le réchauffement climatique sont sans doute nos seuls agendas universels. La citoyenneté environnementale a été particulièrement investie ces

dernières années avec une réappropriation de l'espace public et notamment de l'espace naturel qui est ressenti comme étant précisément l'inappropriable des citoyens. Les Objectifs du Développement Durable permettent l'élaboration de cet agenda universel, une sorte de nouvelle encyclopédie à l'instar de celle qui a été portée par le XVIIIe siècle. Et il s'agit là de mobiliser toutes les parties prenantes dans un objectif mondial de prospérité sociale, notion qui vient remplacer celle de progrès, remplacer au sens où elle vient montrer qu'il y a une face sombre du progrès. L'enjeu c'est d'inclure toute la protection, non seulement des plus vulnérables, mais également la protection de la biosphère. Autrement dit, la citoyenneté construite à travers les Objectifs de Développement Durable est le sens individuel et collectif de l'agenda mondial. Il y a, on va dire, deux grands enjeux.

2. La préservation de l'Etat de droit

Le premier grand enjeu avec ces ODD est celui de la préservation de l'État de droit qui est indissociable d'un nouvel âge de la mondialisation. Il faut rappeler l'importance démultipliée de la question migratoire pour l'Europe, pour l'Occident, qui est en train tout simplement de rappeler tous les impensés, tous les manqués de la mondialisation, à savoir : une mobilité contrainte, non choisie pour les Hommes face à une expérience de scission très forte, très traumatisante entre les destins des travailleurs, les destins des producteurs, les destins des consommateurs, les destins des citoyens. On arrive à la fin, tout simplement, à la fin de ce système qui consiste à déporter sur les autres l'impensé d'un modèle de justice sociale. La

Terre est ronde, elle n'est pas infinie et tout simplement le problème fait retour à l'envoyeur.

On a donc un État de droit qui risque d'être détruit par l'intérieur et par l'extérieur précisément parce qu'il se dessaisit trop de la question sociale désormais indissociable de la question migratoire, désormais indissociable de la question environnementale. Quel modèle de justice sociale voulons-nous mettre en place à l'échelle des pays qui soit compatible avec une dynamique de mondialisation dont il faut penser nécessairement un nouvel âge de régulation ?

L'état de l'art est considérable : les économistes, les anthropologues, les juristes, tous reconnaissent cette dialectique des vulnérabilités ou à l'inverse des capacités. La rétroaction des boucles négatives comme on dit, c'est-à-dire là où il y a une gouvernance démocratique insuffisante, il y a une exploitation des ressources qui est dangereuse et qui renforce les vulnérabilités économiques et sociales, et il est indispensable, si l'on veut préserver une pensée et une réalisation possible de l'État de droit, des États de droit, de ne pas dissocier ces questions de celles de la justice sociale, de l'environnement et de la gouvernance mondiale.

Justice environnementale, éthique environnementale, fardeau environnemental, dette environnementale, ce sont des termes que vous avez souvent entendus et qui expliquent précisément aujourd'hui comment le modèle de justice sociale est indissociable d'une pensée régulée sur la manière dont nous envisageons notre relation plus harmonieuse, moins vorace avec la nature, avec les ressources naturelles. Les travaux d'Elinor Ostrom, d'Éloi Laurent, de Nordhaus, de Tobin, de Gadrey, de Richardson, de Jared Diamond, de Descola, de

Michel Prieur, on ne va pas les nommer tous, mais rappellent à quel point la base du contrat social, c'est la nature. La nature est le premier pilier du contrat social et donc opposer contrat social et contrat naturel n'a que peu de sens. Nous vivons grâce aux services écosystémiques, c'est-à-dire à ces services de la nature rendus à l'Homme.

Il va falloir demain inventer des modes de gouvernance nouveaux, des combinaisons de souverainetés, qu'est-ce à dire ? C'est tout simplement, j'appellerais ça une rematérialisation de la gouvernance mondiale : c'est-à-dire, on va aller vers un âge de la mondialisation qui non pas, porte plus de technocraties, mais au contraire, reterritorialise la mondialisation, relocalise la mondialisation. On ne reviendra pas à l'âge d'antan, mais on doit absolument penser des modèles de justice sociaux et environnementaux qui sont adaptés à des territoires, et qui en même temps, c'est ça qui est compliqué, dialoguent toujours, sans cesse avec la question de la gouvernance mondiale. C'est cela les combinaisons de souverainetés, c'est-à-dire, une alliance entre d'un côté l'État de droit national, et de l'autre côté la gouvernance mondiale.

Puis il va bien évidemment falloir inventer des modèles de solidarité qui bien évidemment sont eux-mêmes des refontes de l'économie, c'est la question de la responsabilité sociale des entreprises, c'est la question de l'avènement demain des entreprises à missions, c'est la question d'une économie qui vient créer non pas des externalités négatives, mais des externalités positives.

Enfin c'est la question des biens communs, de l'inappropriable versus la propriété. Nous avons construit nos sociétés, à juste titre, sur la

question de la propriété, nous devons construire le XXI^e siècle aussi sur la préservation des grands communs, des grands biens communs et de cette question d'un inappropriable de la nature.

3. La santé

Le deuxième grand enjeu est celui de la santé pour l'Homme et pour les sociétés. On a une définition, en fait, beaucoup plus extensive à mettre en place à l'OMS. Vous connaissez tous la définition de la santé de l'OMS, ce n'est pas l'absence de maladie, mais un bien-être global, physique, psychique, économique, social, nous pourrions rajouter environnemental. Donc on voit très bien aujourd'hui que l'Homme garde sa grande santé, comme dirait Nietzsche, quand précisément il peut se sentir partie prenante de cette biosphère en harmonie avec la nature qui l'entoure. C'est la question de la biophilie, c'est la question aussi de se rappeler que nous avons tout simplement un microbiome, un génome bactérien à l'intérieur de nous-mêmes qui est en dialogue constant avec, bien évidemment, l'environnement et qui fait que notre santé est le fruit de cette interaction heureuse entre notre corps et bien évidemment son environnement.

Il y a des travaux très importants des psychologues de la conservation, comme par exemple Anne-Caroline Prévot, Kellert, Peter Cane, Clayton, tous ces gens-là qui viennent nous rappeler qu'il faut faire attention à ce que nous appelons l'amnésie environnementale, c'est-à-dire petit à petit cette extinction de l'expérience de nature qui est problématique parce que bien évidemment elle met en place un rapport très pauvre, affaibli, dangereux pour l'Homme avec la nature.

4. Quelle place pour la transition numérique ?

Il faut rappeler le caractère paradoxal de la transition numérique qui est indissociable de la transition écologique. Elle nous permet de faire des progrès considérables par rapport à nos Objectifs du développement durable, et notamment par rapport aux questions d'encapacitations des citoyens, comme on dit. Mais il faut se rappeler qu'il y a une face sombre de la transition numérique, son caractère énergivore : pensons simplement aux data centers et puis également la question des métaux rares, des terres rares, qui composent la majorité de nos objets connectés. Nous savons bien évidemment que, qui dit métaux rares, dit extraction, raffinage qui nécessitent des procédés extrêmement polluants. Donc, ça demain nous aurons tout simplement à interroger sans cesse, à déconstruire aussi, cette question de la transition énergétique et numérique derrière la question de la transition écologique.

5. Conclusion

Il s'agit tout simplement de revenir au début de l'Histoire, c'est-à-dire de se rappeler quelle est la vérité, quel est le sens premier de l'économie. L'économie c'est *oikos nomos*, c'est-à-dire tout simplement l'oikos ; servir l'oikos, servir le foyer, c'est-à-dire servir la manière que nous avons d'habiter le monde. Le monde n'est pas immédiatement habitable par les Hommes. Ce qui est habitable, c'est un monde construit par les Hommes, construit par des solidarités, construit par un care, par un souci et notamment par un souci de la nature. Ce qu'il faut comprendre, demain, c'est que nous essayons de mettre en place

une économie non pas simplement qui sera capable d'accueillir les Hommes, mais qui sera également capable d'accueillir l'humanisme des Hommes.

Objectifs de développement durable : dépasser les blocages

Patrick CARON

Directeur de Mak'It, Université de Montpellier



L'Agenda 2030 pour le développement durable est une fantastique innovation et un fantastique accord pour nous projeter dans le futur. C'est une utopie au sens du rêve, mais au sens de la transformation, surtout, et de la transformation du monde à entreprendre. D'ailleurs, le titre dès le départ le dit bien.

1. La situation à mi-chemin

Quand on y regarde de plus près, aujourd'hui, en 2022, on est à la moitié du chemin entre 2015, l'année où l'accord a été scellé, et 2030, la cible d'atteinte des 17 Objectifs du développement durable. Pour autant, on est très loin du compte. Je pense que je n'aurais pas beaucoup de peine à vous le prouver. Les chiffres circulent, les évidences circulent, nous le savons tous, nous ne sommes pas du tout sur la trajectoire qui nous permette de rester en dessous de 1,5 ou 2 degrés d'augmentation de la température. Nous ne sommes pas du tout sur la trajectoire qui nous permette de conserver la biodiversité et d'éviter l'extinction de cette biodiversité. Nous ne sommes pas du

tout sur les trajectoires qui nous permettent de résoudre les problèmes alimentaires, les problèmes de pauvreté, les problèmes de conflits.

Je pourrais passer l'ensemble des Objectifs du développement durable en revue, mais je pense que vous en conviendrez assez facilement avec moi, et l'état actuel de crise liée aux conflits n'est pas en train du tout d'y répondre. Par rapport à cela, les appels politiques sont de plus en plus nombreux. Par exemple, le Secrétaire général des Nations unies, considérant que l'alimentation était l'un des points d'entrée principaux pour atteindre l'ensemble des Objectifs, a convoqué l'année dernière, en 2021, un sommet des Nations unies sur les systèmes alimentaires, non pas sur l'alimentation, sur les systèmes alimentaires pour atteindre l'ensemble des objectifs du développement durable. Nous voyons aussi, quand nous observons ce qu'il se passe dans un tel sommet, ou tout ce qu'il se passe dans les politiques nationales ou au niveau local à quel point nous sommes démunis lorsqu'il faut prendre des décisions qui sont faites d'arbitrages et d'injonctions contradictoires à résoudre. Tout cela se traduit par une démotivation, en particulier des plus jeunes, le « bla-bla-bla », par une perte de confiance dans la capacité à atteindre ces Objectifs.

Pourtant, il ne faudrait absolument pas baisser les bras. Nous n'avons pas le choix, c'est la seule avenue vers le futur, que d'arriver à atteindre ces Objectifs et à rendre notre planète et notre humanité durables.

2. De nombreuses controverses

La première chose qu'il faut garder à l'esprit, ce sont les interdépendances entre ces objectifs et les cibles. Qu'il s'agisse d'injonctions contradictoires, on ne peut pas dans le même temps résoudre les problèmes d'énergie pour tous et lutter contre le changement climatique tout en consommant autant et en assurant la croissance. Qu'il s'agisse de synergies, c'est-à-dire penser les problèmes d'alimentation en même temps que ceux de pauvreté ou de santé. Qu'il s'agisse des effets levier, par exemple l'alimentation comme levier pour l'atteinte de l'ensemble des Objectifs du développement durable, ces interdépendances sont à l'origine de nombreuses controverses.

Mais comment faire en sorte que ces controverses puissent se traduire *in fine* par des accords et par des processus qui mettent en cohérence ces différents Objectifs de chacun avec les enjeux du développement durable à l'échelle planétaire, à la fois pour atteindre chacun des Objectifs, mais également entre ces différents Objectifs ? Nous avons là un sacré beau chantier. En particulier, non seulement d'un Objectif à l'autre ou pour atteindre les différentes dimensions d'un Objectif, mais également entre ce qu'il se passe au niveau local, généralement considéré comme l'échelle où on doit mettre en place ces processus de développement durable, et ce qu'il se passe au niveau global.

Par exemple, une agriculture qui soit respectueuse de la biodiversité et qui soit génératrice d'emplois au niveau local peut très bien être complètement désastreuse en termes de conséquences pour le

changement climatique au niveau global. L'inverse serait tout à fait possible.

Donc, comment réinventer ces processus de médiation, cette construction des accords ?

On a bien un Objectif du développement durable, le numéro 17, qui fait référence aux partenariats, mais il est d'autant plus compliqué que les sujets dont on traite, justement parce qu'ils sont bloquants, sont extrêmement polarisés. Je pourrais citer l'usage des pesticides ou des insecticides, les organismes génétiquement modifiés, les questions de conflit d'intérêts liés à l'industrie du tabac ou des boissons sucrées et génératrices de problèmes de malnutrition. Voilà, tous ces sujets, nous le savons bien, opposent parfois jusqu'au conflit. Donc, mettre en place ces processus de médiation et d'arbitrage est extrêmement important.

3. Dépasser la procrastination

C'est bien comme cela que nous pouvons comprendre et expliquer les processus de procrastination, avec des transformations qui sont très difficiles à mettre en œuvre souvent, qui sont financièrement coûteuses, qui peuvent être politiquement risquées. Il nous faut, en tant que scientifiques, renseigner ces barrières et ces obstacles, qu'il s'agisse de controverses, celles que j'ai évoquées tout à l'heure, qu'il s'agisse de mieux comprendre ce que sont ces sentiers de dépendance, c'est-à-dire cette difficulté en raison des investissements, des coûts, des risques, de la difficulté à investir, à changer nos pratiques, nos comportements et notre action, qu'il s'agisse des asymétries de

pouvoir qui sont grandissantes dans certains secteurs et qui ne favorisent pas la mise en place d'accords, j'ai cité l'industrie du tabac tout à l'heure, qui en est un excellent exemple, ou qu'il s'agisse de conflits d'intérêts, asymétrie de pouvoir et conflits d'intérêts étant très souvent liés.

Pour rendre plus difficile encore la chose, nous sommes très souvent, et c'est malheureusement une qualité qui nous est attachée, plutôt sur un mode de réactivité et de réponse aux crises quand les médias, quand le politique, quand le grand public s'en emparent, plutôt que de proactivité et d'anticipation des crises. Et nous oublions très souvent la question des transformations opérées dès lors qu'elle ne devient plus urgente. On le voit avec la question alimentaire, on a oublié de temps en temps la sous-nutrition d'une grande partie de la population dès lors qu'il n'y avait pas crise pour la redécouvrir dès lors qu'il y a crise.

Et puis, pour finir, il y a la faiblesse des institutions multilatérales aujourd'hui. Malgré cet accord splendide en 2015, nous voyons aujourd'hui un délitement et un effritement de cette capacité à gouverner et à contraindre au niveau multilatéral par rapport à ces enjeux de durabilité.

4. La place du chercheur et de la science

Pour finir, quelle peut être la place de la science dans tout cela et de la science en société ? La science, ce sont bien sûr des technologies, mais elle a aussi pour mission de faire la pensée par le GIEC, par l'IPBES dans le domaine de la biodiversité, la pensée et l'agenda par

le HLPE dans le domaine de l'alimentation. Elle doit aussi construire des métriques et des indicateurs pour nous permettre de comprendre et de suivre ce qu'il se passe, de tracer des processus par rapport à des questions qu'on ne se posait pas avant, comme le changement climatique.

Et puis, plus généralement, elle doit comprendre et décrypter ce qui se joue dans ces processus complexes, dans ces transitions qui ne s'opèrent pas, ce qui bloque et ce qui permettrait, du coup, de poser les bases d'accords à construire. Pour le scientifique, l'enjeu est de s'impliquer avec d'autres catégories d'acteurs dans des exercices de prospective pour imaginer les futurs possibles. C'est aussi former les jeunes à traiter des questions qu'on ne traitait pas auparavant. C'est assurer que la connaissance soit bien un enjeu de développement durable, un bien public, qu'il faut pouvoir partager et mobiliser pour construire ce futur. Enfin, c'est s'investir dans des dispositifs de recherche-action qui permettent de construire ces solutions.

Retrouvez également toutes les vidéos de cette formation sur :



<https://me-qr.com/L/ODD-YouTube>



<https://me-qr.com/L/ODD-CanalU>

Téléchargez* tout ou partie de ce parcours de formation sur :



<https://me-qr.com/L/ODD-Moodle>

* Service réservé aux établissements membres de la Fondation UVED

Avec le soutien financier de :



[CC BY-NC-ND 4.0 International](https://creativecommons.org/licenses/by-nc-nd/4.0/)

Attribution - Pas d'Utilisation Commerciale - Pas de Modification

Edition UVED – Septembre 2024

Citer cet ouvrage :

UVED. Le livre numérique Objectifs de Développement Durable – Ensemble, relevons le défi ! [en ligne]. Fondation UVED, 2024, 141 p. Disponible à l'adresse : https://ressources.uved.fr/eBook/eBook_UVED_Parcours_ODD.pdf